

MAISON L.-N. MATTEI & C^{IE}

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI

ET

LE VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Ce nouveau Vin apéritif, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument hygiéniques et stomachiques.

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur :

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent CIGARE MATTEI ou ne pas fumer

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES

JOURNAL

QUOTIDIEN

5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Prix divers, 2 fr. — Réclames (2 pages), 0.75 — Diverses, 0.30 — Jour 0.25



Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (Payable d'avance)
COURS : un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. 3 mois, 5 fr. UNION POSTALE ET AUTRES PAYS le port en sus
On se répond pas des insertions déguisées.

LE CALVAIRE
31 OCTOBRE
Sur une Tombe
A la mémoire
de mon pauvre oncle Achille P.
La mort, le vie, c'est tout un. Ce sont pièces de même étoffe et de la même main.
(MICHX-ANAT.)

C'est le soir. Les ombres s'allongent émeurement sur le sol. Au sommet un mamelon, parmi la verdure et les fleurs, s'élève devant moi un vaste bosquet, entouré de quelques cyprès et, comme des sentinelles toujours éveillées, dressant leurs silhouettes rigides dans le bleu du ciel. Là je retrouve dormant près des siens son dernier sommeil un ami très cher que j'ai laissé, il y a quelques mois, dévorant de force et de vie — il avait vingt-cinq ans. — Avec une autre jeunesse, l'événement souvenir de mon oncle, je me réveille la physionomie, les yeux, au bord de la vie, ses gestes. Les choses elles-mêmes à ce moment si mélancolique du crépuscule semblent s'associer à ma propre tristesse, et je m'abîme dans de profondes réflexions.....

Que le vieillard disparaisse, c'est dans l'ordre. Quand la feuille est sèche, elle tombe ; quand le fruit est mûr, on le cueille. Mais n'est-il pas ironique et triste que le jeune homme meure ? L'est-ce pas un contre-sens que le printemps devienne tout à coup l'hiver : froid et deuil. La Nature est donc veugle et muette, elle ne donc pas ces entrailles de mère, elle qui engendre l'Univers, qu'elle ne tressaille même pas lorsque la vie s'éteint chez l'être plein de vigueur et d'énergie qui n'a pas encore rempli son but et sa fin.

Quel bien aurais de quel tu aurais pour quand tu es avec moi ! Qu'elle te touche, si elle l'ose ! Et l'écrite True aussi ? Je vivais bien.
La cravate de Gerty se détacha aisément. Par nature elle n'était pas timide, et sa jeunesse lui donnait place au désir de montrer à Willie son ancienne jeunesse. Ils arrivèrent auprès de la maison. Jamais on aurait pu trouver pour voir Nan une occasion meilleure. Elle était debout devant la fenêtre, et se disposait vivement avec une de ses robes. Ses attitudes exprimaient le calme. Sa figure, toujours l'air, indiquait alors si admirablement le mécontentement, qu'on savait en la voyant ce que valait cette robe.
— L'appelle-tu Nan Grant ? dit Willie. Est-ce la grande, qui tient une cigarette à la main ?
— Oh, répondit Gerty. Elle va se battre avec miss Birch ; il faut toujours qu'elle se batte avec quelqu'un. Elle ne peut pas nous voir, n'est-ce pas ?
— Non ! non ! Elle est trop préoccupée. Mais viens, répondit Willie, ne nous arrêtons pas. C'est une très vilaine femme, et j'en ai vu assez.
Mais Gerty ne bougeait point. Rasturée par la protection de Willie, elle regardait Nan : ses yeux étincelaient, son plus, comme tout l'éclair, de l'excitation immense que donne le jeu de cœur, mais de son ombre de la haine, que la vue de la robe avait ravivé dans toute sa force. Willie, passant qu'il était temps de rentrer,

Pourquoi la branche ne nous flagelle-t-elle pas lorsque nous arrachons une feuille avant qu'elle ait donné toute son ombre ? Pourquoi la rosée ne se hérisse-t-elle pas et ne nous lance-t-elle pas ses épingles comme des dards empoisonnés, quand nous détachons de sa tige un bouton de rose ? Pourquoi devant les plus grandes catastrophes, la Nature pousse, l'oiseau toujours chante, le ruisseau toujours murmure, le soleil toujours luit et éclaire d'un rayon aussi lumineux les plus épouvantables carnages et les plus féroces enfantements. Pourquoi ? Parce que la mort est un mot et que la chose n'existe pas, parce que tout est transformation et que rien ne meurt.
Les morts sont ceux qui savent. Nous, vivants, nous sommes ceux qui ignorons.

Qui sait ? Ne suis-je point insecte pour un être ? Pour l'habitant d'un monde où s'éteint le jour, Géant dont l'œil baissé me semble être un ciel bleu.
(SALLY PARSONS.)

Nous ne sommes que des larves d'être semblables à des larves d'insectes. L'âme s'élève et s'élève de gloire et de destinées ; il est probable que lorsque l'âme se sent envahie sur le point de devenir chrysalide, elle s'engourdit sans doute d'ultimes adieux aux chenilles, ses sœurs. Et, au bout de quelques semaines, le ver immonde, débarrassé de sa pesante et hideuse enveloppe qui l'attachait à la terre, se réveille resplendissant papillon. La plus éthérée des créatures, cette fleur mouvante qui plane dans l'air et se nourrit de pollen, se souvient peut-être d'avoir rampé dans les boyaux.
Pourquoi ne nous réveillons-nous pas nous aussi, un jour, papillons mystiques, avec la même personnalité et la même âme ? L'étincelle de vie très subtile qui paraît s'éteindre chez le ver pour se rallumer chez l'insecte parfait, n'est-ce pas l'image très fidèle de ce que nous appelons notre âme ? Sous la pierre où l'on jette notre dépitte s'opère la transsubstantiation. Le mot immatériel s'est envolé, invisiblement

ble à nos yeux grossiers, renaissant à l'éternité. Tous les atomes désagrégés de notre organisme. Nous devenons alors plante, feuille, fleur, fruit, nous devenons l'air des champs et des demeures. Nous sommes cueillis et aspirés par nos enfants.
Ne vous est-il jamais arrivé d'être comme grisé par le parfum très doux que répandent les pétales d'une fleur que vous effleurez distraitement entre vos doigts, et, subitement, sans cause, à tomber dans une tristesse, une mélancolie noires ? Les larmes montent à vos paupières, les sanglots à votre gorge ; vous pleurez comme un enfant. Sans doute, une parcelle de ce qui fut un vivant bien-aimé flotte intangible dans le calice de la fleur distraitement effleurée et manifeste sa présence.
C'est ainsi que les morts communiquent avec nous, et jamais nous n'avons essayé d'apprendre leur poétique langage. Ils nous disent : « Explore, ne crains rien. Si nous ne devons nous retrouver un jour, pourquoi nous serions-nous aimés, aimés à mourir de la séparation, comme les frondaisons estivales qui s'éteignent, jaunissent et tombent à l'automne, privées des baies qui les soutiennent. »

Les fleurs qui offrent les caractères de nos qualités ou de nos inclinations, de nos qualités ou de nos inclinations. La rose, la tapageuse rose, s'assimile le corps éblouissant des reines de la beauté qu'on passionnées la parure et l'éclat ; le cyclamen, cette fleur effrontée de nos vallons, qui exhibe à tout vent les secrets de sa corolle, devient le temple de Cythère où pénètrent hardiment les vapeurs dissipées du cerceau des vierges folles ; la violette est la gîte parfumée des modestes et des humbles ; le lys, celui des vestales orgueilleuses et marmoréennes. Les fleurs de serre ou de parterre aux noms retentissants attirent les effluves aristocratiques qui s'exhalent des morts

du noble labourage, et les fleurs des prés, pastures ignorées, recueillent les émanations discrètes des travailleurs obscurs que la charrie a courbés sur la globe. Les feuilles qui s'évalent des sépultures de ceux qui sacrifièrent à l'effort volent vers les coquelicots toujours enflammés. Dans les fossés des routes, croissent les fleurs des vagabonds et des irréguliers ; sur la crête escarpée des murs, celles des incorrigibles maraudeurs ; dans le marais, celles des pauvres d'esprit ; sur les sommets, celles des fiers penseurs.
« Notre mort physique n'est rien qu'un retour aux végétaux, dit Michel. La nature nous aspire en végétant et nous respire en fleurissant. Pour le corps, ainsi que pour l'âme, mourir c'est vivre. Et il n'y a rien que de la vie en ce monde.
L'ignorance des temps barbares avait fait de la mort un spectre. La Mort est une Fleur. »
SANSONNET.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS
Programme du 1^{er} Novembre, à 8 h.
1. Le Régiment (par redoublé). Bajer.
2. Marche (réverberé).
3. Air (réverberé) sur la...
4. Grande tait. sur le Freycinet, Weber.
5. Marche indienne.
Le Chef de Musique, STANCO.

Les Conseils de Préfecture
Voici l'analyse du projet de loi sur la réorganisation des conseils de préfecture déposés hier à la Chambre par M. Barthou.
Il tend à organiser sur de nouvelles bases l'institution des conseils de préfecture.
La France entière sera divisée au point de vue de la juridiction administrative du premier degré en dix-huit ressorts comprenant un certain nombre de départements, et dont les chefs-lieux seront, autant que possible, établis dans les villes siège des Cours d'appel. Les nouveaux tribunaux admi-

CHAPITRE IX.
Une nouvelle amie
Une amie nouvelle, M. Cooper se précipita vers elle, et, embrassant un certain nombre d'objets, elle avait besoin pour son travail de samedi à l'âge de...
— Bah ! elle ne savait que se gêner, dit M. Cooper, je portais bien tout moi-même.
— Mais lorsqu'il est prêt d'une amie et l'autre avec et son nez charbon, chargé sur son épaule une échelle, et qu'il finit de l'autre main sa cognée et en panier de copeaux, il lui faut l'écarter de reconnaître qu'il ne pouvait pas transporter son matériel à un gros paquet de choses.
Missus Sullivan alla donc appeler Gerty, et le prit d'accompagner M. Cooper à l'église, pour lui aider à porter ses outils. La proposition parut très agréable à l'enfant, qui prit le matériel et les outils, et partit avec joie.
Lorsqu'ils furent arrivés à l'église, le vieux sacristain le débarrassa et lui dit qu'elle pouvait s'asseoir comme elle l'entendrait jusqu'à leur départ, puisque qu'elle fit bien tranquille et qu'elle n'aurait rien. Puis il la salua et se recula à la sacristie pour commencer à balayer, à nettoyer la

— Allons ! Gerty, je ne veux pas attendre ; il faut revenir.
Gerty, se restaurant, vit qu'elle était seule. Prompte comme l'éclair, elle se hâta, ramassa une pierre sur le trottoir, et la lança dans la fenêtre. La vitre vola en éclats. Nan poussa une exclamation d'étonnement et de colère ; mais Gerty n'eut pas attendu le résultat de son manœuvre. Aussitôt qu'elle eut lancé la pierre, toutes ses cravates lui revinrent ; elle prit ses jambes à son cou, dépassa Willie, et se précipita qu'appela de l'écrite True.
— Sais-tu ce que tu as fait ? lui demanda Willie en la rejoignant.
— Elle haussa les épaules, fit le moue et déclara que, si la fenêtre était cassée, c'était tant mieux ; qu'elle l'avait fait exprès.
True et Willie gardèrent le silence, et Gerty se pencha plus pendant le reste de la promenade. Pouvait-elle ! Elle voulait que la lambe de l'inférieure lui devienne un jour aussi chère que l'est celle qui belle est le plus.
Willie lui souleva le bonnet à la porte de la maison, et, comme à l'ordinaire, il ne le revint plus de toute la semaine.

— Feuilleton du Petit Bastiais
ALLUMEUR DE RÉVERBÈRES
Par MISS CUMMINGS
Bonne amie, traduit par Edouard de Lancy et M. de la Roche

— Elle s'occupait de cette future richesse, que son imagination ardente leur montrait dans un avenir plus ou moins lointain ; car la confiance de Willie n'était communément à Gerty ; elle avait voulu travailler à devenir riche. Willie racontait à Gerty les nombreux projets qu'il lui faisait entreprendre d'acquiescer et de l'âme saine, et elle, son grand-père, et jusqu'à l'écrite True. Ils avaient pris sans autre dire, et y entraient à l'écrite, quand Gerty s'arrêta tout court, refusant d'acquiescer.
— De la réverberie, Gerty ? demanda Willie.
— Non ! non ! mais je ne puis pas aller plus loin.
— Et pourquoi ?
— Parce que...
Gerty baissa la tête, approcha la bouche de son nez de Willie et murmura :
— C'est là qu'habite Nan Grant ; je vais la saluer et je ne puis plus marcher. J'ai peur.
— Oh ! dit Willie en se redressant, je vois

PHARMACIE TRILLIET & BASTIA - 100 rue de la Gare

Produits chimiques & pharmaceutiques purs... PANSEMENTS ANTISEPTIQUES EAUX MINÉRALES - ACCESSOIRES

Fournitures pour la photographie



BON-PRIME du PETIT BASTIAIS

Par suite d'un traité passé avec la Société... Exiger les véritables... CIGARETTES EGYPTIENNES à 50 centimes la boîte.

CASAMOZZA

BUFET DE LA GARE... MM. les Voyageurs trouveront au Buffet... CHAMBRES MEUBLÉES

54e ANNÉE LUNDI, 2. ET MARDI, 3 NOVEMBRE 1896 00473 No 264 Le Petit Bastiais 5 JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

LE CALENDRIER 2 NOVEMBRE Les Curiosités de la Semaine

Le fête anniversaire de la naissance de l'impératrice d'Allemagne a été célébrée, dans l'intimité. Suivant le costume allemand, une grande table avait été dressée dans le boudoir de Sa Majesté.

Le maire de cette époque était M. Antoine-Hyacinthe Lota. La maison commune était installée dans les locaux de l'ancienne église.

Atelier français, dirigé par J. MIGNONI, Carrossier TIBURCE MATTEUCCI Rue Molino Bianco, à côté des Entrepôts Angeli

Guillaume, empereur d'Allemagne, est décidément un homme universel. Il paraît qu'il s'occupe maintenant d'architecture.

Le mouvement féministe en Suisse. Dans le domaine de l'enseignement, la plupart des cantons ne cessent d'étendre le principe de la coéducation des sexes.

VIN FÉBRIFUGE NICHELETTI Seul dépôt: Pharm. GENTIL, Bastia

Un gogo colossal. S'il y a un monde un homme naïf, c'est assurément M. Henry Russell Bignell.

La fête du 4 novembre. On a annoncé dès la veille, l'entrée de la nuit, par le corillon de toutes les cloches.

SPECIALITE DE PATES ALIMENTAIRES USINE A VAPEUR BASTIA, 6, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA

L'école polytechnique a procédé, cette année, comme les années précédentes, à la cérémonie de la prise de possession de son nouveau bâtiment.

Le 4 novembre. On a annoncé dès la veille, l'entrée de la nuit, par le corillon de toutes les cloches.

BONS DE L'EXPOSITION DE 1889

— Beau coup. — Et comment est-ce qu'on vous appelle? — Emily Graham.

— Non, dit Emily, je ne puis pas de cela! Parlez de vous. Je voudrais bien savoir ce que ça peut être.

L'ALLUMEUR DE RÉVERBÈRES Par MISS CURMINS

— Gerty, vous n'êtes pas de famille? — Veux-tu de la famille? — Non, je ne suis pas.

— Mais je ne suis pas devenue non plus, répondit Gerty. Je suis très vaillante.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1866 QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR - VINGT-SEPT MÉDAILLES SPÉCIALITÉ DE LA MARQUE AMARA BLANQUI Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus

A LOUER un appartement composé de cinq pièces au 4e étage d'une maison située à Bastia, boulevard Saint-Angelo, n° 4.

A LOUER une chambre et premier étage de la VILLA DE TOGA. Cinq grands magasins à l'USINE DE TOGA.

ALAMBIC DE ROY pour extraire les huiles essentielles de toutes les plantes.

VIGNOBLES DE GIOVICHCHI (VINO) DE 1885 Saturene (Corse) Bon vin de table à 45 c. le litre.

LES VALEURS A LOTS FRANÇAISES Cette brochure contient pour chaque valeur: la date des tirages, le détail des lots, le montant et l'échéance des coupons, le taux de remboursement, etc., etc.

A LOUER un appartement de 8 pièces, toutes chaires, au 3e étage, coin des bureaux Fraissinet et Boulevard de Toga.

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS Tourne, Grains, Figue, Acide sur signe doux, Amertume, Goûts de terroir, Pousse, Vin mildioués, Fermentations permanentes, Mauvais goûts, etc.

LES ENFANTS FAIBLES, PALES, ETIOLES. Neuf fois sur dix, le manque d'assimilation des éléments nutritifs est la cause qui engendre chez les enfants le rachitisme et la scrofule.

L'Emulsion Scott Ce remède précieux comprend les principes vitaux de l'Huile de Foie de Morue et des Hypophosphates de Chaux et de Soude sous une forme agréable, de digestion et d'assimilation faciles.

AVIS AUX PÈRES DE FAMILLES pour les guider dans le choix d'une profession pour leurs enfants GARÇONS ET FILLES

POSITION ASSURÉE par professions honorables et rémunératrices offrant les goûts et aptitudes. Demander le Guide pour le choix d'une profession à M. DECAT, professeur, 40, rue Fabert, Paris, contre 1 fr. 30 en mandat postal ou timbres.

SEUL DÉPOT POUR LA CORSE de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique

MAISON L.-N. MATTEI ET C^{ie}

PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » - L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

PRETS
Cycles Impérial
81, boulevard St-Denis, 81
PARIS
SUPERBES MACHINES GROS TUBE
Valeur 400 fr. catal. gratis, 150 fr.

E. GEORGES
Dentiste
à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de Bastia, que son cabinet sera ouvert tous les jours de 8 à 11 heures du matin et de 4 à 6 heures et demi de l'après-midi, 17, boulevard Paoli, au 1er étage, au dessus du Café Andreani.

Le meilleur des Cigares à 10 c. est sans contredit de
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.

VIGNOBLES DE GIOWICHI
RÉGÉE DE 1865
Sarthe (Gers)
Bon vin de table à 45 c. le litre. — Par fatiasses sur quais, 40 centimes.
Pour tous renseignements, s'adresser rue de l'Opéra, 5, en face les magasins Dubouché.

AVANCES à tout, même sans caution. — Aide au Commerce. — Achat et Prêt sur Titres, Successions, Rentes, Propriétés, Usufruit, Rentes Hypothécaires, Rentes Viagères, et toutes garanties. RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX. (Ancien fondé en 1861) Syndicat Commercial et financier et, non exclusif, Catherine à Bordeaux. (Affranchir.)

ANCIEN CABINET PRADÈRE PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERES (systèmes perfectionnés)
ORTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
S'emploie dans toutes les situations de la chevelure, et est le meilleur remède pour faire pousser les cheveux, et leur donner de la force et de la couleur. Il agit sur le cuir chevelu et sur les racines des cheveux. Il est le seul remède qui agit sur le cuir chevelu et sur les racines des cheveux. Il est le seul remède qui agit sur le cuir chevelu et sur les racines des cheveux.

A LOUER
Rue de la Chaussée et premier étage de la VILLA DE TOGA. Cinq grands magasins à l'USINE DE TOGA. Grand magasin près l'USINE GAZ. Maison de campagne avec jardin, près TOGA. Anciennes caves des Haras. S'adresser à la Maison L. N. Mattei et C^{ie}, place Saint-Nicolas, n° 15.

Matthieu Ollagnier
Maison de campagne avec jardin, près TOGA. Anciennes caves des Haras. S'adresser à la Maison L. N. Mattei et C^{ie}, place Saint-Nicolas, n° 15.

A VENDRE
un appartement composé de cinq pièces au 4e étage d'une maison située à Bastia, boulevard Saint-Angelo, n° 4. S'adresser à M. Bartoli, notaire.

VALBÈRES A LOTS
FRANÇAISES
PAR UN ANCIEN AGENT DE CHASSE
Cette brochure contient pour chaque valeur : le date des tirages, le détail des lots, le montant et l'échéance des coupons, le taux de remboursement, etc., etc.
Prix : 30 centimes Franco par la poste
En vente : Aux Bureaux du journal Le Gros Lot, 14, rue de Provence, Paris, et chez tous les Libraires.

VNS DELICI EUX
DE CENTIMES
des vignobles de M. M. de Paris, à 5, 50 à 5,00 la bouteille
Dépôt chez M. Pasca, débiteur de tabac.

VIN de VIAL
Au Quir
Sup de viande et Phosphate de chaux
ANERIE GÉOLOGIQUE, PÉTRIFIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien, 5, rue de Valenciennes à Paris

LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & C^{ie}, Liqueur très appréciée des gourmets.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
S'emploie dans toutes les situations de la chevelure, et est le meilleur remède pour faire pousser les cheveux, et leur donner de la force et de la couleur. Il agit sur le cuir chevelu et sur les racines des cheveux. Il est le seul remède qui agit sur le cuir chevelu et sur les racines des cheveux.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1866
QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR. — VINGT-SEPT MÉDAILLES
SPÉCIALITÉ DE SA MARQUE
AMARO BLANQUI
Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus
est également le plus répandu & le plus apprécié dans toute la Corse
SEUL DÉPÔT POUR LA CORSE
de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique
Représentant à Bastia: M. T. CHASTAT

A VENDRE
Pâtis et fondeurs neufs et usagés, de toutes contenance. — Presses à vin de toutes dimensions à Foulons, pompes et tous ustensiles pour vendanges. S'adresser à l'usine de Toga.

VNS DELICI EUX
DE CENTIMES
des vignobles de M. M. de Paris, à 5, 50 à 5,00 la bouteille
Dépôt chez M. Pasca, débiteur de tabac.

VIN de VIAL
Au Quir
Sup de viande et Phosphate de chaux
ANERIE GÉOLOGIQUE, PÉTRIFIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien, 5, rue de Valenciennes à Paris

LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & C^{ie}, Liqueur très appréciée des gourmets.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
S'emploie dans toutes les situations de la chevelure, et est le meilleur remède pour faire pousser les cheveux, et leur donner de la force et de la couleur. Il agit sur le cuir chevelu et sur les racines des cheveux. Il est le seul remède qui agit sur le cuir chevelu et sur les racines des cheveux.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1866
QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR. — VINGT-SEPT MÉDAILLES
SPÉCIALITÉ DE SA MARQUE
AMARO BLANQUI
Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus
est également le plus répandu & le plus apprécié dans toute la Corse
SEUL DÉPÔT POUR LA CORSE
de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique
Représentant à Bastia: M. T. CHASTAT

Librairie du PETIT BASTIAIS
Henri Rochefort
LES AVENTURES DE MA VIE
Trois Tomes à 3,50 le volume.

BONS DE L'EXPOSITION
DE 1900
Prix net... 15-50
— franco par la poste... 18-00
— contre remboursement... 18-50
BANQUE DE L'ÉPARGNE FRANÇAISE Fondée en 1883
18, Rue de Provence, — Paris

Demandez et obtenez dans tous les Cafés
L'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.
SPECIALITÉ DE PÂTES ALIMENTAIRES
USINE A VAPEUR
BASTIA, 6, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA

JEAN CAFFARELLI
Membre de l'Institut Polytechnique
Médailles d'Or à l'Exposition Universelle de 1889 et à l'Exposition Universelle de 1904
Né le 10 Mars 1865 à Bastia

VIN FEBRIFUGE
NICHELETTI
Seul dépôt : Pharm. GENTIL, Bastia

Ce Vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

GRAND HOTEL D'EUROPE
ET
Restaurant Français
HOTEL DE PREMIER ORDRE

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1866
QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR. — VINGT-SEPT MÉDAILLES
SPÉCIALITÉ DE SA MARQUE
AMARO BLANQUI
Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus
est également le plus répandu & le plus apprécié dans toute la Corse
SEUL DÉPÔT POUR LA CORSE
de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique
Représentant à Bastia: M. T. CHASTAT

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEI OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Paris divers, 3 fr. — Bastia (2 pages), 0.75 — Dijon, 0.50 — Judo, 0.25



Correspondant spécial : JULES BARRIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (Payable à l'avance)
Année... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. — Un mois, 1 fr. 50
Un an... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. — Un mois, 1 fr. 50

LE CALENDRIER
1900
Lundi, 15 Mars, 1896
11 Mars, 1896

3 NOVEMBRE Les Arrêtés Miot

La question de l'abrogation ou du maintien des Arrêtés Miot, en tout ou en partie, viendra très prochainement en discussion devant les Chambres, avec le budget.
Il est inutile de répéter que c'est là, pour la Corse, une question vitale, et qu'il ne saurait y avoir pour notre île de plus importants.
Cette importance ressortirait d'elle-même, en toute circonstance et à toute époque. Mais l'époque que nous traversons donne à la question une portée particulière.
C'est au moment où la Corse est plus envieux qu'elle ne l'a jamais été, et cela suite de la phylloxéra, par une succession de mauvaises récoltes et par l'élévation du prix de vente de tous ses produits, c'est à ce moment que l'on voudrait élever dans une proportion des plus lourdes les charges qui pèsent sur elle, les impôts qu'elle paie, et cela lorsque ces impôts ont déjà subi, dans ces dernières années, des augmentations considérables, qu'elle a peine à supporter.
Les raisons si nombreuses et si pérorantes que l'on peut invoquer contre ces projets financiers ont été à plusieurs reprises exposées par la presse insulaire, et notamment par ce journal. Mais parmi toutes ces raisons, entre autres, il n'en est une sur laquelle il est permis d'insister.
Cette raison dérive de la situation de la Corse à la propriété rurale.

On a maintes fois cité à ce sujet des faits et des chiffres.
On a relevé que, d'après les statistiques officielles, le chiffre des condamnations pour contraventions rurales est, pour la France entière, de soixante mille francs par an, et que la Corse entre dans ce chiffre pour deux mille.
On a constaté aussi que ce chiffre formidable, bien loin de témoigner de la vigilance et de la fermeté des autorités chargées de la répression, témoigne au contraire de leur faiblesse, parce que ces condamnations sont toutes insignifiantes, ce qui fait qu'elles se répètent à l'infini.
On a constaté plus encore : ces condamnations, et les contraventions relevées, ne présentent qu'une très faible partie des faits délictueux qui sont à chaque instant commis et des innombrables dommages qui en sont la suite.
Il résulte de ce qui vient d'être dit que la propriété rurale est, en Corse, dans une situation que, sans rien exagérer, on peut qualifier d'effrayante.
Cela étant, l'arguant se produit tout naturellement, en ces termes :
A un département où la propriété est dans un état si précaire, et où les propriétaires qui ont à lutter contre tant de chances mauvaises, qui ne sont pas assurés de récolter ce qu'ils ont semé, qui ne peuvent guère faire de plantations sans les voir ravagées par le bétail, pourvus d'imposer les mêmes charges qu'à des départements où la propriété est respectée et où chacun est assuré de recueillir les fruits de son labeur ?
Vainement dirait-on que cet état de choses est dû au pays lui-même et à ses mœurs.
Lors même qu'il en serait ainsi, l'argument ne perdrait rien de sa force, car enfin, il faut prendre les choses dans l'état où elles se trouvent et quelle qu'en soit l'origine.
Mais nous contestons de la façon la plus formelle que la faute ou la plus grande partie de la faute puisse être

imputée au pays. Nous disons, et l'évidence des faits le démontre, qu'elle retombe principalement sur les pouvoirs publics chargés de la répression. Qu'on ait fait pour réagir, pour lutter contre une pareille situation, de tout à leur laisser aller, à leur indifférence complète sur ce sujet aussi important ?
Le tort des Corses est de ne pas crier assez haut et avec assez d'ensemble pour se faire entendre.
On dira peut-être aussi que les maraîchers, les apiculteurs, les Corses, et que par suite c'est aux Corses qu'il faut s'en prendre.
Mauvaise réponse, et facile à réfuter. Que l'on suppose un département, un pays quelconque dans le monde où il soit bien entendu, bien connu de chacun que les violations incessantes de la propriété ne seront l'objet d'aucune répression sérieuse, ces violations n'y seront-elles pas bientôt aussi nombreuses qu'en Corse ?
Non, ce n'est pas là un effet de nos mœurs. Les choses ne se sont pas toujours passées ainsi parmi nous. Il y eut un temps où l'on avait des propriétés rurales et où l'on avait des terres à cultiver, et où l'on avait des plantations de châtaigniers et d'oliviers qui, aux époques antérieures, ont été faites dans des terrains complètement couverts.
Essayez donc aujourd'hui de planter des arbres dans des terrains couverts. C'est à peine si on peut tenter de la faire dans des terrains que l'on a fermés à grand frais, et encore le plus souvent vaine, même dans ces terrains, le bétail pénétrant et ravageant un instant le résultat d'un travail coûteux. — Conséquence, un franc d'amende, si toutefois la contravention est relevée.
Non, le mal n'est pas ancien parmi nous. Il est d'origine récente, et s'accroît de jour en jour.
De temps de ces Génois tant maudis, on a pu faire les plantations dont nous venons de parler et qui les dé-

pendent, les arbres ayant grandi. Mais aujourd'hui on ne peut plus guère planter, parce qu'on sait que les arbres ne grandiront pas.
On hésite à semer, à établir une prairie, à créer une culture quelconque, parce que l'on n'est pas assuré de récolter.
Les impôts qu'on n'a osé ni ne sont autre chose qu'une prime payée par les habitants d'un pays pour obtenir en échange, du pouvoir social, la protection qui est due à la propriété.
Donc, que l'on commence par mettre en Corse la propriété dans un état semblable ou de moins presqu'semblable à celui où elle se trouve dans les autres départements, et l'on pourra alors, mais alors seulement, nous imposer les mêmes charges qu'à ces autres départements.
LA FÊTE DES MORTS AU VILLAGE
Le 2 novembre. L'erreur de ce beau jour n'a pas encore brulé à l'horizon, les beaux rayons du soleil s'élevaient pas encore de leur brillante clarté les lignes collines qui environnent le village, lorsque l'aube, rougissant légèrement dans les airs, annonce aux habitants que la période des morts se doit pas tarder à commencer.
On réveille appel, tout s'ébranle, l'agitation. Les petites rues qui aboutissent à l'église sont remplies de monde. Silencieusement et pieusement recueillie la foule pénètre dans le sanctuaire, qui, comme au jour des grands enterrements, est tout tendu de noir. Au milieu de la nef se dresse un magnifique catafalque auquel doucement brulent d'incommensables cierges, répandant une vive lumière à travers l'égise encore plongée à cette heure dans la plus profonde obscurité.
Soudain, le silence de l'église, rempli de bruits incessants, s'accroît, s'avance vers l'autel, les cérémonies religieuses commencent. Une messe solennelle récite sur la tombe, dans la flèche dont la commune possède parée être de rendre au peuple l'usage de reconnaissance à ceux qui les ont précédés dans la tombe, à ceux qui ont aimé et vécu le plus sur cette terre : c'est du moins ce que l'on présume leur attitude qui ne saurait être faite, leur silence et tendre respectueusement...
Encore s'en-est pas à l'église qui lui juger

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS — ALLUMEUR DE RÉVERBÈRES

Par MISS GUMMINS
Le lendemain, habillé par le fils de Lévy et le maître.
Gerty répondit qu'il était temps qu'elle aille à la messe, et qu'elle s'habillerait plus tôt à venir avec les autres enfants, et elle se leva pour aller se préparer.
— C'est bien vrai, miss Emily, c'est bien vrai, dit M. Flint. Je suis sûr que vous serez ravie, et que vous aurez qu'elle aille à la messe.
— Faisons-le, dit Emily. Je crois qu'elle s'y fera, et aussi qu'elle s'y fera de grand plaisir. Quant à son vêtement, elle a besoin de peu de chose, je...
— Oh ! non, miss Emily, il n'y a pas de quoi se plaindre. Vous avez un très bon vêtement. Vous avez un très bon vêtement. Vous avez un très bon vêtement.

leur, monsieur Flint, pour les bons services qu'il lui fit par vous couler à char.
— Oh ! miss Emily, répondit Truc. M. Graham est l'homme qui a le plus de bon cœur pour moi. Et c'est ce qui m'a fait venir à Bastia. Je suis sûr que vous serez ravie, et que vous aurez qu'elle aille à la messe.
— C'est bien vrai, miss Emily, c'est bien vrai, dit M. Flint. Je suis sûr que vous serez ravie, et que vous aurez qu'elle aille à la messe.

que miss Graham le détestait aussi, elle se décala, bien qu'avec un reste de répugnance, à commencer la semaine suivante, pour voir comment elle s'y portait. Et conséquence, le lendemain, elle se leva, et elle se prépara à aller à la messe. Elle se leva, et elle se prépara à aller à la messe.

elle écrivait, qu'on eût, à les attendre, peut-être un peu tard, et l'autre pour un philosophe.
Pendant deux ou trois semaines encore, tout continua de bien aller : Gerty se rendait régulièrement à l'école et y faisait de rapides progrès. Chacun s'occupait, Willie la faisait élever et lire, l'abbé et l'entrepreneur. Mais pendant un jour, le fils de Lévy qui, dans son état de santé, était devenu très faible, et qui avait beaucoup de peine à se lever, et qui avait beaucoup de peine à se lever, et qui avait beaucoup de peine à se lever.

de la célébration et du respect que les peuples ont pour leurs chefs triés.

Pour cela, il faut les suivre jusqu'en dernière où ils se rendent tous à l'issue de l'office divin, précédés du curé, — ce brave curé de campagne que chanta Lermarion, — exultant des chants dont les accents émus se mêlent, devant tout le peuple, au chant des cloches, et qui ne cessent qu'à l'entrée du vaste champ de l'église.

Leur douleur continue jusqu'au jour de l'enterrement. De petits groupes se forment autour des croix où sont inscrits les noms des parents ou des amis qui, avant eux, ont payé leur tribut à la mort.

Bulletin Financier

Paris, le 22 Octobre 1895. Le marché est calme à des fluctuations fréquentes provoquées par l'approche de la liquidation. Le 3 0/0, à ouvert à 106.60 se relève sur la veille et clôture à 106.75. Le 3 1/2 0/0 est à 105.10 et 105.15.

Cour d'Assises

Liste des Jurés devant faire le service pendant la session de la Cour d'Assises de la Corse du 1er trimestre 1896, sous la présidence de M. le conseiller Guili, assisté de MM. les conseillers Savelli et Levie-Ramolino.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHERIQUES DU 3 NOVEMBRE. 7 heures du matin, + 11.0; midi, + 10.0; 4 heures du soir, + 13.0; Minima, + 10.5; maxima, + 10.0.

A l'arrivé

M. le Sous-Préfet est arrivé hier matin avec Mme Phénot et leur fille.

Au Palais

La cour a reçu hier le serment en qualité d'avocat, de M. Jean-François Pompei, licencié en droit de la faculté de Bordeaux.

Baccalauréat

Les épreuves écrites pour les divers baccalauréats ont commencé hier matin dans la salle des fêtes du théâtre

assai profita-t-elle largement de la circonstance. Toutefois il n'y avait pas longtemps qu'elle se livrait à son occupation favorite, lorsque la porte de la salle s'ouvrit et qu'on entendit des pas venir du côté de la chambre de M. Phil.

municipal, pour les candidats des lettres, et un lycée pour les candidats des sciences. C'est M. Bonafant, professeur de littérature ancienne, qui a été délégué par la faculté d'Albi, et M. Jamelle, maître de conférences de botanique, par la faculté de Marseille, pour présider à ces épreuves.

Déces

M. Chognard, contrôleur des contributions directes à Bastia, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de Mme veuve Blancard, mère de Mme Chognard.

Une grève

A la suite d'un déaccord survenu entre M. Poccinelli, fabricant de meubles, et ses ouvriers, ceux-ci se sont mis en grève, ne voulant pas accepter les réductions de tarif de main d'œuvre, que leur patron veut leur imposer.

Ecole de guerre

M. Louis de Jacobreau de Saint-Denis, capitaine au 88e régiment d'infanterie, a subi avec succès les examens de sortie de l'école supérieure de guerre en 1895, et obtenu le brevet d'état-major.

Beaux-Arts

Notre concitoyen M. Contrast, ancien nourrier de legs Sisco à Rome, élève à l'école des Beaux-Arts de Paris, a exposé plusieurs de ses tableaux dans l'une des salles de la mairie.

A Saint-Charles

Le Trébuch préparatoire à la fête de Saint-Charles Borromée, commença demain 5 du courant.

Mais à peine rétabli; et M. Graham faire par se

Mais Gerty ne pouvait pas répondre. Elle tarda pas à s'en apercevoir et attendit que son père lui fit remarquer qu'elle n'avait rien dit, tandis que l'abbé était probablement honteux. Mais-moi dans le tonnel de M. Phil, et je m'y trouvais fort bien.

Jeudi, vendredi et samedi, Saint à 7 heures et demi du soir. Dimanche, jour de la Fête, Office de Contrée à 9 heures, Grand'Messe à 10 heures, Vêpres à 7 heures du soir, soirées du Salut et de la Bénédiction de la Sainte-Relique.

Objet perdu

Il a été déposé dans nos bureaux une clé portant une étiquette avec l'inscription: Magasin, cour des Ormeaux.

La Bénédiction

La Bénédiction est de toutes les bénédictions la plus agréable au goût et la plus parfumée; aussi elle se recommande non seulement par sa finesse, mais encore par son arôme si agréable par ses qualités hygiéniques.

M. le baron de Mohrenheim, M. Méline, Darlan, le général Billot et le général Tournier, représentant le président de la République.

M. Panzani, avocat, est nommé substitut du procureur de la République à Avignon.

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Les ministres ont examiné la conduite à tenir dans les interpellations, qui leur seront adressées au Sénat et à la Chambre.

Le garde des sceaux a présenté à la signature présidentielle un mouvement judiciaire intéressant les ressorts d'Aix de Montpellier.

Le ministre de l'intérieur a été autorisé à déposer une demande de crédit de 1 million pour venir en aide aux victimes des inondations.

Mais Gerty ne pouvait pas répondre. Elle tarda pas à s'en apercevoir et attendit que son père lui fit remarquer qu'elle n'avait rien dit, tandis que l'abbé était probablement honteux.

Nouvelles Maritimes

Sont promus: au grade de capitaine de frégate: MM. les lieutenants de vaisseau Servonnat, Ducrest de Villeneuve.

Au Panthéon

Aujourd'hui a eu lieu la remise officielle de la couronne en or offerte par le tzar à la mémoire du président Carnot.

Le baron de Mohrenheim a dit que par ordre de S. M. l'Empereur de Russie, il remplissait le pieux devoir de déposer en son nom, sur la tombe du regretté président Carnot, cet auguste hommage rendu à son impérissable mémoire.

Le président du conseil a remercié au nom de la France et de la famille Carnot.

La crue de la Seine a subi des variations.

Le ministre des colonies répond qu'il n'a pas rappelé M. Laroche en juillet, de crainte de donner satisfaction aux bruits.

Les débits de l'affaire Arton ont commencé devant la cour d'assises de Versailles, présidée par M. le conseiller Benoit.

Plusieurs membres demandent l'ordre du jour pur et simple.

La séance est ouverte à 3 heures. M. Codet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adoptée.

Secours aux Inondés. Le ministre de l'intérieur dépose un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 1 million pour venir en aide aux victimes des inondations.

Le projet est renvoyé à la commission du budget.

Le ministre de l'intérieur dépose un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 1 million pour venir en aide aux victimes des inondations.

Le projet est renvoyé à la commission du budget.

franç, et à s'imposer extraordinairement de 0.0143, pour solder les dépenses de construction des prisons de Corse.

Adoption de divers projets de loi tendant à autoriser les départements de l'Inde-et-Vielaine, des Landes, des Deux-Sèvres, de la Somme, de la Vendée, de la Charente-inférieure à contracter des emprunts et à s'imposer extraordinairement.

Le Sénat a adopté. Projets de loi d'intérêt local. Adoption de divers projets de loi tendant à autoriser les départements de l'Inde-et-Vielaine, des Landes, des Deux-Sèvres, de la Somme, de la Vendée, de la Charente-inférieure à contracter des emprunts et à s'imposer extraordinairement.

Le Sénat a adopté. Projets de loi d'intérêt local. Adoption de divers projets de loi tendant à autoriser les départements de l'Inde-et-Vielaine, des Landes, des Deux-Sèvres, de la Somme, de la Vendée, de la Charente-inférieure à contracter des emprunts et à s'imposer extraordinairement.

Le Sénat a adopté. Projets de loi d'intérêt local. Adoption de divers projets de loi tendant à autoriser les départements de l'Inde-et-Vielaine, des Landes, des Deux-Sèvres, de la Somme, de la Vendée, de la Charente-inférieure à contracter des emprunts et à s'imposer extraordinairement.

Le Sénat a adopté. Projets de loi d'intérêt local. Adoption de divers projets de loi tendant à autoriser les départements de l'Inde-et-Vielaine, des Landes, des Deux-Sèvres, de la Somme, de la Vendée, de la Charente-inférieure à contracter des emprunts et à s'imposer extraordinairement.

Le Sénat a adopté. Projets de loi d'intérêt local. Adoption de divers projets de loi tendant à autoriser les départements de l'Inde-et-Vielaine, des Landes, des Deux-Sèvres, de la Somme, de la Vendée, de la Charente-inférieure à contracter des emprunts et à s'imposer extraordinairement.

Le Sénat a adopté. Projets de loi d'intérêt local. Adoption de divers projets de loi tendant à autoriser les départements de l'Inde-et-Vielaine, des Landes, des Deux-Sèvres, de la Somme, de la Vendée, de la Charente-inférieure à contracter des emprunts et à s'imposer extraordinairement.

Le Sénat a adopté. Projets de loi d'intérêt local. Adoption de divers projets de loi tendant à autoriser les départements de l'Inde-et-Vielaine, des Landes, des Deux-Sèvres, de la Somme, de la Vendée, de la Charente-inférieure à contracter des emprunts et à s'imposer extraordinairement.

Le Sénat a adopté. Projets de loi d'intérêt local. Adoption de divers projets de loi tendant à autoriser les départements de l'Inde-et-Vielaine, des Landes, des Deux-Sèvres, de la Somme, de la Vendée, de la Charente-inférieure à contracter des emprunts et à s'imposer extraordinairement.

Le Sénat a adopté. Projets de loi d'intérêt local. Adoption de divers projets de loi tendant à autoriser les départements de l'Inde-et-Vielaine, des Landes, des Deux-Sèvres, de la Somme, de la Vendée, de la Charente-inférieure à contracter des emprunts et à s'imposer extraordinairement.

Le Sénat a adopté. Projets de loi d'intérêt local. Adoption de divers projets de loi tendant à autoriser les départements de l'Inde-et-Vielaine, des Landes, des Deux-Sèvres, de la Somme, de la Vendée, de la Charente-inférieure à contracter des emprunts et à s'imposer extraordinairement.

Le Sénat a adopté. Projets de loi d'intérêt local. Adoption de divers projets de loi tendant à autoriser les départements de l'Inde-et-Vielaine, des Landes, des Deux-Sèvres, de la Somme, de la Vendée, de la Charente-inférieure à contracter des emprunts et à s'imposer extraordinairement.

Le Sénat a adopté. Projets de loi d'intérêt local. Adoption de divers projets de loi tendant à autoriser les départements de l'Inde-et-Vielaine, des Landes, des Deux-Sèvres, de la Somme, de la Vendée, de la Charente-inférieure à contracter des emprunts et à s'imposer extraordinairement.

Le Sénat a adopté. Projets de loi d'intérêt local. Adoption de divers projets de loi tendant à autoriser les départements de l'Inde-et-Vielaine, des Landes, des Deux-Sèvres, de la Somme, de la Vendée, de la Charente-inférieure à contracter des emprunts et à s'imposer extraordinairement.

Les Arméniens ont demandé à la Sublime Porte d'introduire des réformes dans les provinces arméniennes. Malgré ses engagements, la Turquie n'a rien fait.

Les Arméniens constituent une race admirable, et ne sont pas révolutionnaires; ce qui le prouve, c'est la modification des réclamations du comité Arménien au gouvernement Turc.

Le ministre des affaires étrangères fait l'historique des négociations engagées par les puissances pour arrêter les massacres. La France a fait entendre sa voix. Le Sultan tiendra compte de nos conseils.

M. Jaurès dit que le devoir des représentants est de signaler les promesses trompées faites par nous aux Arméniens, et le crime commis par l'Europe entière en laissant les chrétiens exposés à tant de maux, et en manquant à la parole donnée.

M. le comte de Mun regrette l'inertie de l'Europe devant de pareils massacres, les responsabilités du gouvernement Ottoman sont indéfinissables. Sous les yeux des représentants immobiles de l'Europe impuissante, la populace et la police se sont livrées à des massacres dignes d'une autre époque, et les massacreurs restent impunis.

Les Ordres du Jour. M. Jaurès dépose l'ordre du jour suivant: « La Chambre, exprimant le vœu que les travailleurs de tous les pays organisent un mouvement d'opinion en faveur des Arméniens, passe à l'ordre du jour ».

Le scrutin est ouvert. Nombre de votants. 505. Majorité absolue. 253. Pour. 54. Contre. 451.

La Chambre des députés n'a pas adopté. M. Dorelle présente l'ordre du jour ci-après: « La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour ».

Le président du conseil accepte cet ordre du jour, qui est mis aux voix. M. le comte de Mun se rallie à cet ordre du jour.

Interspersion de Casabianca. M. de Casabianca demande à interpellation le gouvernement sur la nomination du président du tribunal de première instance de Corse.

Interspersion de Casabianca. M. de Casabianca demande à interpellation le gouvernement sur la nomination du président du tribunal de première instance de Corse.

Interspersion de Casabianca. M. de Casabianca demande à interpellation le gouvernement sur la nomination du président du tribunal de première instance de Corse.

Interspersion de Casabianca. M. de Casabianca demande à interpellation le gouvernement sur la nomination du président du tribunal de première instance de Corse.

Interspersion de Casabianca. M. de Casabianca demande à interpellation le gouvernement sur la nomination du président du tribunal de première instance de Corse.

Interspersion de Casabianca. M. de Casabianca demande à interpellation le gouvernement sur la nomination du président du tribunal de première instance de Corse.

CEDRATS. Par suite d'excédent de récolte M. EMBANUEL MOHDIKONI, propriétaire à Luciani, met son VIN NOUVEAU en vente au prix de: 25 fr. l'hect. pris à Bastia, 27 fr. l'hect. rendu à Bastia.

AVIS. Par suite d'excédent de récolte M. EMBANUEL MOHDIKONI, propriétaire à Luciani, met son VIN NOUVEAU en vente au prix de: 25 fr. l'hect. pris à Bastia, 27 fr. l'hect. rendu à Bastia.

VENTE DE COKE POUR POELES ET CALORIFERES. Conditions spéciales pour les acheteurs en gros. Vente et montage de calorifères. S'adresser au Directeur de l'Usine A GAZ.

AVIS. Pour renseignements sur les conditions de vente et pour recevoir des échantillons de vin 1896 du Domaine de Casabianca, s'adresser à Bastia, à M. LECCIA, à Capannelle, maison Ramelli, rez de chaussée.

VIN GARANTI NATUREL. analysé par M. GENTIL, pharmacien de 1re classe, propriétaire du Domaine de San Bartolo, appartenant à M. Philippe Roccazerra, de Sarthe. En vente chez M. Paquinelli, Boulevard Paoli, 23, Bastia.

A LA GRANDE MAISON. CONFELTIONNES & SUR MESURE. Prix fixe. Assortiment considérable de dernières nouveautés pour l'été.

ERS A PLANCHER. PERS BONDS, PLATS & CARRÉS. FERS FINS DE MARECHAL. Chaux & Ciments, Plâtres. BRICK, TUILE, CARRELI, TÊTES & TROUS.

Chaux & Ciments, Plâtres. BRICK, TUILE, CARRELI, TÊTES & TROUS. Ch. CLÉMENT. 31/2 0/0 104.75 - 105.10

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Redaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal
au prix divers, à fr. — Réclames (10 jours) 0.75 — Diverses 0.50 — Jedin 0.25

LE CALENDRIER
5 NOVEMBRE
Propos du Centenaire de la Corse
INTERVIEW DE M. AUSTIN DE CROZE
(de notre Correspondant de Paris)

Aux premiers mots que je lui adresse
Mon Dieu ! c'est bien simple : une
fois le principe admis des fêtes du
centenaire, tous les journaux de l'île,
sans exception, seraient ouverts dans
leurs colonnes des listes de souscription
où tous, chacun selon ses moyens,
seraient versés depuis l'humble décade
jusqu'à la joyeuse pièce d'or. L'amour-
propre et les lettres de partie étant, en
Corse, grands facteurs d'action, l'émulation
patriotique et générale des
journaux gagnait les lecteurs non ac-
cédant de l'île mais du continent, —
car ils sont nombreux les Corses mi-
grateurs !
— Et ensuite ?
— Sous le patronage d'un comité
d'honneur comprenant, indistinctement,
toutes les sommités corsees, tous
les représentants de l'île — sénateurs,
députés et conseillers généraux, — la
presse insulaire se constituait — par
désignation — en comité exécutif en ad-
joignant des techniciens et les maires
des grandes villes : un trésorier choisi
par les deux comités centralisait les
fonds souscrits, et selon l'importance
de ces fonds on dressait le programme
des fêtes et, là, on pouvait tenter un
curieux essai de décentralisation artistique.
— Comment cela ?
— On faisait encore appel aux particu-
liers, et on disséminait les attractions
aux quatre grands centres de l'île.
Ainsi : en créant à Corte, l'héroïque
cité de la vieille terre des Communes,
si proche de Niolo — ce berceau de la
Corse, resté bien identique au passé
— en créant à Corte, dis-je, une expo-
sition rétrospective des us et coutu-
mes, de la vie corse : armes, costumes,
habitations, industrie, etc. ; — à
Cali, une exposition d'agriculture où
la faune, la flore et toutes les produc-
tions agricoles de l'île fertile seraient
étiquetées ; — à Bastia, grâce à la sa-
vante Société de M. le chanoine Lettera
et de l'éminent bibliothécaire baron
Cervoni, une exposition de documents
relatifs à l'histoire corse, une expo-
sition, juxtaposée à celle-ci, des artistes
corsees et un concours de légendes, de
vœux et d'improvisations ; —
à Ajaccio, enfin, des régates et un con-

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS
EMILY DE RÉVERBÈRES
Par JEAN CAFFARELLI
Emilia, malade par les larmes de M. Gerty
Emilia ne parlait plus ; elle laissait l'enfant à
ses propres pensées.
— Mais Emily, dit cette Gerty en se voyant la
plus heureuse, je vous assure, mais je ne suis pas
que j'y parviens.
— Que l'île vous blesme et vous aille, mon
enfant ! dit Emily en passant sa main sur la tête
de Gerty.
— Tu n'as rien d'agréable, à la respiration de
l'enfant, que, bédée par le lit et les larmes de
l'enfant, qu'elle avait regardé d'approcher, elle était
tombée dans un profond sommeil. Quand elle
fut endormie sur son grabat et la porte de la
maison se ferma. Elle était, sur son lit, et
se souleva sur Emily.
— Sur ma parole, mais Graham, c'est une
petite vilaine bête comme ça ! fait-il en se
soulevant.
Emily sourit à l'idée d'un enfant de huit ans
gouvernant une femme de la taille de mistress
Kille, mais toujours sans répondre.
Pourtant Emily pleura-t-elle et longtemps en
se rappelant la scène de maux ? pourquoi mi-
serable tant de larmes ? pour quoi ?
— Sur ma parole, mais Graham, c'est une
petite vilaine bête comme ça ! fait-il en se
soulevant.
Emily sourit à l'idée d'un enfant de huit ans
gouvernant une femme de la taille de mistress
Kille, mais toujours sans répondre.
Pourtant Emily pleura-t-elle et longtemps en
se rappelant la scène de maux ? pourquoi mi-
serable tant de larmes ? pour quoi ?

Imprimerie Ollagnier
L'ARTIGIANO
LUNARIO CORSO POPOLARE
per l'Anno 1897
ANNO XXXVII
di Passie tradite
Proverbi e varie Canzonelle popolari
A tal ergo l'ARTIGIANO ha nel pensiero
Che sta quar'anno di gran bei versieri.

Journal des Campagnes
REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE
des CHASSEURS, FERME, SAISON de Campagne
10, rue de la Paix, Paris
Agriculture, Horticulture, Pêche, Chasse, Pêche, etc.
10 centimes
ANNUAIRE GRATUIT pour les Abonnés
LES NOUVEAUX ANNONCES GRATUITES
LE JOURNAL FONDEUR LA RUE DU MOULIN DE COCHIN
ACCEPTÉ DE CENSURE PAR LE JURY DE FRANCE ET L'ÉTRANGER

DEMANDES ET OFFRES
dans tous les établissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
et dans tous les Docks
L'Exquis Cigare Mattei
Tout bon fumeur doit fumer et cigare
ou ne pas fumer.

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du PAPIER d'ARMÉNIE
Le meilleur Déodorant connu.

NOUVELLE ENCRE
J. GARDOT A DIJON
LA MEILLEURE DES ENCRE

MAISON L.-N. MATTEI ET C^{ie}
PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

PHARMACIE TRILLIET
A BASTIA — près l'Hôtel-Royal
Produits chimiques à pharmacologiques purs
SPECIALITÉS
PARFUMS AMÉRITIQUES
EAUX MINÉRALES — ACCESSOIRES
SERRURES POUR LA PHOTOGRAPHIE
VIGNOBLES DE GIOVINCHI
RÉGOLITE DE 1896
Séries (Cote)
Bon vin de table à 45 c. le
litre. — Par futailles sur quai,
40 centimes.
Pour tous renseignements,
s'adresser rue de l'Opéra, 8, en
face les magasins Barbisino.

BON-PRIME du PETIT BASTIAIS
à Bastia et à Ajaccio
à Bastia et à Ajaccio
à Bastia et à Ajaccio

CASAMOZZA
BUFFET DE LA GARE
M. le Voyageur trouvera au Buffet
de la Gare de Casamozza, à toute heure
du jour, un excellent repas
à la carte et à la carte.
M. le Voyageur trouvera au Buffet
de la Gare de Casamozza, à toute heure
du jour, un excellent repas
à la carte et à la carte.

JEAN CAFFARELLI
Membre de l'Institut Polytechnique
Membre des Expositions Internationales à Constance et à Vienne
Membre du Jury pour le département de la Corse
Membre du Jury pour le département de la Corse

VALEURS A LOTS
FRANÇAISES
PAR UN AGENE AGENT DE CHANGEMENT
SPECIALISTE
Cette brochure contient
pour chaque valeur : la date
des tirages, le détail des lots,
le montant et l'échéance des
coupons, le taux de rembourse-
ment, etc., etc.
Prix : 50 centimes
Francs par la poste
En vente : Aux Bureaux
du journal Le Gros Lot,
16, rue de Provence, Paris,
et chez tous les Libraires.

OCTROI DE SAINT-FLORENT
Il sera procédé le 1^{er} décembre
1896, à la mairie de Saint-
Florent, à deux heures, à la
mise en adjudication, pour
trois ans, qui commenceront le
1^{er} janvier 1897, des droits
d'octroi sur les comestibles,
liquores et matériaux.
Mise à prix, 300 francs.
On peut prendre connaissance
du cahier des charges et du
tarif à la mairie de Saint-
Florent, où tous les renseigne-
ments concernant l'adjudica-
tion seront fournis.
Saint-Florent, le 15 octobre
1896.
Le Maire,
A. MONET.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE DE L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 500 millions.
Valeurs assurées en cours :
500 millions.
S'adresser à M. GIORDANI,
notaire de la Compagnie La
Phénix, à Bastia, 17, Boulevard
Faoli.

SUR LA VIE
PARIS — 87, Rue de Richelieu, 87 — PARIS
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Fonds de garantie : 625 millions
ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS
VEUVES — PENSIONS
TÊTE FIANCÉE ET BOVALES
ASSURANCES EN CAS DE MALADIE
PENSIONS — INVALIDES
PENSIONS — INVALIDES

BONS DE L'EXPOSITION
DE 1889
Pris net : 17.50
— franco par la poste : 18.50
— contre remboursement : 19.50
L'ANQUE DE L'ÉPARGNE FRANÇAISE Fondée en 1883
18, Rue de Provence, — Paris
Demandez partout l'AMARO-MATTEI, apéritif-superieur

ment grande. Mon dernier mot : une simple Exposition artistique, soit ! mais faites au moins quelque chose.

Et je quitte le jeune et ardent confondateur en songeant, avec quelque tristesse, qu'à ses magnifiques conférences — à la Corse, les Parisiens seuls — artistes et gens du monde — étaient accourus applaudir son évocation enthousiaste de la verte Cyrnos.

J. BARIOL.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS
Programme du 5 Novembre, à 2 h. 1/2

1. Le Légionnaire, (pas redoublé), Bégler, Roussin.
2. Semiramis, (ouverture), Roussin.
3. Air varié, pour piano, sur la Mesta de Portici, Arban.
4. Grande tait, sur le Freyschutz, Weber.
5. Marche indienne, Seltick.

Le Chef de Musique, STRACK.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Tamburini, lieutenant au 6^e rég. d'infanterie de marine, est affecté à la 6^e compagnie de ce régiment dévoué à Paris.

M. Rossetti, commis des douanes à Ventimille, a été promu à une classe supérieure.

M. Santini, ancien commandant général de police, est nommé directeur de la 6^e section de police.

M. Angelot, répétiteur suplément au lycée Saint-Louis, est nommé répétiteur au même lycée.

UN EXEMPLE A SUIVRE

LES TOURISTES DES GÉVÈNES. — LE BULLETIN. — LE BUT. — POURQUOI PAS DE TOURISTES DE CORSE ?

On vient de m'écrire de la Lezeta, une fort jolie publication, dont je suis d'autant plus à l'aise de parler que j'exemple qu'elle donne est au fait par ce département.

Cette publication est le Bulletin trimestriel des Touristes des Gévènes. C'est le premier numéro, et si j'en dois juger par le style élégant et un dico coudé, les succédés ne feront pas moins d'honneur à leurs habiles rédacteurs.

Organe sérieux, — très sérieusement et très gracieusement financé, — d'une Société tout naturellement fidèle, il a pour but de faire connaître à la région de Corse qu'il ignorent, le pays Gévènes, ses pagans variés, ses sites admirable, et ses curiosités si nombreuses qu'il ne peut faire dans le monde qui peuvent rivaliser avec elle.

C'est-à-dire, un hasard de la mémoire, la région des Cannes, la canon de Taro, la douce de Durigian, Montpellet-Vieux, à la découverte de laquelle — découverte n'est pas exagérée — le nom de l'intelligible explorateur Martel restera désormais attaché ?

La Société des Touristes des Gévènes a pensé avec raison que le meilleur moyen d'éclairer l'attention publique sur le pittoresque paysan, c'était moins de donner sa lecture de description tout, pour si elle était qu'elle seules, l'aurait se fatiguer à la langue, que de les représen-

Bulletin Financier
Paris, le 30 Octobre 1896.

Rien que quelques instants, le 3 1/2 à 1/2 dans l'après-midi, les valeurs ont été assez calmes. Il s'est fait peu d'affaires dans les fonds étrangers ; le 3 1/2 à 1/2 sur le 104.37. Le 3 1/2 à 1/2 sur le 104.35.

Marché calme sur les Sociétés de Crédit. Le Crédit Foncier ferme à 650, le Comptoir National d'Escompte à 565, le Crédit Lyonnais à 761, le Sociétés Financières à 510, le Crédit de France à 510.

L'action de Des Amis ferme de 1070 à 1080.

Sur les 300,000 actions de la Société Financière Franco-Belgienne, 17,875 seulement sont offertes en public ; les 1,175 autres sont dévolues aux fondateurs qui se sont bien entendus à l'entreprise.

Les souscriptions de charbon faites sur deux fermes de l'E. B. s'élevaient au chiffre de 250,000 tonnes, ce qui est un chiffre qui ne saurait être dépassé, et qui prouve que l'industrie publique ne se préoccupe pas de donner sa lecture de description tout, pour si elle était qu'elle seules, l'aurait se fatiguer à la langue, que de les représen-

NOMINATIONS DANS LE CLERGE

Ont été nommés dans le clergé :

3. Vittini-Fiorange-Paul-Emile ;
36. Somerville Uranus-Gaston-Fernand ;
60. Fantuzzi-Antoine-Mathieu ;
62. Novella Philippe-Joseph-Barthélemy.

M. Pascolli Alexandre-Louis est classé le premier dans la cas où des nominations viendraient à se produire.

Corset assassin

Une jeune fille qui avait pris place lundi dans un omnibus de Londres, tombait tout à coup, évanouie. On la transporta dans un hôpital, où elle succomba quelques heures plus tard.

L'enquête ouverte par le coroner a révélé que cette jeune fille avait été tuée par son corset, qu'elle portait étroitement serré pour se donner l'apparence d'une taille svelte. On apprit, en outre, que la pauvre enfant dormait le soir volontairement embrassée dans une armature de fer formée sur mesure.

L'autopsie a démontré d'ailleurs des désordres du caractère le plus grave. La folie notamment avait pris sa forme naturelle, et des tumeurs cancéreuses étaient en voie de formation dans la région pectorale et sous les bras.

Le coroner a qualifié ce décès : *Un bel suicide par coquetterie*, et a prié les journalistes présents de donner cette affaire toute la publicité possible.

Petite Gazette
VARIÉTÉS AGRICULTURES DU 3 NOVEMBRE

7 novembre. — 7 heures de matin, + 13.5 ; midi, + 19.0 ; 6 heures de soir, + 14.0 ; Minima, + 10.3 ; maxima, + 18.4.

8 novembre. — 7 heures de matin, 759 mm.; midi, 720 mm.; 6 heures de soir, 780 mm.

9 novembre. — 7 heures de matin, + 12.5 ; midi, + 18.0 ; 6 heures de soir, + 12.5 ; Minima, + 8.0 ; maxima, + 18.0.

Stages de la mer, pour les pêcheurs.
Régime des vents : matin, + 0,8 ; soir, + 0,40 ; Plombières, à 9 heures de matin : 0.

Nécrologie

Une dépêche de Paris nous a apporté la triste nouvelle de la mort de M. Crociani Fantuzzi, banquier, emporté, en peu de jours, par une bronchite que n'eut pu combattre tous les soins de la famille et les ressources de la science.

M. Fantuzzi était âgé de soixante-deux ans, mais sa robuste constitution semblait lui promettre encore de longs jours. Il dirigeait avec activité, et avec une grande intelligence, des affaires et une parfaite honnêteté, dans des maisons de banque les plus sérieuses de la capitale, et avait fait le meilleur emploi de son importante fortune ; ses compatriotes, particulièrement ceux du Cap, étaient siers de trouver auprès de lui un accueil cordial.

Nous nous associons au deuil de la famille Fantuzzi et lui présentons toutes nos condoléances.

A Saint-Charles

Le Triduum préparatoire à la fête de Saint-Charles Borromeo, commencera aujourd'hui 5 du courant.

Jeudi, vendredi et samedi, Saint 7 heures et demie de soir.

Dimanche, jour de la Fête, Office de Conférence à 9 heures, Grand'Messe à 10 heures, Vêpres à 7 heures, du soir.

Le Comité socialiste a fait publier l'avis suivant : « Le dimanche, 15 novembre, aura lieu un nouveau meeting auquel sont invités tous les députés socialistes et les délégués des sociétés ouvrières. Ce sera un meeting de protestation contre l'attitude réactionnaire du gouvernement et les agissements de la police. »

Le mariage du duc d'Orléans

Le duc d'Orléans est arrivé hier à Vienne, ainsi que l'archiduchesse Marie-Dorothee et sa famille.

Ce matin, à midi, a eu lieu au palais impérial, dans la salle des conseillers intimes, l'acte de renonciation de sa fiancée, l'archiduchesse Marie-Dorothee, à ses droits de succession à la couronne d'Autriche-Hongrie.

Assistaient à cette cérémonie l'empereur, les archiducs majeurs, les conseillers intimes et les ministres.

Ce soir, dîner et représentation de gala à Schönbrunn.

L'impératrice d'Autriche n'assistera pas au mariage. Elle a quitté Vienne, ce matin, pour se rendre à Waldegg, auprès de sa fille l'archiduchesse Valérie.

Cette élection affirme le protectionnisme à outrance. Le plus gros parti engagé sur ces élections est celui d'un New-Yorkais qui garde l'anonyme, lequel a déposé dans une banque 1.500.000 francs sur l'élection de M. Mac-Kinley, contre 500.000 francs qu'a parié M. Stratton, de Colorado-Springs, sur celle de M. Bryan.

LE PROCÈS DE LA DETTE EGYPTIENNE

L'appel du jugement de la Caisse de la Dette est fixé au 17 novembre, il viendra devant une Cour composée de un Français, un Russe, un Allemand, un Italien, un Grec et trois juges indigènes.

Les plaidoiries occuperont très probablement une séance ; le jugement sera rendu quatorze jours après.

Nouvelles Maritimes

Le nouveau Meeting à Carmaux

Le comité socialiste a fait publier l'avis suivant : « Le dimanche, 15 novembre, aura lieu un nouveau meeting auquel sont invités tous les députés socialistes et les délégués des sociétés ouvrières. Ce sera un meeting de protestation contre l'attitude réactionnaire du gouvernement et les agissements de la police. »

L'Affaire Arton

Les débats de l'affaire Arton continué aujourd'hui.

Plusieurs témoins ont été entendus à cette audience, entre autres l'expert Flory et M. Durand, administrateur de la Société de la dynamite, qui a fourni quelques explications sur le rôle équivoque d'Arton.

L'audience a été renvoyée en suspension à demain.

BOURSE DE PARIS

3 Nov. — 4 Nov.

Rente 3 p. 100 ant. — 102.37 — 102.35
— 3 p. 100 am. — 100.50 — 100.65
— 3 1/2 0/0 — 105.10 — 105.15

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES.
Léon Bureau, corseur, de Bastia, et Mlle Marie-Dominique, sœur de Valentin Bureau, de Bastia.

Dominici Jean-Baptiste, marié, de Bastia, et Williams Filippa-Claire-Annamarie, couturière, de Livorno.

NAISSANCES.
Desnos Marie-Toussaint.

DÉCÈS.
Cécile Marie, 53 ans, de Piedraforte de Gaggia, Niello Marguerite, 1 an, de Bastia, Niello Thérèse, célibataire, 31 ans, de Bastia, de Livorno.

LOTÉRIE
DE 500 000 L. 150 000 L.

Le tirage aura lieu le 15 novembre 1896 à Paris, au Théâtre-Français.

LE MERVEILLEUX CORICIDE
(Rondelle-Emplate) Marque déposée

Supprime en trois jours sans douleur, par simple application les Cors, Oignons, Œils-de-Perdre, Durillons, Vernus, etc.

Prix de la Boite : 1 fr. 25. Demi-boîte : 75 cent.

Envoi gratis d'une petite boîte d'essai contre envoi de cette annonce découpée et d'un timbre-poste.

Ph^o CHARLAND, 12, B^o Bonne-Nouvelle, Paris
et HALPIÈRE, 6, Rue Demarçay.

MADAME FABRIZI

Bastia, Boulevard Paoli, 33

Préviat sa nombreuse clientèle, qu'elle vient de recevoir un riche assortiment de nouveautés, provenant des premiers maisons de Paris, telles que chapeaux modérés dernière nouveauté, capotes, chapeaux de dentil, prix modérés.

Come article réclame : TOQUE FOURRURE ENFANT, 2 fr. 50.

Façon de chapeaux gratis à toute personne qui prendra des fournitures chez elle.

AVIS

Après le cigare L. K. CORNIC, à 5 centimes, dont les fumeurs ont déjà apprécié l'incontestable supériorité sur tous les produits similaires qui ont été offerts jusqu'à ce jour, M. SIMON DAMIANI offre maintenant un plus Haucan dans le PATRIOTE, en boîtes de 10, au prix de 0,60 la boîte.

Ne pas oublier que M. Simon Damiani a un stock très varié de vins indigènes et étrangers et de liqueurs de marque, et qu'il est son concessionnaire des Cigarettes Égyptiennes, marques TOCO, le MAÛTTI, et Suzzani.

A la Grande Civette
— ARLE DES RUES MIOT À NAPLES —

ECOLE DES FRÈRES DE CALENZANA

Cette école a été ouverte le 3 novembre.

CÉDRATS

MM. A.-J. GREGORI et C^o de Livourne, propriétaires de ces cédrats qu'ils achètent les cédrats à l'Abattoir de Lupino.

Adresse : Rue Miot, n° 3, Bastia.

AVIS

Pour renseignements sur les conditions de vente et pour recevoir des échantillons de vin 1896 du Domaine de Casabianca s'adresser à Bastia, à M. LEGGIA, à Capannello, maison Ramelli, rez de chaussée.

Au domaine de Casabianca, par Aleria, à M. FRATONI.

MODÉS

M^{lle} FANNY SUZZONI est de nouveau de passage à Bastia. Elle rapporte de Paris un grand nombre de chapeaux et capotes, derniers genres, pour la saison d'hiver, ainsi que toutes sortes de fournitures fantaisies, soieries, voilettes, etc.

RECLAME : Chapeaux feutre genre velours ou rubans et fantaisie, 5 fr. Deuil sur commande à des prix exceptionnels de bon marché.

Vente au comptant
35, Boulevard Paoli, 35 étages

M. Simon Damiani, Agent général de la Compagnie d'assurances sur la vie L'Économique, à l'honneur d'informer les assurés de la Compagnie qu'ils pourront se présenter en son bureau à partir de ce jour, pour y toucher le montant de leurs répartitions de l'exercice 1895.

Bastia, le 2 août 1896.
Angle des rues Miot et Napoléon.

VIN GARANTI NATUREL

analysé par M. G. GENTIL, pharmacien de 1^{re} classe, provenant du Domaine de M. Philippe MORGIGNI, appartenant à M. Philippe MORGIGNI, de Sartène.

En vente chez M. F. Fournier, Boulevard Paoli, 23, Bastia, (40 centimes le litre)

Les personnes qui voudront le recevoir directement peuvent adresser leurs commandes à M. F. Fournier.

ERS A PLANCHER

FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS & MARECHAL

Chaux & Ciments, Plâtres
BOIS, TIRAIL, CARRELAGES, TOUTS A TOUIT

Ch. CLÉMENT
Entrepreneur aux Magasins Généraux, BASTIA

L'un des rédacteurs généraux,
MATHIEU OLLAGNIER,
BASTIA, IMPRIMERIE CHAGNIER.

MAISON L.-N. MATTEI & C^o

GRANDS BOUTILLIERS BASTIENS

BASTIA (Corse)

met en vente de l'excellent Can-de-Vie de vin Corse aux prix suivants :

Eau-de-Vie de Vin
Anci 1813, bouteille de 1/2, à pages, 1,50
— 1813, — — — — — 1,20
— 1813, — — — — — 1,15
— 1813, — — — — — 1,10

Eau-de-Vie de Mars
Vieille, bouteille de litre, ... 1,25
Nouvelle, bouteille de litre, ... 0,85

Eau-de-Vie pour conservation de fruits

MAISON L.-N. MATTEI & C^{IE}

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI

ET

LE VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Ce nouveau Vin apéritif, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument hygiéniques et stomachiques.

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur :

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent CIGARE MATTEI ou ne pas fumer

Basta, imprimerie Ollagnier.

Le Gérant : M. OLLAGNIER.

21^e ANNE

DIMANCHE, 8 NOVEMBRE 1896

00487

N^o 269

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES

JOURNAL

QUOTIDIEN

5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
 MATTEI & C^{IE} Directeur
 Les abonnements sont payés d'avance
 Faits divers, 4 fr. — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25



Correspondant spécial, M. JULES BARIOLD, 41, rue Fontaine, à Paris
 ABONNEMENT (Payable d'avance)
 CORSE : 12 fr. par an, 6 mois, 7 fr. 50
 UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
 le port en sus
 Un an républicain pour des abonnés républicains.

LE CALENDRIER
 Fête d'aujourd'hui : Les Quatre Couronnés, (Fête des maçons.)
 Samedi : (heure nationale)
 Lever, 6 h. 18 m. — Coucher, 4 h. 13 m.
 Lune : Premier Quart, le 13. — Pleine le 20
 Fête de demain : Boutique de Corse.

7 NOVEMBRE

Les Curiosités de la Semaine

Le comte Savoiron, officier de cavalerie dans l'armée italienne, vient de mourir d'une chute de cheval. Il avait été, en Abyssinie, le héros d'une aventure où il déploya une véritable grandeur d'âme. Fait prisonnier par le ras Aloula, il avait demandé à celui-ci de se charger d'une mission auprès d'un général italien. Le ras lui accorda la permission de se rendre auprès de ce dernier, mais à la condition qu'il reviendrait ensuite se constituer prisonnier. Le comte Savoiron, fidèle à sa parole, revint se livrer au ras. L'antique obsession de sa famille, que ses compagnons de prison avaient évitée, fit croire au ras que le jeune comte appartenait à la famille royale de Savoie. Aussi Aloula le retint-il, dans l'espoir d'obtenir des avantages diplomatiques ou au moins une forte rançon. Le R. P. Coubeaux, appelé par le jeune comte en sa prison, le trouva dans un tel état de désespoir, qu'il fit des démarches auprès du ras Aloula pour obtenir sa délivrance. Une rançon de 60.000 francs fut exigée. Sur les instances des parents, le Père Coubeaux se porta garant. Mais jusqu'à ce que le dernier centime fut payé, le Révérend Père dut prendre la place du comte Savoiron dans sa prison. Il y demeura quarante jours.

Un épisode des noces du prince de Naples. Au moment où la princesse Hélène se rendait à l'église Saint-Nicolas-de-Bari pour la cérémonie de l'abjuration, la pluie tombait à torrents. Une paysanne, rompant le cordon des ruelles, parvint jusqu'au carrosse et offrit un parapluie à moitié cassé à la princesse, qui le prit en souriant, et en fit usage jusqu'à l'arrivée à l'église ; malheureusement la paysanne trouva immédiatement de nombreux imitateurs et encore plus d'imitatrices, et la police et les soldats eurent la plus grande peine à retenir tous ceux qui voulaient donner leur parapluie à la princesse. Pour un peu le carrosse royal eût été transformé en un grand nuage de parapluies de toutes les couleurs et de toutes les dimensions.

À l'occasion de ces fêtes nuptiales du prince de Naples, dix dames de la ville de Trieste ont richement brodé pour les nouveaux époux un morceau d'étoffe d'environ un mètre carré. Le dessin représente Trieste tendant ses

bras vers l'Italie, mais, vainement, car l'espace libre est couvert d'une forêt de bottonnettes, au milieu de laquelle se tient une vieille femme revêtue d'un habillement multicolore et qui représente l'Autriche. Comme cela a dû faire plaisir au cher allié de François-Joseph !

Les pères et mères de famille devraient bien lire les compte-rendus sommaires des réunions de l'Académie de médecine que publient les journaux. À l'une des dernières séances, M. Wallin a communiqué une enquête faite dans un certain nombre de familles riches ou aisées sur les effets que produisent sur les enfants les excès alcooliques des nourrices. Il résulte de ses recherches que fréquemment dans ces familles les nourrices présentent des accidents dus à ce que leurs nourrices s'alcoolisent incidemment par la quantité exagérée de vin, de bières fortes et d'autres boissons que les maîtres accordent tout naturellement et dans la meilleure intention du monde. Il a constaté que dans plusieurs cas, ces excès se traduisaient chez l'enfant par de l'insomnie, de l'excitation, quelques mouvements convulsifs, voire par de vraies convulsions. Ces accidents alternent parfois avec des périodes de sommeil profond. Pour M. Wallin, un demi-litre de vin, un litre de lait, et comme surplus, de l'eau additionnée d'un sirop de fruits, devraient suffire à l'alimentation liquide d'une nourrice ! Voilà un conseil qui sera d'une application difficile dans certaines localités, où, suivant une expression proverbiale, « une bonne nourrice doit boire autant qu'un sonneur de cloches » !

Toujours à l'Académie de médecine, on nous apprend que bien dangereux est le voisinage des perruches. Ces animaux qui font le bonheur des portières et de beaucoup d'autres personnes, sont sujets à des maladies infectieuses qui se propagent avec une grande facilité. Il ressort d'un travail de MM. Gilbert et Fournier, que cette épidémie a frappé une fois cinq personnes : trois furent atteintes légèrement, deux moururent en huit ou neuf jours. Ces deux dernières avaient plus que les autres touché et soigné les perruches ; elles les nourrissaient de bouche à bec, alors qu'ils étaient déjà malades. Les deux médecins conseillent de prendre des mesures, lorsqu'on se font des arrivages de perruches, lesquelles devraient être soumises à un traitement.

PIPELET.
NOMINATIONS ET PROMOTIONS
 M. Pissani Joseph, avocat, est nommé substitut du procureur de la République d'Ajaccio.
 M. Alessandrini, receveur buraliste à Livorno, est nommé à Anzy-sur-Gironde.
 M. Poggi, répétiteur au lycée Charlemagne, est nommé aux mêmes fonctions au lycée Carot.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 8 Novembre, à 2 h. 1/2
 1. Le Chasseur Alpin, Solidaire.
 2. L'Enlèvement du Sérail, Mozart.
 3. Andante de la Symphonie en ut mineur, Beethoven.
 4. Fantaisie sur Henri VIII, Saint-Saëns.
 5. Air de temps passé, Berlioz.
 Le Chef de Musique, Straack.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 6,50 à 10 fr. les 100 k.
 Pommes d'amour, 30 à 35 fr. les 100 k.
 Petits pois du pays, 50 fr. les 100 k.
 Haricots verts fins, 50 à 65 fr. les 100 k.
 Oignons de Toulouse, gros, 10 à 16 fr. petits, 18 à 20 fr.
 Poires, 15 à 65 fr. les 100 k.
 Châtaignes de la Lozère, 30 à 35 fr.
 — de la Corse, 15 à 21 fr.
 Noix de Grenoble, 45 à 50 fr. les 100 k.
 Champignons des Pins, 45 à 50 les 100 k.
 Pommes, 15 à 40 fr. les 100 k.
 Merisgrives de la Corse, 15 à 18 fr. les 100 k.
Criée de Marseille
 Langoustes vivantes de la Corse, petites, 250 à 300 fr. les 100 k. moyennes, 300 fr.
 Mulets de la Corse, 75 fr. les 100 k.
 Poissons de roche de la Corse, 75 à 150 fr. les 100 k.
Quais de Marseille
 Charbon de Corse, 8,25 à 8,75 les 100 k.
 du Var, 10,75 à 11,50.
Bourse de Marseille
 Sacre raffiné, les 100 k., esc. 2 1/2 0/0.
 pains, 5,5 vrac, 38,00; canastres, 38,00; scié, rangé en caisses de 50 k., 44,50; nouveau, 40,00 fr.

LE COMMANDANT LUCCIONI

Le commandant Luccioni, du 85^e, était un de ces officiers intrépides qui font l'honneur du soldat par leur courage et leur maîtrise du danger, hommes précieux dans les batailles pour le réconfort et l'extrait qui communique leur exemple. Le 18 août 1870, sur le plateau de Rezerin, la vaillante brigade Sauglé-Ferrière, que le 85^e composait avec le 80^e, était à cheval sur la route de Gravelotte, par où, de midi à huit heures du soir, trois corps d'armée allemands (40.000 hommes) débouchèrent successivement du ravin de la Manoe. Entre l'aberge Saint-Hubert, sur la route même, et le ferme de Moncois, plus à droite vers le Nord, dans les terres en des d'axe, le 85^e s'était embossé dans les tranchées-abris, et à mesure que les régiments prussiens envahissaient de ravins boisés, silhouettes noires à jour sous le soleil balayant, le tir précis s'élevait sur les chasse-pois les rejetés en désordre dans les tas-lou.
 Bravement, une de ces volées comme le vêtement nombre des chasseurs à pied en s'avançant causé deux cents guerres, arriva le feu de ses tranchées : le bruit avait couru qu'un bataillon de chasseurs était devant le 85^e et le cri : « Casses le feu ! » se répétait de proche en proche.

Commandant l'ennemi — car c'était bien lui qu'on avait devant soi — s'élevait sur le gazon, par la route, dégageant Saint-Hubert, et derrière les colonnes d'infanterie, plusieurs batteries d'artillerie avec quatre régiments de cavalerie — abais et entraînés — avaient grandi le

pléon. « Faut-il reprendre le tir ? Il importait de faire cesser l'incertitude sur cette infanterie qui s'engouffrait dans ces positions et allait prendre nos tranchées en écharpe.
 A cette vue, le commandant Luccioni enjoignit le rebord des ouvrages et le volait debout sur le glacis labouré par les obus, harcé par les balles. Au pas de course il s'y blanchit en avant, à plus de cent mètres dans la zone intermédiaire des armées en présence, cible vivante offerte à la mort, et il s'arrêta là, sonde du regard la profondeur des tranchées en pente, examine les positions de l'ennemi, consulte les régiments. Puis il retourne sans à-coup et le feu reprend avec une intensité formidable dans les directions qu'il indique, et l'on remarque tout de suite, qu'à peine quelques coups qu'elle se trouvait déjà dans une situation d'espérance. Ce n'est que grâce aux plus entières efforts que l'on parvenait à la ramener pas à pas jusqu'à la hauteur de bois, et quelques pièces restaient abandonnées sur place.
 « Le 85^e abais va pour le soutenir ; mais ses pertes croissent rapidement ; déjà plusieurs positions de l'ennemi sont prises, et une partie (le 3^e régiment) complètement défilé. « M. Luccioni, en contant dans le ravin. Enfin les abais battent en retraite, et les troupes régimentaires qui les suivent, sont qu'une batterie à cheval, faisant également demi-tour et, s'écroulant sous une pluie incessante de projectiles de toute espèce, reviennent prendre leur position première. »

Et ce, et trois corps prussiens furent, à vingt reprises différentes, rejetés pièce-me dans le sanglant ravin de la Manoe.

Pour le Tzar

M. Damartini, conseiller d'arrondissement et maire de Castello-di-Rostino, vient de recevoir la lettre suivante de M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie à Paris.
 « Sa Majesté l'Empereur, très sensible aux hommages de bienvenue de la Municipalité de Castello-di-Rostino, a daigné charger Son Ambassadeur de se rendre l'interprète de Ses meilleurs remerciements.
 « Paris, le 21 Octobre 1896.
 « DE MOHRENHHEIM. »

La Messe de Départ

Demain matin, lundi, à 9 heures, aura lieu, à Saint-Jean, la messe de départ des jeunes soldats de la classe.
 M. le vicaire Quinquini prononcera une allocution.
 La messe sera suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement.
 Des places seront réservées aux inscrits qui, tous, ont reçu par lettre l'invitation d'assister avec leurs familles à cette cérémonie.
 Un petit souvenir leur sera distribué.

Gazette Départementale

SANTO-PIETRO-DI-TENDA. — Une grande affluence de population, parmi laquelle on remarquait le maire et les membres du conseil municipal, au port, mardi dernier à deux heures, au départ de M. le chanoine Germaini, qui talait son entrée dans notre commune.

L'accueil fait à ce vénérable ecclésiastique a été des plus enthousiastes. Aussi, faut-il espérer que M. le chanoine Geroulet continuera, comme il l'a fait d'ailleurs, partout où il a été appelé à exercer son saint ministère, à répandre sur nos enfants les bienfaits d'une bonne éducation chrétienne.

Nous le prions de recevoir en attendant les plus gracieux souhaits de bienvenue. — Un habitué.

PELÉ. — Un fait bien extraordinaire vient de se produire dans cette commune.

Quatre débris sont courus dans la journée d'avant hier. Partis vers 118 habitants, et jamais n'y avait eu deux débris dans la même jour.

Lire notre feuilleton à la quatrième page.

LA GARANTIE FONCIÈRE

Le succès de la Garantie Foncière pour son vin de Corse de 1905 a été encore plus accentué que nous ne l'avions dit dans un de nos derniers numéros, car nous apprenons que le 12 octobre dernier, par une hausse et des plus fortuites coïncidences, tandis que M. Lang, directeur de cette mutualité coopérative agricole, était au moment d'arguer, entouré de ses dix amis (le comité me dans à Paris) et des soixante-quinze ouvriers de la mutualité, par un déjeuner champêtre, où le caré de la marine de Honfleur a adressé à ce vieux pionnier, déjà si apprécié par l'université et les sociétés physiques, une allocution des plus sympathiques pour l'œuvre et son directeur, le jury de l'exposition internationale de libre échange, à Londres, et à la même date, presque à la même heure, après avoir accordé à la Société, une médaille d'or et un diplôme d'honneur, s'est ouvert à Roubaix et à l'édifice d'honneur, à la mutualité ouvrière, une plus haute récompense de ce point de vue moral, en donnant à M. Jules Lang, son fondateur, une autre médaille d'or et un diplôme d'honneur, à titre d'encouragement, pour sa collaboration à une entreprise coopérative que le jury a qualifiée de patriotique et de grandiose.

Cet encouragement venu de l'étranger, n'est-il pas la plus précieuse des récompenses pour ceux qui ont consacré leur vie à l'œuvre sociale, à la prospérité de leur patrie? Les membres du jury ont pu constater que leurs dévotionnaires s'élevaient, revenant de leur œuvre, observant, à l'œuvre, une consécration bienvenue dans cette coopération, composée pour la première fois en France, de petites bourses, toutes plus passionnées les unes que les autres pour la transformation et le progrès de notre beau pays de Corse. Répêtons donc tous, en Corse, chacun en ce qui nous concerne, les mots qui ont servi de devise à cette exposition internationale de Londres: Honneur au travail, et ajoutez à cette devise les mots de l'Évangile, peut-être un peu trop oubliés en Corse et ailleurs: et vive avec honneur de bonne volonté.

SAVOIR DES PARQUES DU CONGO
Le plus parlant des savons de toilette
3 Grands-Prix, 20 médailles d'Or.

Petite Gazette
Variétés Artistiques du 7 Novembre
7 représentations. — 7 heures du matin, 4 1/2; 18 0; 17 0; 8 heures du soir, 4 1/2; 16 0; 17 0; 18 0; 19 0.

8 représentations. — 7 heures du matin, 163 mm.; midi, 164 mm.; 6 heures du soir, 157 mm.
Fem. — 3 h. de matin, N. E. jules brève.
4 h. de soir, E. N. E. table.

Etat de ciel, ouest.
Etat de mer, petite houle.
Hauteur des vagues: matin, 4 1/2; soir, 4 0, 4 1/2; Fierrière, à 9 heures du matin: 0.021.

En présence du nombre considérable de demandeurs qui se sont présentés, il a été décidé de surseoir à l'admission de cette bourse, jusqu'à l'admission des examens du baccalauréat. On prévoit que d'autres bourses pourraient devenir vacantes, et on ne ferait ainsi qu'une seule distribution.

Bourges au lycée
Une bourse d'internes au lycée se trouve vacante, et le conseil municipal devrait choisir le titulaire à sa prochaine réunion.

Pharmacie Marcantelli
L'huile de foie de Morue vierge, ambrée, extraite des foies frais de Morue est importée directement de Bergen par la pharmacie Marcantelli.

BOURSE DE PARIS
6 Nov. — 7 Nov.
Rente 3 p. 0/0 ancien... 102.50 — 102.60
— 3 p. 0/0 nouveau... 101.00 — 100.25
— 3 1/2 0/0... 100.00 — 105.40

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES.
Marini Antonio-Dominique, bouquier, de Bastia, et Pinelli Nestora, mégisserie, de Bastia.

NAISSANCES.
Vignati Ignace-Louise — Agenti Maria-Antonietta. — Landi Maria-Othelina.

plusieurs jours, mais en vain; son agonie a été terrible et n'a fait qu'augmenter l'immense douleur de ses chers parents qui n'ont reculé devant rien pour tenter de la dispenser à la mort.

La levée du corps a eu lieu ce matin, et l'inhumation a été faite à Barbaggio, dans le caveau particulier de la famille Devischi.

Nous présentons à M. et à Mme Graziani l'expression de nos sincères regrets.

Enregistrement
Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Benigni, receveur de l'enregistrement et des domaines à Saint-Florent, a été reconnu admissible à l'emploi de receveur-rédacteur.

Au Lycée
Le conseil académique d'Aix vient d'approuver la fixation des congés du lycée de Bastia, pendant l'année scolaire 1905-07.

Noël: sortie le 23 décembre après la classe du matin; rentrée le 3 janvier à l'heure habituelle; reprise des classes le lundi matin.

Pâques: sortie le mercredi saint, après la classe du matin; rentrée le lundi soir, 25 avril; reprise des classes le mardi matin.

Pentecôte: sortie le mercredi 2 juin, après la classe du matin; rentrée le mercredi soir 9 juin; reprise des classes le jeudi matin.

Constitution
Les nommés Mattei Xavier, adjoint; Clavetti Ange-Toussaint, Clavetti Michel-Ange, Bonetti Benoit et Battistini Simon, de Scolca, sous mandat d'arrêt pour attentat aux droits civiques, se sont constitués d'ans la journée, entre les mains du général Antoniotto, de la brigade d'Ile-Rousse.

Ces cinq individus seront jugés à la prochaine session d'assises, avec le maire, M. Battistini Applon, obtenu depuis quelques jours à la maison d'arrêt de Bastia.

A Saint-Charles
La fête de Saint-Charles Borromée sera célébrée, avec la plus grande solennité, aujourd'hui dimanche, dans l'Oratoire de ce nom.

Ordre des cérémonies:
Office de Confédération à 9 heures. Grand-Messe à 10 heures. Vêpres à 7 heures du soir, suivies du Salut et de la Bénédiction de la Sainte-Relique.

Dépêche de Nuit

NOUVELLES MILITAIRES

LE GÉNÉRAL GIOVANNINELLI
Sur la proposition du ministre de la guerre, le général Giovanninelli, commandant le 3e corps d'armée, est maintenu dans son commandement pour une nouvelle période de trois ans.

M. Zanetacci, capitaine au 38e régiment d'infanterie, est désigné pour commander un second l'Ecole militaire préparatoire de Montreuil-su-Mer.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

L'incident Arton
Le garde des sceaux a exposé les incidents qui se sont produits devant la cour d'assises de Versailles, et a communiqué la lettre adressée par Arton au procureur général.

Le conseil a décidé qu'en communiquant cette lettre au gouvernement anglais, le ministre des affaires étrangères lui exposera qu'Arton renoncera au bénéfice du traité d'extradition, le garde des sceaux se propose de le faire comparaître devant la cour d'assises de la Seine, pour être jugé à nouveau sur le chef de corruption de fonctionnaires.

CHASSE PRÉSIDENTIELLE

Le président de la République est rentré, ce matin, de Rambouillet.

Une grande chasse officielle aura lieu demain dans les forêts de Marly.

La santé de l'amiral Desnard

Les médecins ont prescrit au ministre de la marine le repos le plus complet.

L'incident Arton
Les journaux occupent beaucoup des incidents qui se sont produits au cours du procès Arton et de la gravité de la décision prise en conseil des ministres.

Obèques du lieutenant Collot

Ce matin ont eu lieu, à Notre-Dame d'Alger, les obèques solennelles du lieutenant Collot, qui a été massacré, le 31 octobre, près d'El-Coléa par les Champs, avec trois soldats des troupes sahariennes qui l'ac-

compagnaient, pendant qu'il opérail des levées topographiques.

Une cérémonie solennelle avait été célébrée à El-Coléa.

Les Morts du Jour

Monsieur d'Hulst
Mgr d'Hulst est mort aujourd'hui, à l'âge de 55 ans.

Il a été administré par le cardinal Richard.

Mgr Maurice Le Sage d'Hauteroche d'Hulst représentait à la Chambre, depuis 1892, la troisième circonscription de Brest, en remplacement de Mgr Freppel. Il était rentré hier de Biarritz.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson.
La séance est ouverte à 2 heures. M. Henry Cochin, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Éloge funèbre
Le président fait l'éloge funèbre de Mgr d'Hulst, qui faisait partie de la Chambre depuis le mois de mars 1892.

Les sous étrangers
M. Chevillon questionne le ministre des finances sur la circulation des sous étrangers.

M. Leydet transforme cette question en interpellation.

M. Cochery répond que l'administration a pris toutes les mesures nécessaires pour expulser sans crise le monnaie étrangère.

L'ordre du jour pour et simple a été adopté.

Interpellations sur l'Algérie

Discussion des interpellations de M. Fleury-Ravarin sur l'organisation de l'Algérie, et de M. Saint-Germain sur les agissements des méthodistes anglais en Algérie.

M. Fleury-Ravarin formule de nombreuses critiques sur l'organisation administrative.

M. Forcioli répond à M. Fleury-Ravarin, dont les critiques lui semblent très exagérées.

Suite de la discussion lundi.

Semences d'Automne

Gaines de choux
Lazero de Provence, très qualifiée concuée. — Trifolium violet (trifolium). — Vesces noires et rouges. — Fèves grises de Sicile. — Fèves pois blancs à longue cosse. — Pommes de terre roses Galy et autres espèces. — Rapports pour ligatures et greffage de la vigne. En vente chez THIERS Faustin, Bastia.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

Les créanciers de la liquidation judiciaire du sieur Petrucci Pascal, entrepreneur et volier à Lavasina de Bastia, sont invités à se présenter en Chambre de conseil du Tribunal de commerce de Bastia, le mardi 17 de courant, à 9 heures et demi de relevée, à la vérification et collation de créances.

Le Greffier instructeur du Tribunal, PASTORICCI.

DEJEUNER LUCCHETTI
Aujourd'hui
Tribunal Civil de troisième instance de Bastia

Vente
meuble - immobilisable

sera procédé le premier débire mil huit cent quatre-vingt-seize, à une heure de relevée, en l'audience des criées Tribunal civil de troisième instance de Bastia, à l'adjudication au plus haut et dernier enchérisseur biens immeubles dont la liquidation suit, en sept lots.

Désignation
Premier lot.

Oligastro, terre arable, jarclément à citronniers, raisins, fruitiers, réservoir et à arrosage, maisonnée et verte à asphalté. Le tout contenances de deux hectares, quatre-vingt-quatre ares, neuf centiaras, tenant à l'arrière de la dame veuve Battistini d'une part, à celles de Pierre de Larosset et à chemin public d'autre part.

Deuxième lot.

Padulella, formant quatre parcelles distinctes, terre arable, réservoir, amandiers, pailleur, aire à blé avec source d'eau et surs, de la contenance totale d'un hectare, trente-sept ares, sept décimètres, tenant à l'arrière de la dame veuve Battistini d'une part, à celles de M. Laurent et à chemin public d'autre part.

Troisième lot.

Capo, terre en friche, terre arable, olivier, chênes verts et pin planté, de la contenance de deux hectares, tenant à l'arrière de M. Marco-Antonio Lucca d'une part, à celles de M. Cardoni Joseph et à chemin public d'autre part.

Quatrième lot.

San Pietro, formant deux parcelles distinctes, terre arable, vigne, avec source d'eau, de contenance d'un hectare, quatre-vingt-trois ares, soixante centiaras, tenant à l'arrière de M. Cardoni Joseph et à chemin public d'autre part.

Cinquième lot.

Molinaccio, terre arable, gravier où se trouve un moulin en mauvais état, de la contenance d'un hectare, quatre-vingt-sept ares, quatre-vingt-huit centiaras, tenant à l'arrière de M. Marchetti d'une part et à celles de Ceccaldi Joseph, d'autre part.

Sixième lot.

Capo, consistant en terre arable et pâture avec cabane, gravat d'abri, et terrain inculte, de la contenance d'environ un hectare et demi, tenant à l'arrière de M. Cardoni Joseph et à chemin public d'autre part.

Septième et dernier lot.

Maison d'habitation, site à l'ouest, au quartier Pistone, composée d'un rez-de-chaussée

avec deux magasins sur caves, cinq pièces au premier étage, avec un four à pain, sites, atténuances, servitudes et dépendances de la même, percée de treize ouvertures portes et fenêtres, couverte à tuiles, confrontant avec maisons des sieurs Mancacci et Angelini, au Nord-Est, et avec chemin public du village au Sud-Est. Les immeubles ci-dessus décrits, sont cultivés et exploités par le sieur Lomellini Thomas, partie saisie, et se trouvent imposés au rôle des contributions foncières de la commune de Lumio pour un revenu annuel

EXTRAIT de la Matrice cadastrale de la commune de Lumio délivré à la requête de M^r Savelli, huissier à l'Ile-Rousse.

M. LOMELLINI THOMAS, de JACQUES-FRANÇOIS, propriétaire, demeurant à Lumio, inscrit aux folios 481 et 518 de la matrice cadastrale de la commune sus-dénommée pour les parcelles ou portions de parcelles ci-après détaillées.

NUMÉRO D'ORDRE	SECTION	NUMÉRO DU PLAN	CANTON Triège ou lieux dits et nom des parcelles	NATURE de la propriété	CONTENANCE	CLASSE	REVENU	OBSERVATIONS
1	D	303	Molinaccio	Gravier	H. A. C.	1	F. C.	
2		304	id.	Terre	1. 82. 94	3		10,98
3	A	132	Lumio	Sol de maison				
4		106	Fontanella	Terre	02. 82	1		42
5		902	id.	Terre	39	1		06
6		592	Lumio	Jardin potager	77	2		25
7		593	id.	Terre	01. 42	1		22
8		593	Nonciata	Bâtiment	19	1		03
9		595	id.	Aisances	01. 08	1		17
10		539	Padulella	Cactiers	05. 09	1		1,20
11		540	id.	Terre	23. 37	5		31
12		541	id.	Olivet	94. 84	1. 2		15,98
13		542	id.	Terre	33. 37	2		3,07
14		543	id.	Olivet	09. 29	1		6,71
15		544	id.	Terre	02. 80	2		39
16		568	id.	id.	38. 41	2		4,92
17		612	San-Pietro	id.	22. 65	1		3,62
18		613	id.	id.				
19		641	Chioletta	id.	70. 47	1. 2		0,47
20		642	id.	id.	90. 86	2,3,3,4		4,55
21		644	Padulella	Bâtiment	50	1		09
22		645	id.	Terre	83. 13	1. 2		11,34
23		646	id.	Olivet	21. 17	2		10,58
24		647	id.	id.	10. 85	2		5,43
25		648	id.	Terre	5. 69. 64	1. 2. 3. 4. 5		42,51
26		654	Braggio	Olivet	06. 78	1		4,95
27		655	id.	id.	08. 50	1		6,90
28	A	656	id.	Pâtare	17. 55	1		23
29		656	id.	id.	08. 68	1		11
30		657	id.	id.	07. 71	1		10
31		658	id.	Terre	2. 31. 90	5		3,02
32		659	id.	Rochers	4. 28. 90	1		2,14
33		660	id.	Terre	2. 25. 90	5		3,71
34		661	id.	Rochers	25. 39	1		18
35		662	id.	id.	1. 25. 75	1		63
36		662	Radioles soprano	Pâtare	77. 13	1		1
37	C	45	Ogliastrello	Terre	3. 02. 10	1. 2. 3		22,23
38		46	id.	Verger	19. 54	1		13,08
39		47	id.	Jardin	29. 90	2		10,56
40		49	id.	Vigne	06. 75	3		1,48
41	D	270	Molinaccio	Bâtiment rural	42	1		0,7
42		283	Padula	Terre	22. 39	2		2,46
43		407	Tineretto	Sol de moulin	46	1		0,7
44		275	Molinaccio	Pâtare	1. 06. 94	1		1,30
				Gravier	39. 57	1		20
				Pâtare	39. 48	1		51

Le Petit Bastiais

5 JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : M. JULES BARRIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
MAITHEU OLIVARI, Bastia
Les numéros sont envoyés gratuitement à domicile dans tout le territoire par correspondance.
Frais directs, 2 fr. — Abonnements : 10 fr. — L'année, 20 fr. — En sus des frais de port.



Correspondant spécial, M. JULES BARRIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (Payable d'avance)
Un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. 6 centimes
Six mois, 5 fr. 3 centimes
Un trimestre, 2 fr. 6 centimes
On ne répond pas des manuscrits déposés.

EXTRAIT DE LA MATRICE CADASTRALE DES PROPRIÉTÉS BÂTIES DE LA COMMUNE DE LUMIO.

NUMÉRO DÉSIGNÉ	SECTION	NUMÉRO DU PLAN	CANTON Triage ou lieux-dits et noms des parcelles	NATURE de la propriété	CONTENANCE	CLASSE	REVENU	OBSERVATIONS
1	A	130	Lumio	Maison			75,00	

Les présents extraits certifiés conformes à la matrice cadastrale.

A Lumio, le cinq août 1896.

Le Maire,
Signé : PA. BENUOLLI.

Les dits immeubles ont été saisis à la requête du sieur Vaccaro Dominico, commerçant, domicilié et demeurant à l'Ille-Rousse, ayant pour avoué M^r Lecchetti, propriétaire, demeurant et domicilié à l'Ille-Rousse, en vertu de son contrat de mariage du 15 mai 1885, par lequel il a été convenu que la propriété de l'immeuble en litige serait transférée à son épouse, la demoiselle Lucile Vaccaro, en cas de décès de son mari sans enfants naturels ou légitimes.

Report	500,00	Report	840,00
mobilier Leria, deux cents francs, ci. fr.	200,00	contes d'habitation, n° 2 à Lumio au quartier Pintone, trois cents francs, ci. fr.	300,00
Pour le premier lot composé de l'immeuble Ogliastrillo, trois cents francs, ci. fr.	300,00	Total des mises à prix	1.460,00
Pour le deuxième lot composé de l'immeuble Padelle, deux cents francs, ci. fr.	200,00		
Pour le troisième lot composé de l'immeuble Capelo, vingt francs, ci. fr.	20,00		
Pour le septième lot			
A reporter	500,00	Total	840,00

cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.
Fait et rédigé par l'avoué pourvoyant assigné, le trois octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.
Signé : LUCARETTI.
Démont enregistré.
Pour copie conforme :
Signé : LUCARETTI.
Avoué.
L'un des rédacteurs gérant, MAITHEU OLIVARI, Bastia, Imprimerie Ollivari.

SPECIALITE DE PATES ALIMENTAIRES
USINE A VAPEUR
BASTIA, 8, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
JEAN CAFFARELLI
Fabricateur de pâtes alimentaires, sauces, et produits alimentaires.

Cycles Impérator
SUCKER'S MACHINES GROS TUBE
Valeur 400 f. catal. gratis, 150 f.
M. GEORGES
à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de Bastia, que son cabinet sera ouvert tous les jours de 8 à 11 heures du matin et de 4 à 4 heures et demie de l'après-midi, 17, boulevard Paoli, au 1er étage, au-dessus du Café Andreani.

Atelier français, dirigé par J. MIGNONI, Carrossier
TIBURCE MATTEUCCI
Rue Molina Bianco, à côté des Entrepôts Angli
M. GEORGES
CARROSSIERIE - CHARRONNAGE - FORGE
Fabrication et réparations de tous genres de véhicules, tels que cabriolets, arnyes, wagons, boytinis, etc.
Prix défiant toute concurrence

BONS DE L'EXPOSITION
DE 1890
Prix net... 10,50
franco par la poste... 12,50
contre remboursement... 13,50
BANQUE DE L'ÉPARGNE FRANÇAISE Fondée en 1893
18, Rue de Provence, — Paris

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEL
Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare, On le hume tellement il est bon.

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS
Toux, Grippes, Fièvre, Acide sur aigre doux, Amertume, Goûts de terre, Pousse, Vins mildioués, Fermentations permanentes, Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Boilification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crus pour Vins rouges et blancs de France et d'étrangers, pour Vins de liqueurs et Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés véritablement vieillissés. Usage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanches, jaunes et vertes. Produits viticoles, Couleurs végétales, Fournitures de chais.
Laboratoire de Bactériologie et d'Énologie. V. MIGNONI, Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonificateur, Rue des Ramparts-d'Alain, 40, Lyon (Rhône).

A LOUER
Rez-de-chaussée et premier étage de la VILLA DE TOGA.
Cinq grands magasins à l'USINE DE TOGA.
Grand magasin près l'USINE A GAZ.
Maison de campagne avec jardin, près TOGA.
Anciennes écuries des Barras.
S'adresser à la maison L. N. MATTEUCCI & Co, place Saint-Nicolas, n° 15.

LE CALENDRIER
Vins d'automne, Saint André, Andelin, S. Jean, S. Pierre, S. Martin, S. Georges, S. Michel, S. Julien, S. Hippolyte, S. Vincent, S. Laurent, S. Nicolas, S. Etienne, S. Basile, S. Valentin, S. Maurice, S. Pancrace, S. Cyprien, S. Jean-Baptiste, S. Léon, S. Clément, S. Mathieu, S. Barthélémy, S. Leodegare, S. Denys, S. Remigius, S. Potholme, S. Agathe, S. Apollonia, S. Genevieve, S. Marguerite, S. Madeleine, S. Catherine, S. Apollinaire, S. Julien, S. Solenne, S. Heloise, S. Agathe, S. Catherine, S. Apollinaire, S. Julien, S. Solenne, S. Heloise.

9 NOVEMBRE
Anniversaire de la Banditisme EN CORSE
Dimanche, à 9 heures, dans une salle de l'Hotel de Ville, sous la présidence de M. de Montera père, aura lieu la séance d'ouverture d'un Comité de la Corse, dont le but est de rassembler les forces de la Corse et de la Corse, et de leur offrir un banquet.

Quant à la confiscation des biens de l'oulau, dont M. Ottoniani serait propriétaire, M. de Montera n'est pas d'avis qu'elle donne de bons résultats et ne croit pas qu'on doive l'adopter.
Il est évident que si d'un côté un homme sur le point de commettre un meurtre peut être arrêté par la provision de la misère ou le laissera sa femme et ses enfants, de l'autre, le crime une fois consommé, ne serait-il pas cruel de faire payer à des innocents déjà assez malheureux souvent par la situation que leur a créée le chef de la famille, une fante qu'il déplorait plus que personne et dont ils souffrent déjà?
Il y a là assurément un point d'honneur à considérer de près.
Reste alors le système employé sous l'Empire : les « volageurs corses » ; il a donné de bons résultats et a purgé la Corse des malfaiteurs. L'orateur ne dit pas qu'il faille absolument y revenir, car avec beaucoup de tact et d'habileté il a su se défaire le sujet sans vouloir avancer quoi que ce soit qui eût l'air de préjuger la question des moyens, mais il laisse entendre qu'à défaut d'un autre moins rigoureux et plus efficace, c'est la solution la plus prompte, celle qui peut-être s'imposera au Comité.

l'orateur se vivement applaudit par l'assemblée, qui a écouté avec l'intérêt qui se remarque et dont malheureusement ce résumé, fait de mémoire, ne donnera qu'une bien piètre idée.
M. Ottoniani se lève à ce moment et remercie très sincèrement M. de Montera des précieuses concours qu'il a apportés à l'œuvre entreprise. Il adjure les citoyens présents à la réunion de s'unir tous dans un sentiment de solidarité féconde, dans une attention patriotique, pour extirper de ce beau pays de Corse, qui a en l'honneur de donner le jour à Napoléon et à tant d'illustres héros, le mal qui le rongé, la tare qui le fait depuis si longtemps mettre au ban des nations civilisées. Ce n'est pas seulement pour la génération présente, ni pour la présente, que je parle, dit M. Ottoniani, c'est surtout pour celle

des conseils et la direction l'Emilly, avec l'aide et l'encouragement de Willie, il était bien naturel qu'« l'intelligence de Gerty se développât et se fortifiait rapidement. Mais dans la loi de son travail sur ce point, qui tout à fait ardent et affectueux, impatient, susceptible et irritable, tantôt paisible l'amour et de reconnaissance, et tantôt très dur en demandant qu'on lui reconnaisse son droit à l'amour et l'entente d'un autre homme... »

« Quant à la confiscation des biens de l'oulau, dont M. Ottoniani serait propriétaire, M. de Montera n'est pas d'avis qu'elle donne de bons résultats et ne croit pas qu'on doive l'adopter.
Il est évident que si d'un côté un homme sur le point de commettre un meurtre peut être arrêté par la provision de la misère ou le laissera sa femme et ses enfants, de l'autre, le crime une fois consommé, ne serait-il pas cruel de faire payer à des innocents déjà assez malheureux souvent par la situation que leur a créée le chef de la famille, une fante qu'il déplorait plus que personne et dont ils souffrent déjà?
Il y a là assurément un point d'honneur à considérer de près.
Reste alors le système employé sous l'Empire : les « volageurs corses » ; il a donné de bons résultats et a purgé la Corse des malfaiteurs. L'orateur ne dit pas qu'il faille absolument y revenir, car avec beaucoup de tact et d'habileté il a su se défaire le sujet sans vouloir avancer quoi que ce soit qui eût l'air de préjuger la question des moyens, mais il laisse entendre qu'à défaut d'un autre moins rigoureux et plus efficace, c'est la solution la plus prompte, celle qui peut-être s'imposera au Comité.

« Quant à la confiscation des biens de l'oulau, dont M. Ottoniani serait propriétaire, M. de Montera n'est pas d'avis qu'elle donne de bons résultats et ne croit pas qu'on doive l'adopter.
Il est évident que si d'un côté un homme sur le point de commettre un meurtre peut être arrêté par la provision de la misère ou le laissera sa femme et ses enfants, de l'autre, le crime une fois consommé, ne serait-il pas cruel de faire payer à des innocents déjà assez malheureux souvent par la situation que leur a créée le chef de la famille, une fante qu'il déplorait plus que personne et dont ils souffrent déjà?
Il y a là assurément un point d'honneur à considérer de près.
Reste alors le système employé sous l'Empire : les « volageurs corses » ; il a donné de bons résultats et a purgé la Corse des malfaiteurs. L'orateur ne dit pas qu'il faille absolument y revenir, car avec beaucoup de tact et d'habileté il a su se défaire le sujet sans vouloir avancer quoi que ce soit qui eût l'air de préjuger la question des moyens, mais il laisse entendre qu'à défaut d'un autre moins rigoureux et plus efficace, c'est la solution la plus prompte, celle qui peut-être s'imposera au Comité.

« Quant à la confiscation des biens de l'oulau, dont M. Ottoniani serait propriétaire, M. de Montera n'est pas d'avis qu'elle donne de bons résultats et ne croit pas qu'on doive l'adopter.
Il est évident que si d'un côté un homme sur le point de commettre un meurtre peut être arrêté par la provision de la misère ou le laissera sa femme et ses enfants, de l'autre, le crime une fois consommé, ne serait-il pas cruel de faire payer à des innocents déjà assez malheureux souvent par la situation que leur a créée le chef de la famille, une fante qu'il déplorait plus que personne et dont ils souffrent déjà?
Il y a là assurément un point d'honneur à considérer de près.
Reste alors le système employé sous l'Empire : les « volageurs corses » ; il a donné de bons résultats et a purgé la Corse des malfaiteurs. L'orateur ne dit pas qu'il faille absolument y revenir, car avec beaucoup de tact et d'habileté il a su se défaire le sujet sans vouloir avancer quoi que ce soit qui eût l'air de préjuger la question des moyens, mais il laisse entendre qu'à défaut d'un autre moins rigoureux et plus efficace, c'est la solution la plus prompte, celle qui peut-être s'imposera au Comité.

« Quant à la confiscation des biens de l'oulau, dont M. Ottoniani serait propriétaire, M. de Montera n'est pas d'avis qu'elle donne de bons résultats et ne croit pas qu'on doive l'adopter.
Il est évident que si d'un côté un homme sur le point de commettre un meurtre peut être arrêté par la provision de la misère ou le laissera sa femme et ses enfants, de l'autre, le crime une fois consommé, ne serait-il pas cruel de faire payer à des innocents déjà assez malheureux souvent par la situation que leur a créée le chef de la famille, une fante qu'il déplorait plus que personne et dont ils souffrent déjà?
Il y a là assurément un point d'honneur à considérer de près.
Reste alors le système employé sous l'Empire : les « volageurs corses » ; il a donné de bons résultats et a purgé la Corse des malfaiteurs. L'orateur ne dit pas qu'il faille absolument y revenir, car avec beaucoup de tact et d'habileté il a su se défaire le sujet sans vouloir avancer quoi que ce soit qui eût l'air de préjuger la question des moyens, mais il laisse entendre qu'à défaut d'un autre moins rigoureux et plus efficace, c'est la solution la plus prompte, celle qui peut-être s'imposera au Comité.

L'ALLUMEUR DE RÉVERBÈRES
Par MISS COXWELL
Quand on a vu ce livre, on a vu ce que c'est que d'être un homme. On a vu ce que c'est que d'être un homme de bien. On a vu ce que c'est que d'être un homme de bien.
— On ne croit pas que ce soit un roman.
— C'est un roman.
— C'est un roman.
— C'est un roman.

L'ALLUMEUR DE RÉVERBÈRES
Par MISS COXWELL
Quand on a vu ce livre, on a vu ce que c'est que d'être un homme. On a vu ce que c'est que d'être un homme de bien. On a vu ce que c'est que d'être un homme de bien.
— On ne croit pas que ce soit un roman.
— C'est un roman.
— C'est un roman.
— C'est un roman.

L'ALLUMEUR DE RÉVERBÈRES
Par MISS COXWELL
Quand on a vu ce livre, on a vu ce que c'est que d'être un homme. On a vu ce que c'est que d'être un homme de bien. On a vu ce que c'est que d'être un homme de bien.
— On ne croit pas que ce soit un roman.
— C'est un roman.
— C'est un roman.
— C'est un roman.

« Quant à la confiscation des biens de l'oulau, dont M. Ottoniani serait propriétaire, M. de Montera n'est pas d'avis qu'elle donne de bons résultats et ne croit pas qu'on doive l'adopter.
Il est évident que si d'un côté un homme sur le point de commettre un meurtre peut être arrêté par la provision de la misère ou le laissera sa femme et ses enfants, de l'autre, le crime une fois consommé, ne serait-il pas cruel de faire payer à des innocents déjà assez malheureux souvent par la situation que leur a créée le chef de la famille, une fante qu'il déplorait plus que personne et dont ils souffrent déjà?
Il y a là assurément un point d'honneur à considérer de près.
Reste alors le système employé sous l'Empire : les « volageurs corses » ; il a donné de bons résultats et a purgé la Corse des malfaiteurs. L'orateur ne dit pas qu'il faille absolument y revenir, car avec beaucoup de tact et d'habileté il a su se défaire le sujet sans vouloir avancer quoi que ce soit qui eût l'air de préjuger la question des moyens, mais il laisse entendre qu'à défaut d'un autre moins rigoureux et plus efficace, c'est la solution la plus prompte, celle qui peut-être s'imposera au Comité.

« Quant à la confiscation des biens de l'oulau, dont M. Ottoniani serait propriétaire, M. de Montera n'est pas d'avis qu'elle donne de bons résultats et ne croit pas qu'on doive l'adopter.
Il est évident que si d'un côté un homme sur le point de commettre un meurtre peut être arrêté par la provision de la misère ou le laissera sa femme et ses enfants, de l'autre, le crime une fois consommé, ne serait-il pas cruel de faire payer à des innocents déjà assez malheureux souvent par la situation que leur a créée le chef de la famille, une fante qu'il déplorait plus que personne et dont ils souffrent déjà?
Il y a là assurément un point d'honneur à considérer de près.
Reste alors le système employé sous l'Empire : les « volageurs corses » ; il a donné de bons résultats et a purgé la Corse des malfaiteurs. L'orateur ne dit pas qu'il faille absolument y revenir, car avec beaucoup de tact et d'habileté il a su se défaire le sujet sans vouloir avancer quoi que ce soit qui eût l'air de préjuger la question des moyens, mais il laisse entendre qu'à défaut d'un autre moins rigoureux et plus efficace, c'est la solution la plus prompte, celle qui peut-être s'imposera au Comité.

MAISON L.-N. MATTEI ET C^{ie}

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédératine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »

Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

AVANCES

à tous, même sur simple signature. — Aide au Commerce.

Achats et Prêts sur Titres, Succèsions, Nues-Propriétés, Usufruits, rêts Hypothécaires, Rentiers Viagers, et toutes garanties.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX.
(Société fondée en 1881)
Synical Commercial and financier
41, Rue de Valenciennes à Bordeaux.

A VENDRE

un appartement composé de cinq pièces au 4^e étage d'une maison située à Bastia, boulevard Saint-Angelo, n° 4.
S'adresser à M. Bartoli, notaire.

Cycles Impérator

81, Imbourg St-Denis, 81
PARIS

MEUBLES MAHONES GROS TOUR
garant, pour, extra.
Valeur 400 f. catal. gratis, 150 f.

VIGNOBLES DE GIOVICHCHI

RÉCOLTE DE 1896
Société (sans)
Bon vin de table à 45 c. le litre. — Par fûts sur quais, 40 centimes.
Pour tous renseignements, s'adresser rue de l'Opéra, 8, en face les magasins Barbisano.

PRETS

à tous, même sur simple signature. — Aide au Commerce.

ALAMBICS DERBY

pour la fabrication de l'alcool.
C'est le meilleur et le plus économique.

LES VALEURS A LOTS FRANÇAISES

PAR UN ANCIEN AGENT DE CHANGES

Cette brochure contient pour chaque valeur : la date des tirages, le détail des lots, le montant et l'échéance des coupons, le taux de remboursement, etc., etc.

Prix : 50 centimes
Franco par la poste

En vente : aux Bureaux du journal Le Gros Lot, 14, rue de Provence, Paris, et chez tous les Libraires.

BON-PRIME du PETIT BASTIAIS

Par suite d'un traité passé avec la Société parisienne de Reproduction Artistique, le Bon-Prime du Petit Bastiais, dont les copies ont été et seront reproduites dans les ouvrages parisiens, nous pouvons offrir gratuitement à tous nos lecteurs, un bon-prime qui donne droit gratuitement à un Portrait peint à l'huile sur panneau en bois. Il suffit de renvoyer en timbre affranchi 10 centimes, avec une photographie bonne épreuve. Le bon-prime sera adressé dans un délai de 15 jours. Joindre 20 centimes pour les frais de port et d'envoi.

VIN de VIAL

Au Quina,
Ses deux vitesses et l'Épithète de chaux
L'EST COMPLET & LE PLUS ÉNERGIQUE DES MÉDICAMENTS
pour combattre
ANÉMIE, CHLOROSE, PRYBIS, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL.

Aliment indispensable dans les troubles digestifs, les troubles menstruels et les troubles nerveux causés par la perte de l'équilibre et des forces.

VIAL Pharmacie, 11, rue de Valenciennes et de Paris
14, rue Victor Hugo - LYON

BONS DE L'EXPOSITION

DE 1889
Pris net 18.50
— franco par la poste 19.00
— contre remboursement 19.50

BANQUE DE L'ÉPARGNE FRANÇAISE Fondée en 1883
18, Rue de Provence, — Paris

AVIS AUX PÈRES DE FAMILLES

pour les guider dans le choix d'une profession pour leurs enfants GARÇONS ET FILLES

POSITION ASSURÉE

par professions honorables et rémunératrices suivant les goûts et aptitudes.

Demander le Guide pour le choix d'une profession à M. DECAT, professionnel, 40, rue Fabert, Paris, contre 1 fr. 90 en mandat poste ou timbres.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1866

QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR — VINGT-SEPT MÉDAILLES
SPÉCIALITÉ DE LA MARQUE

AMARA BLANQUI

La plus agréable et la plus fortifiante de tous les Amers & Bitters connus
est également la plus répandue & la plus appréciée dans toute la Corse

SEUL DÉPÔT POUR LA CORSE
de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique
Représentant à Bastia : M. T. CIALABATTI

Dominique Scagliola, Corsé.

Liqueurs et Spiritueux, Bière, et Champagne.

L'un des rédacteurs généraux.
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LA CÉDRATINE

de la Maison L.-N. MATTEI & C^{ie}, Liqueur très appréciée des gourmets.

L'HOMME RÉGÉNÉRÉ

Le vin goudré en peu de jours les fibres intermittentes les plus rebelles.

LE BEC AUER

ÉCONOMISEZ 50%
SUN VOTRE ÉCLAIRAGE
LE BEC AUER est répandu à Bastia par M. CANAVAGGIA, 40, Boulevard Pauli.

GRAND HOTEL D'EUROPE

Restaurant Français
HOTEL DE PREMIER ORDRE

Mme ADELAÏDE COLOMBO, propriétaire de l'Hôtel d'Europe, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'être élu le meilleur hôtel de la ville, par le jury de la Société des Voyageurs et des Touristes.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1866

QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR — VINGT-SEPT MÉDAILLES
SPÉCIALITÉ DE LA MARQUE

AMARA BLANQUI

La plus agréable et la plus fortifiante de tous les Amers & Bitters connus
est également la plus répandue & la plus appréciée dans toute la Corse

SEUL DÉPÔT POUR LA CORSE
de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique
Représentant à Bastia : M. T. CIALABATTI

50^e ANNÉE M. CRÉDI, 11, NOVEMBRE 1896 N° 721

Le Petit Bastiais

5 JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Prix divers, 1 fr. — Abonnements : 0.70 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARDI, 41, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (Payable d'avance)
CORSE... 12 fr. 6 mois, 12 fr. 1 an
AUTRES PAYS... 12 fr. 6 mois, 12 fr. 1 an
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

10 NOVEMBRE

10 NOVEMBRE

MEURTRES

Il n'y a pas longtemps, à cette même place, je déplorais la sauvagerie qui possédait nos compatriotes à tremper, d'un cœur léger, leurs mains dans le sang de leur prochain. Je ne suis pas au bout de mes Jérémades ; car voilà que les journaux du pays relatent la sanglante tragédie qui s'est déroulée à Propriano et qui a fait plusieurs victimes.

MEURTRES

Il n'y a pas longtemps, à cette même place, je déplorais la sauvagerie qui possédait nos compatriotes à tremper, d'un cœur léger, leurs mains dans le sang de leur prochain. Je ne suis pas au bout de mes Jérémades ; car voilà que les journaux du pays relatent la sanglante tragédie qui s'est déroulée à Propriano et qui a fait plusieurs victimes.

MEURTRES

Il n'y a pas longtemps, à cette même place, je déplorais la sauvagerie qui possédait nos compatriotes à tremper, d'un cœur léger, leurs mains dans le sang de leur prochain. Je ne suis pas au bout de mes Jérémades ; car voilà que les journaux du pays relatent la sanglante tragédie qui s'est déroulée à Propriano et qui a fait plusieurs victimes.

MEURTRES

Il n'y a pas longtemps, à cette même place, je déplorais la sauvagerie qui possédait nos compatriotes à tremper, d'un cœur léger, leurs mains dans le sang de leur prochain. Je ne suis pas au bout de mes Jérémades ; car voilà que les journaux du pays relatent la sanglante tragédie qui s'est déroulée à Propriano et qui a fait plusieurs victimes.

MEURTRES

Il n'y a pas longtemps, à cette même place, je déplorais la sauvagerie qui possédait nos compatriotes à tremper, d'un cœur léger, leurs mains dans le sang de leur prochain. Je ne suis pas au bout de mes Jérémades ; car voilà que les journaux du pays relatent la sanglante tragédie qui s'est déroulée à Propriano et qui a fait plusieurs victimes.

Il y a pas d'intérêt personnel qui ait la valeur d'une existence humaine ; une intelligence qui pense, un cœur qui sent ne peuvent jamais être sacrifiés qu'à un intérêt social. Même si votre adversaire vous a donné les plus légitimes motifs de mécontentement et d'irritation, vous n'avez pas le droit d'attenter à sa vie ; vous n'avez pas le droit de détruire, puisque vous n'avez pas le pouvoir de créer. Et si vous allégez, pour votre défense, d'amères médianes, un parti pris de vous nuire, je vous réponds : Des mots, des mots ! Si vous n'êtes pas dans ce que la loi appelle un cas de légitime défense, si vous avez tué sans être voué, même en danger d'être tué, je n'admettrai jamais aucune protestation et je vous crierai : Assassin, assassin !

Mais pourquoi le meurtre est-il si fréquent dans notre pauvre département ? Je reconnais que les tempéraments sont un peu trop ardents, que les passions y sont trop vives, que la politique et les luttes électorales sont souvent des laines violentes, soigneusement entretenues par de misérables salimbanques du troisième ou quatrième ordre. Pourtant il faut avouer que les meurtres se produiraient plus rarement, si nos compatriotes avaient moins facilement sous la main cet arme à feu, le revolver.

Le port d'armes a été un des plus funestes cadeaux que les politiciens sans scrupule aient faits à la Corse. On s'est habitués ainsi à ne se mettre en campagne qu'avec un fusil derrière le cou, et à paraître même dans la rue qu'avec un revolver ou un stylet dans la poche, et peut-être une canne à épée dans la main. Encouragés par la sensation présente de l'arme protectrice, les plus lâches et les plus malveillants prennent faci-

lément le goût de la fanfaronnade, passent vite de l'assurance à la menace, croient acquiescer une réputation de bravoure en intimidant ou en frappant un adversaire pacifique et désarmé. Voilà comment ils franchissent le dernier degré ; ils s'impatiente de se voir traiter toujours leur arsenal sans en faire usage ; peut-être conçoivent-ils le désir odieux de s'essayer au maniement de leurs armes sur la chair vivante, de goûter aux émanations du sang répandu de leurs propres mains.

Ils tuent donc, les lâches ; car ils ne sont que les derniers des lâches ; il y a peut-être de la bravoure à s'aligner sur le terrain avec un adversaire, face à face, l'épée croisant l'épée. Mais si vous le frappez par surprise, sans défense, si vous l'attendez en vous postant derrière un mur ou au coin d'un bois, vous êtes un félon, un vulgaire chourineur, et vous ne serez jamais que le dernier des misérables, un objet de mépris et d'horreur pour les vrais braves, ceux qui luttent loyalement, à armes égales, à la face du ciel.

Supprimez donc le port d'armes ; interdisez-le sous les peines les plus sévères, et soyez impitoyables dans l'exécution de la consigne. Allez partout, entrez dans les maisons, fouillez les tiroirs et les cachettes, ne laissez nytle part un fusil, un pistolet ou un stylet ; toutes les armes, toutes les mesures d'exception valent mieux que cette perpétuelle menace de mort suspendue par les coquins sur la tête des honnêtes gens.

Je vois venir une objection : Alors, direz-vous, nous serons tous à la merci des bandits ; car, vous le voyez, ils augmentent de jour en jour. Je l'entends bien ; mais aussi je ne cesserais de crier contre la maladresse ou l'im-

puissance de ceux qui sont impuissants à capturer un criminel.

On dirait qu'il semble avoir peur du coup de feu, des courses pénibles en campagne, des nuits passées à l'affût, ils n'hésitent pas à arrêter et garrotter un inoffensif citoyen, victime d'une accusation vraie ou fautive de recel, et peut-être flirter avec les chevaliers du maquis.

Honte à ceux-ci, et gloire aux braves, comme ce vaillant brigadier, Alessandrini, de Saint-Laurent, dont les journaux ont relaté les brillants exploits contre de vrais bandits ! Et je dirai enfin aux jurés : Faites votre devoir contre les criminels.

Marius PERU.

Noces d'Or du Barreau

L'Ordre des Avocats près notre Cour d'Appel, imitant un heureux exemple, a voulu donner à ceux de ses membres qui ont parcouru déjà une longue carrière, un témoignage d'estime et de respectueuse sympathie en fêtant dans un banquet le cinquantième anniversaire de leur inscription au tableau.

En honorant ainsi les anciens, le barreau prouve, une fois de plus, qu'il a à cœur de fortifier les liens d'étroite confraternité qui n'ont jamais cessé d'exister dans son sein.

M. Ollagnier, doyen de l'Ordre, a été le premier à joindre de cette heureuse initiative devenue depuis une tradition. Le tour de M. de Montera père vint ensuite. C'était lundi, neuf novembre, celui de M. Ignace Bonelli.

L'éloge de cet éminent avocat n'est plus à faire. La Corse entière a apprécié son talent et ses belles qualités professionnelles.

C'est dans les salons du Grand Hôtel Lingénieur que la fête a eu lieu.

M. Peretti, avocat du barreau de Sartène, vint à Bastia pour plaider devant la cour une importante affaire, et avait été invité, ainsi que Me Joseph Bonelli fils.

l'empire sur tout le monde. Mais je n'ai rien vu d'aussi énorme et d'aussi horrible ! Elle avait en outre un caractère en soi, avec des pièces d'orfèbre et toutes ces choses qui sont en or, et dans cette salle, pense un peu, un grand éventail de plumes se tenait sur une table ; puis encore un manchon servant à la toilette. N'est-ce pas que cela brille ? Mais cela n'a rien à voir avec ce que j'ai à dire, et ne sert qu'à rappeler sans rire la suite de ce que j'ai dit ; tout cela était attaché par les grandes épingles jaunes, et pendait en une seule masse à son bras gauche tout autour de son sac. Et cependant son vêtement n'était pas ce qu'il y avait de plus drôle en elle : il fallait voir sa démodée ! Elle paraissait vieille et infirme, et il était évident qu'elle avait beaucoup de peine à se tenir sur les jambes ; malgré cela, elle marchait avec une aisance et une grâce, avec un petit air si important ! Gerty, c'est bien heureux que ta ne l'aies pas vue ; tu n'aurais rien eu de moi jusqu'à présent.

— Quelque pauvre fille, demanda Truc.

— Non, non, répondit Willie ; fort originale pour sa classe, elle ne croit pas. Juste en arrivant en face de la boutique, le pied lui glissa, et elle tomba tout de son long sur le trottoir. Je m'avançai, me jetai pour que la chute n'eût rien de grave pour elle, et elle se releva, et me dit qu'elle avait été un peu étonnée de se voir tomber.

— Et ce que tu l'as fait mal ?

— Non, mais continue.

— Vers une heure l'étais à la porte de la boutique à regarder les passants, quand j'aperçus, descendant la rue, la plus singulière personne que j'aie jamais vue. Elle avait un air si important ! Gerty, c'est bien heureux que ta ne l'aies pas vue ; tu n'aurais rien eu de moi jusqu'à présent.

— Et ce que tu l'as fait mal ?

— Non, mais continue.

— Vers une heure l'étais à la porte de la boutique à regarder les passants, quand j'aperçus, descendant la rue, la plus singulière personne que j'aie jamais vue. Elle avait un air si important ! Gerty, c'est bien heureux que ta ne l'aies pas vue ; tu n'aurais rien eu de moi jusqu'à présent.

— Et ce que tu l'as fait mal ?

— Non, mais continue.

— Vers une heure l'étais à la porte de la boutique à regarder les passants, quand j'aperçus, descendant la rue, la plus singulière personne que j'aie jamais vue. Elle avait un air si important ! Gerty, c'est bien heureux que ta ne l'aies pas vue ; tu n'aurais rien eu de moi jusqu'à présent.

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES

JOURNAL

QUOTIDIEN

5 CENTIMES

Rédaction & Administration : Boulevard de la République, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les abonnements sont pris par l'intermédiaire de l'Agence
Palta divers, 11, rue de Valenciennes, Paris



Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (Payable d'avance)
COMPL. — TR. AN. 240 fr. 6 mois, 100 fr. — UNION POSTALE, en ACTUELLES PAGES
AUTRES DÉPART. 225 fr. — 12 —
On ne répond pas des manuscrits déposés.

L'ESTOMAC.

Ne se soignent que par la CÉDRATINE MATTEI... Elle est aujourd'hui la reine des liqueurs.

57 ANNÉES DE SUCCÈS
60 Concours dont 2 GRANDS PRIX
17 Diplômes d'Honneur, 17 Méd. d'Or, etc.
MOIS CONCOURS MEMBRE DU JURY
Exposition Nougou et Exposition 1896

ALCOOL RICOLES

Le SEUL Alcool de Menthe VÉRITABLE
contre les indigestions, maux d'estomac, de
maux de cœur, de tête et contre grippe et
raffrôissements.

LOTÉRIE

DE 500,000 L. à 150,000 L.
Le 15 novembre 1896
Domingue Scaglia, Corté.
Liqueurs et Spiritueux, Bière, et Cham-
pagne.

MALADES NERVEUSES

PHOSPHORE ET SUIVE
THE DIURÉTIQUE DE MATHIEU
L'un des rédacteurs gérant,
MATHIEU OLLAGNIER.

BON-PRIME du PETIT BASTIAIS

Par suite d'un traité passé avec la Société parisienne de Reproductions artistiques...
DEMANDEZ, chez FRANCAFFARELLI
Boulevard Saint-Angelo, 6, Cannelotti,
Teglarini frans, Banchiotti, Linacon.

BIBLIOTHEQUE

SOUVENIRS ET VECIS MILITAIRES
Journal des Campagnes
10 ANS DE TRAVAIL

LE CALENDRIER

11 NOVEMBRE
LEUR JOUR

En nos pays, où l'on fait toujours
très convenablement les choses, on a
accordé aux morts un jour par an. On
l'a même mis à date fixe, de crainte
qu'on ne l'oublie. Les familles, ce
jour-là, se mettent en route, les fleuris-
tantes ont des immortelles à leurs de-
vantures, le service d'ordre est doublé
dans les cimetières, et tous les jour-
naux font une chronique de circons-
tance. On publie même, chaque année,
un petit travail de statistique qui conste
que jamais la piété publique n'a été
plus grande, et il y a de ces cimetières
où il faut faire queue, des tombes pour
lesquelles on est obligé de s'inscrire à
l'avance. C'est, vraiment, un apprê-
mié très chargé pour les vivants, et
l'on a bien raison de dire qu'il faut
plaisirer ceux qui restent. On a beau
empêcher son carnet de deuil, se manir
d'un coupe-file, noter soigneusement
tous les morts qui l'on doit une
vitalité, on en oublie, parfois, et c'est
d'autant plus fâcheux que le lendemain
si les jours suivants ne comptent
plus. Les usages sont les usages : ce
serait comme si l'on allait voir des
gens en dehors de leur jour de récep-
tion.

Et Victor Hugo, à Sainte-Beuve ?
Eux aussi continuent à s'écrire après
leur mort, et c'est encore une femme
qui fait les frais de leur correspon-
dance. Ceux-là sont heureux qui, sous
l'œil des cieux, s'en vont trois par
trois ! Il paraît qu'il était indispensa-
ble que la postérité eût, à cet égard,
les renseignements les plus circon-
stanciés, et qu'elle sût que Sainte-
Beuve avait entrepris de se faire aimer
de la femme de son ami. Avec la figure
qu'il avait, il jouait vraiment la diffi-
culté. Victor Hugo a écrit sur ce
sujet quelques lettres qui ne sont pas
ce qu'il y a de mieux dans son œuvre,
et c'est encore à la suite d'une lettre
qu'il aurait aussi bien fait de laisser dor-
mir, car où est donc l'intérêt de ces
ragotia, fussent-ils cent fois vrais ?
Il ne faut pas non plus par trop rabais-
ser notre époque et nous faire plus
petits que nous ne sommes. Nous
n'avons plus de poètes comme Victor
Hugo et comme Alfred de Musset,
c'est entendu ; mais des amants ou
des maris trompés, il nous en reste
encore. Dieu merci, et je ne vois pas
que, sous ce rapport-là, il faille nous
laisser égarer avec les souvenirs du
passé.

avec quelque chose de touchant et de
doux, et l'on peut compatir, sur les
tristes ébauches des cimetières, à la
longue file des deuils sincères et des
cruels souvenirs.
On éprouve même — une fois l'an,
ce n'est pas trop — quelques atten-
driements à de certaines coutumes
qui se perdent dans la nuit des âges,
et que l'on se transmet, en de certains
coins de France, comme des talismans
contre le mauvais sort. Je sais un
pays où, la veille du jour des Morts,
on dresse dans la salle à manger de
la maison, une grande table chargée
de tous les mets que préféraient les
parents ou les amis qui ne sont plus.
C'est une opération très pieuse que de
bien soigner le menu de ne pas ou-
blier la brioche, dont raffolait le grand
père, le jambonneau, qu'affectionnait
le grand'maman, et des andouillettes
pour les oncles, et des douceurs pour
les cousines. Puis, l'on va se coucher,
laissant toutes les portes grandes ou-
vertes, et c'est une joie le matin quand
on constate que la table est rase, les
assiettes vides, et que les morts, bons
général du foyer, ont fait honneur au
repas. Cette légendaire veillée, dont
bénéficiaient les pauvres, est toujours
en honneur dans bien des endroits du
Midi ; le repas des Morts y est chose
sacrée, quoique la encore la tradition
ait reçu un assez rude coup, depuis
que, dans certaines maisons, les morts
ont emporté l'argenterie.

MAISON L.-N. MATTEI ET C^{ie}

PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédration, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

SPECIALITE DE PATES ALIMENTAIRES

USINE A VAPEUR

BASTIA, 6, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
JEAN CAFFARELLI
14 Médailles aux Expositions Internationales & Concours régionaux
Médailles d'Or à Ajaccio & à Nice
Membre du Jury pour le département de la Corse
Membre du Jury pour le département de la Corse

BONS DE L'EXPOSITION

DE 1900
Prix net... 18.50
franco par la poste... 19.50
contre remboursement... 19.50
BANQUE DE L'ÉPARGNE FRANÇAISE Fondée en 1883
18, Rue de Provence, — Paris

Compagnie d'Assurances Générales

FONDÉE EN 1800
SUR LA VIE
PARIS — 87, Rue de Richelieu, 87 — PARIS
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Fonds de garantie : 625 millions
ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS
VE FIEUX — BILÈTES
YENNE FILLE ET BOUTALES
ASSURANCES EN CAS DE VIE
RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES
DIFFÉREES — DE 50000
RENTES CONSTITUÉES
en cours au 31 décembre 1895
27,542,624 Francs
Nombres de Contrats : 30,607
Achats de nues propriétés et d'usufruits
Pour les renseignements s'adresser à M. HUBERT, Ag. principal, 118, Rue de

Grand Diplôme d'Honneur

EAU-DE-VIE DE MARC

Extra-fine, Vieille, des Grands Vins de la Côte d'Or
L. Georges-Germain, I. Georges et H. Brenot, succ^{rs}
Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or)
BASTIA — 000000000000 — BASTIA

M. BECK

Ancienne Maison MANN & ILGEN
PARIS — 44, Rue de la Folie-Méricourt, 44 — PARIS
Successeur de W.-L. MANN

A LOUER

Rex de chaussée et premier
étage de la VILLA DE TOGA.
Cinq grands magasins à
l'USINE DE TOGA.
Grand magasin près l'USINE
A GAZ.
Maison de campagne avec
jardin, près TOGA.
Anciennes écuries des Baras-
S'adresser à la maison L. N.
Matti & C^{ie}, place Saint-Nicolas,
n^o 15.

VALREUS A LOTS

FRANÇAISES
PAR UN AGENT EN CHARGE
Cette brochure contient
pour chaque valeur : la date
des tirages, le détail des lots,
le montant et l'échéance des
coupons, le taux de rembourse-
ment, etc., etc.
Prix : 50 centimes
Franco par la poste
En vente : Aux Bureaux
du journal Le Gros Lot,
16, Rue de Provence, Paris,
et chez tous les Libraires.

COMBUSTION ÉLÉGANTE

GRACIEUSE ÉLÉGANTE
SANS ODEUR
AVIS IMPORTANT
COMBUSTION ÉLÉGANTE
SANS ODEUR
AVIS IMPORTANT
COMBUSTION ÉLÉGANTE
SANS ODEUR
AVIS IMPORTANT

Grand Diplôme d'Honneur

EAU-DE-VIE DE MARC

Extra-fine, Vieille, des Grands Vins de la Côte d'Or
L. Georges-Germain, I. Georges et H. Brenot, succ^{rs}
Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or)
BASTIA — 000000000000 — BASTIA

M. BECK

Ancienne Maison MANN & ILGEN
PARIS — 44, Rue de la Folie-Méricourt, 44 — PARIS
Successeur de W.-L. MANN

A LOUER

Rex de chaussée et premier
étage de la VILLA DE TOGA.
Cinq grands magasins à
l'USINE DE TOGA.
Grand magasin près l'USINE
A GAZ.
Maison de campagne avec
jardin, près TOGA.
Anciennes écuries des Baras-
S'adresser à la maison L. N.
Matti & C^{ie}, place Saint-Nicolas,
n^o 15.

VALREUS A LOTS

FRANÇAISES
PAR UN AGENT EN CHARGE
Cette brochure contient
pour chaque valeur : la date
des tirages, le détail des lots,
le montant et l'échéance des
coupons, le taux de rembourse-
ment, etc., etc.
Prix : 50 centimes
Franco par la poste
En vente : Aux Bureaux
du journal Le Gros Lot,
16, Rue de Provence, Paris,
et chez tous les Libraires.

ENCORE LA RUE DE L'OPERA

Quelques ondes ont suffi pour jus-
tifier toutes les critiques qui avaient
été faites lors de la réfection de la
chaussée de la rue de l'Opéra. En effet,
depuis que le plan a été tracé, les
personnes que leurs affaires obligent
à traverser cette rue enfoncent jus-
qu'à la cheville dans une boue molle
et glissante.
Voici de quelle manière les travaux
ont été exécutés. On a d'abord jeté au
milieu de la rue des tas de cailloux
qui n'ont pas été nivelés d'une ma-
nière convenable. Quelques jours après
cette opération on vit arriver un char-
riot étrange, attelé de quatre mules
étiques, qui se mit à monter et à des-
cendre la rue d'une manière inces-
sante. Les passants se demandaient
quel était le but de ces courses désor-
données. Informations prises, on apprit
que ce véhicule qui trainait un rouan
léger et de dimensions modestes, avait
la prétention de tasser les cailloux.
Cette prétention pouvait paraître d'au-
tant plus exorbitante que ce véhicule
portait à la partie supérieure un réci-
pient destiné à être rempli de pierres
pour rendre l'opération plus lourde. Or,
savez-vous par qui on avait remplacé
les pierres ? par des sacs de paille !
La route a été ensuite recouverte
d'une forte couche de terre grasse au
lieu de gravier.
Après quelques jours de charroi les
cailloux inutilisés tassés se sont
enlevés et déplacés, puis la pluie sur-
venant, la terre grasse s'est bourso-
ffée et s'est transformée en une boue
collante, tellement épaisse que depuis
deux jours plusieurs ouvriers sont em-
ployés à la ramasser et à en former
des tas sur le bord de la chaussée. Et

Pour le Tzar

M. Istria, président du Comité Répu-
blicain du canton de Petreto-Bianco-
no, vient de recevoir la lettre suivante
de M. de Mohrenheim, ambassadeur de
Russie à Paris :
« Leurs Majestés Impériales ont été
très sensibles à l'expression des hom-
mages de bienvenue du Comité Répu-
blicain.
Paris, le 30 Octobre 1896.
» DE MOHRENHHEIM. »

dire que ce travail aurait pu être fait d'une manière convenable et avec moins de frais... Nous espérons qu'on changera de procédé pour les autres rues qui ont besoin de réparations.

5. sommes permettent de distribuer un dividende supérieur à l'intérêt fixe attribué statutairement aux actions.

MUSIQUE MILITAIRE PLACE SAINT-NICOLAS

- 1. Le Chasseur Alpin, Saldwick, Mozart. 2. L'Enlèvement du Sérail, Mozart. 3. Adante de la Symphonie en ut mineur, Beethoven. 4. Fantaisie sur Henri VIII, Saint-Saëns. 5. Air de terna passé, Barme.

L'agrandissement de l'Hospice Civil de Bastia Cette question est, paraît-il, moins intéressante pour nos concitoyens que nous pourrions le penser, si nous en jugeons par le nombre de personnes qui ont cru devoir présenter leurs observations à l'enquête de commodo et incommodo.

Examens du Baccalauréat

Ont été déclarés admissibles à subir les épreuves orales, à la suite des compositions écrites faites à Bastia : Philosophie MM. Pitti-Ferrandi Charles, Battesti François, Giudielli Alexandrè, Maglioli, Monnier Pierre, Piazza-Alessandrini Mathieu, Poli-Marchetti Don Comè, Vittini Jean-Lauront.

Rhetorique MM. Bonavini, Colonna-Santini Antoine-François, de Franchi, Giaccolini, Filippi Alexandre, Giannettini, Gastonin, Mattèi, Hyacinthe de Montera, Petrolin, Santini, Simoni, Stefani.

Enseignement Moderne M. Goldè.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées : Garelli Charles-Jean, garde républicain, 26 ans 1 mois 26 jours de services. Pension avec jouissance de 21 août 1896, 769 francs.

mari premier maître voilier. Pension avec jouissance de 1er juin 1896, 723 fr.

Entre Confrères

M. le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats a reçu de M. le Bâtonnier de Paris, le télégramme suivant : « Remerciez Barreau de Bastia de sa dépêche reçue pendant banquet ; Crèsson lui renvoie salut affectueux et confraternel. »

Gazette Départementale

PERI. — Dimanche dernier, à quatre heures de relevé, les cloches sonnèrent à toute volée pour annoncer l'arrivée de B. P. Romanelli, qu'accompagnent toute la population ainsi que les MM. les abbés Lovèchi et Santambrogio ainsi que les Biles de Marie avec leur bande.

Petite Gazette

VARIAZIONI ATROFICAZIONI DI 10 NOVEMBRE 7 novembre. — 7 heures de matin, + 134 mds, + 100, 6 heures de soir, + 13 5 mds, + 103; minima, + 12 5.

Bourse de Mérite

Par décret en date du 4 novembre courant M. le Président de la République a nommé le jeune Paravicini Antonio, de Morgiglia, boursier de mérite au lycée Louis-le-Grand.

Au Palais

A son audience d'hier le Cour d'Appel sous la présidence de M. le Procureur Général Paribè, a reçu le serment professionnel de M. Gabrielli, nommé président du Tribunal Civil de Corte et a procédé à son installation en cette qualité.

écritées à goro; le statue de Notre-Dame de Lourdes, peints par les peintres blancs, étaient soigneusement l'air du sacré résonnant dans la vallée et harmonisés avec les chants pleurs et les cantiques des fidèles.

Pharmacie Marcanetti

L'huile de foie de Morus vierge, ambrée, extraite des foies frais de Morus est importée directement de Bergen par la pharmacie Marcanetti.

Decès

Mlle Flora Cortolaccia, fille de M. Cortolaccia, facteur des postes en retraite, et belle-sœur de M. Canavaggio, le représentant de la Société du fleec Auer dans notre ville, vient de s'éteindre dans sa trente-quatrième année.

SAINTE DES PRINCES DU CONGO

Le Journal Officiel publie la loi autorisant le département de la Corse à contracter un emprunt de 70,000 francs pour le paiement de la construction des prisons de Corte, et à s'imposer extraordinairement.

Objet perdu

Une broche en or. MARIAGE. — M. MARIANO. — M. MARIANO. — M. MARIANO.

ÉTAT-CIVIL

MARIAGE. — M. MARIANO. — M. MARIANO. — M. MARIANO.

BOURSE DE PARIS

10 Nov. — 11 Nov. Rente 3 p. 0/0 ancien. 102.55 — 102.40 — 3 p. 0/0 amort. 100.90 — 100.90 — 3 1/2 0/0. 101.20 — 100.05

VIN GARANTI NATUREL

analyse par M. GENTIL, pharmacien de 1re classe, provenant du Domaine de San Marcello, appartenant à M. Philippe Rocca-Serra, de Sarline. En vente chez M. Pasquicelli, Boulevard Paoli, 23, Bastia.

Contributions directes

M. Paoli de la Barrière, inspecteur de 3e classe à Bordeaux, est nommé à la place de M. Pasquicelli, inspecteur de 3e classe à Bastia.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de 1, 5 & 10 KILOGR. 500 & 250 GRAMMES poids le N° 37007

directeur des contributions directes de la Corse, en remplacement de M. Julia, appelé aux mêmes fonctions à Carcassonne.

Pharmacie Marcanetti

L'huile de foie de Morus vierge, ambrée, extraite des foies frais de Morus est importée directement de Bergen par la pharmacie Marcanetti.

Decès

Mlle Flora Cortolaccia, fille de M. Cortolaccia, facteur des postes en retraite, et belle-sœur de M. Canavaggio, le représentant de la Société du fleec Auer dans notre ville, vient de s'éteindre dans sa trente-quatrième année.

SAINTE DES PRINCES DU CONGO

Le Journal Officiel publie la loi autorisant le département de la Corse à contracter un emprunt de 70,000 francs pour le paiement de la construction des prisons de Corte, et à s'imposer extraordinairement.

Objet perdu

Une broche en or. MARIAGE. — M. MARIANO. — M. MARIANO. — M. MARIANO.

ÉTAT-CIVIL

MARIAGE. — M. MARIANO. — M. MARIANO. — M. MARIANO.

BOURSE DE PARIS

10 Nov. — 11 Nov. Rente 3 p. 0/0 ancien. 102.55 — 102.40 — 3 p. 0/0 amort. 100.90 — 100.90 — 3 1/2 0/0. 101.20 — 100.05

VIN GARANTI NATUREL

analyse par M. GENTIL, pharmacien de 1re classe, provenant du Domaine de San Marcello, appartenant à M. Philippe Rocca-Serra, de Sarline. En vente chez M. Pasquicelli, Boulevard Paoli, 23, Bastia.

Contributions directes

M. Paoli de la Barrière, inspecteur de 3e classe à Bordeaux, est nommé à la place de M. Pasquicelli, inspecteur de 3e classe à Bastia.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de 1, 5 & 10 KILOGR. 500 & 250 GRAMMES poids le N° 37007

Dépêches de Nuit

LECTIONS LEGISLATIVES

Les électeurs de Pontarlier sont convoqués pour le 6 décembre, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Dyonis Ordinaire, décédé.

Ménélik et le Pape

La lettre de Ménélik au Saint-Père, rapportée par Mgr Macaire, contient des remerciements au Pape pour son intervention, devenue infructueuse, parce que l'Italie continue les hostilités.

Ménélik espère que le Pape, père des Chrétiens, aboutira dans ses démarches.

En ce qui le concerne, il exige la renonciation de l'Italie à toute idée de protectorat sur l'Abysinie. Les prisonniers seront renvoyés plus tard.

Notre-Dame des Victoires

Les anciens officiers ont fait célébrer une messe à Notre-Dame des Victoires.

S. E. le cardinal Richard a présidé cette cérémonie.

Le général Dods à Paris Le général Dods a été reçu par le ministre de la marine.

LE NOUVEAU LORD-MAIRE

M. Phillips, le nouveau lord-maire, a été installé hier publiquement.

A l'Hôpital des Enfants

Le président de la République s'est rendu aujourd'hui à l'hôpital des enfants malades. Le général Tournier l'accompagnait.

Le président a été reçu par M. Peyron, directeur de l'assistance publique, et le personnel de l'hôpital.

Les enfants lui ont offert un grand-bouquet.

M. Faure a été très satisfait de sa visite, et en se retirant a laissé une certaine somme pour les petits malades.

Etude Notaire Romani

— He-Rousseau — A CEDER Prix à débattre

AVIS DE DÉCÈS

M. le Conseiller Durasse, et Mme Durasse née Orani; Mlle Coradè Orani, M. le Docteur de Giovanni, M. de Giovanni, née Orani, et leurs enfants; Ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de MADAME VEUVE MARIE-BATTINE ORSINI

Née en Orani leur mère, belle-mère et grand-mère, décédée à Bastia, le 3 novembre courant, dans sa 76e année, munie des Sacraments de l'Eglise. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

M. Simon Bassoletti, Agent général de la Compagnie d'Assurances sur la vie L'UNION DES ALPES, a l'honneur d'informer les assurés de la Compagnie qu'ils pourront se présenter en son bureau à partir de ce jour, pour y toucher le montant de leurs répartitions de l'exercice 1895.

Bastia, le 3 août 1896. Angle des rues Miot et Napoléon.

Le meilleur Cigare à 10 centimes par cent contre la CIGARE MATTEI

VENTE DE COKE POUR POELES ET CALORIFÈRES

Rédaction du Prix A partir du 1er novembre prochain le prix du coke en détail (en quantité au moins de 500 kilos), sera de 3 fr. 50 les 100 kilos pris à l'usine à gaz.

La Compagnie de coke se charge de la livraison à domicile ou en gare avec transport en sus.

Conditions spéciales pour les acheteurs en gros. Vente et louage de calorifères. S'adresser au DIRECTEUR DE L'USINE A GAZ.

LOTÉRIE

500,000 FRANCS LE 150,000 FRANCS

LA GRANDE MAISON CONFECTIONNERS & SUR MESURE

FRIS FINE

Assortiment considérable des dernières nouveautés pour la saison d'été.

MAISON D'ÉPARGNE

M. P. A. MAESTRACCI PROPRIÉTAIRE A PATRIMONIO AGENT GENERAL POUR LA CORSE

AVIS

ERS A PANCHER FERS RONDES, PLATS & CARRES FERS FINS DE MARCHAL

AVIS

ERS A PANCHER FERS RONDES, PLATS & CARRES FERS FINS DE MARCHAL

AVIS

ERS A PANCHER FERS RONDES, PLATS & CARRES FERS FINS DE MARCHAL

AVIS

ERS A PANCHER FERS RONDES, PLATS & CARRES FERS FINS DE MARCHAL

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

Les créanciers de la liquidation judiciaire du sieur Crémieux, commerçant à Bastia, sont invités à se présenter en Chambre de conseil du Tribunal de commerce de Bastia, le lundi 10 courant, à 3 heures de relevé, à fin de concordat.

À VENDRE

Un mobilier complet de grand salon. S'adresser au bureau du journal.

Semences d'Automne

Graines de choix Luzerne de Provence, tre qualité déclassée. — Trèfle violet (trifoglio). — Vesces noires et rousses. — Fèves grosses de Sicile. — Petits pois sains très à longue cosse. — Pommes de terre roses Garry et autres espèces. — Rapha pour figures et greffage de la vigne.

En vente chez THIERS Faïnes, à Bastia.

AVIS

Pour renseignements sur les conditions de vente et pour recevoir des échantillons de vin 1896 du

Domaine de Casabianda

s'adresser à Bastia, à M. LECCIA, à Capannelle, nommé Ramelli, rez de chaussée.

AVIS

Pour faciliter l'épargne par la Capitalisation par la Constitution des Capitaines et de la Propriété foncière

LOTÉRIE

500,000 FRANCS LE 150,000 FRANCS

LA GRANDE MAISON CONFECTIONNERS & SUR MESURE

FRIS FINE

MAISON D'ÉPARGNE

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux de Journal
Paie d'avance, à fr. — Réclames (D'après), 0.75 — Diverses, 0.70 — Judic. 0.25

Correspondent spécial, M. JULES BARIOLI, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (Payable d'avance)
CORSE. — 12 fr. 6 mois, 18 fr. 1 an
UNION POSTALE ET AUTRES PAYS
Le port en sus
On ne répond pas des communications dépourvues

MAISON L.-N. MATTEI ET C^{IE}

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

Cycles Impérial

81, faubourg St-Denis, 81
PARIS
SÉRIÉS HA HINES GROS TOUR
garant, pneus, extra.
Valeur 400 fr. catal. gratis, 150 fr.
CIGARETTES MATTEI pas à fumer

A VENDRE

un appartement composé de cinq pièces au 4^e étage d'une maison située à Bastia, boulevard Saint-Angelo, n° 4.
S'adresser à M. Bartoli, notaire.

AVANCES

à tous, même sans simple signature. — Aide au Commerce. — Achats et Prêts sur Titres, Successions, Nues-Propriétés, Usufruits, rêts Hypothécaires, Rentes Viagères, et toutes garanties.
RÉUSSISSEMENTS CONNUS IUX.
(Union fondée en 1881)
Synical Commercial et financier
84, Rue de Valenciennes à Bordeaux.
(Affranchir).

Demandez les

CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI

à 0.30 le paquet.

VIGNOBLES DE GIOVICCHI

RÉCOLTE DE 1905
Sarthe (Cote)
Bon vin de table à 45 c. le litre. — Par futailles sur quais, 40 centimes.
Pour tous renseignements, s'adresser rue de l'Opéra, 8, en face les magasins Barbano.

Avis aux Mères de Famille

FARINE

est le MEILLEUR ALIMENT pour les enfants en bas-âge. C'est l'ALIMENT le plus COMPLET.

NESTLÉ

est l'ALIMENT le plus SÛR pour faciliter le sommeil.

PURIFIEZ L'AIR

en brûlant du PAPIER ARMENIE
Le meilleur Désinfectant connu.

NOS PETITES ANNONCES

Elles sont réservées pour le numéro du DIMANCHE et doivent être remises à l'imprimerie au plus tard le vendredi soir. — Les trois lignes, 0.50 ; chaque ligne, au plus, 0.20. Ces annonces sont rigoureusement payables d'avance.

BÉNÉDICTINE

DE L'ABBAYE DE FECAMP
(Seine-Inférieure)

EXQUISE, TONIQUE, DIGESTIVE
La meilleure de toutes les Liqueurs

Se trouve en toute pureté au lieu de la production. L'imitation est punie par la loi.

Atelier français, dirigé par J. MIGNONI, Carrossier
TIBURCE MATTEUCCI
Rue Molino Bianco, à côté des Entrepôts Angeli

CARROSSERIE - CHARRONNAGE - POINTE
Fabrication et réparations de toutes sortes de véhicules, machines, cabriolets, armoires, wagons, brochantes, etc.
Prix défiant toute concurrence

LE CALENDRIER

12 NOVEMBRE

De l'Homicide en Corse

DISCOURS prononcé par M. P.-L. ARRIGHI, substitut du Procureur général, à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel de Bastia.

MONSIEUR LE PREMIER PRÉSIDENT, MESSIEURS,

L'esprit si souvent manifesté dans cette enceinte, à l'occasion de solennités comme celle qui nous réunit aujourd'hui, de voir enfin la Corse prendre rang parmi les départements français où l'homicide ne vient de loin en loin altérer la conscience publique, non seulement ne s'est pas réalisé, mais ses statistiques criminelles de ces dernières années révèlent une augmentation assez sensible dans le nombre des attentats graves contre les personnes. Il ne convient pas d'exagérer la portée de cette constatation et d'en conclure que, de ce chef, les Corse sont rebelles à tout progrès, d'un autre côté, il serait imprudent de ne pas s'en étonner. En tous cas, l'indifférence serait surtout coupable de la part des représentants du pouvoir judiciaire pour le sauvegarder duquel la loi place la vie des citoyens.

et la nécessité des lois pénales. S'il importait de placer sous leur sauvegarde le champ qu'il avait défriché, ou les pâturages où il conduisait ses troupeaux, un bien autrement important, la vie, dut fixer sa sollicitude d'une manière plus spéciale encore.

Ce n'était pas assez pour lui que le sentiment de la propriété s'affirmait, ce qu'il ne demandait pas moins était la sécurité de sa personne. L'association qui venait de se former promit de la garantir. Cette seule promesse le rassura. Il ne regretta plus son ancienne indépendance et se livra tranquillement à l'exercice de ses facultés, parce qu'il crut se trouver désormais à l'abri des abus de la force. Sans le plus important de ces avantages, la sécurité individuelle, peut-être n'aurait-il jamais consenti à restreindre sa liberté native ; peut-être les lois seraient-ils encore son asile. En s'enfermant dans l'enceinte des villes, il céda moins à l'attrait de la sociabilité qu'à l'instinct invincible de la conservation. On lui dit qu'il y aurait eu des chaînes pour les méchants, du repos pour les citoyens paisibles et des peines sévères pour les criminels. On lui dit que, si le meurtrier demeurait sans punition dans l'état de nature, si le plus fort pouvait y frapper impunément un ennemi faible et sans appui, la société tout entière était là pour le protéger et le défendre. Enfin, pour mieux le rassurer, on lui montra des Tribunaux chargés de réprimer les agressions et une force armée chargée de veiller sur sa sécurité et son repos.

accompli. Il pouvait se plaindre et il a tué ! Eh bien ! la Justice qui l'eût protégé le poursuit ! Il avait droit d'attendre d'elle une réparation éclatante ; maintenant il la redoute et la fuit. Par combien d'inquiétudes et de regrets ne passe-t-il pas ? Naguère il ne concevait le bonheur qu'à côté d'une épouse chérie, d'enfants aimés. Il faut qu'il s'en sépare. La solitude d'une retraite obscure a remplacé le doux entourage de la famille. Son atelier est fermé ; des herbes parasites croissent dans son champ désert ; ses relations commerciales sont interrompues ; la désolation est parmi ses parents. Ses amis craignent pour son honneur, pour sa vie et de vifs remords agitent sa conscience.

Messieurs, les Corse seraient-ils seuls dans le monde civilisé à ignorer toutes ces choses et à considérer l'homicide comme un acte légitime ? Il faudrait pour le soutenir n'avoir aucune notion de leur histoire.

N'est-ce pas sur la demande de leurs orateurs que le Sénat Ligurien avait édicté les dispositions les plus rigoureuses en vue de prévenir les homicides et d'en punir les auteurs. C'est ainsi qu'en parcourant les statuta criminelles de Gênes, nous y voyons les porteurs d'armes punis de mort ; ceux qui déplaçaient des bornes, de cinq années de bannissement ; les imprudents qui reprochaient à quelqu'un de ne pas s'être sougé, de trois à six années de prison, avec faculté pour le juge de leur faire perfore la langue en public ; qu'obligation était imposée à tout individu qui apprenait un homicide de se rendre au lieu du crime, de s'y tenir pendant un certain temps, de donner aux habitants pour le poursuivre, l'arrêter, de chasser de la Piève, sous peine d'une amende de cinq francs pour chaque contrevenant et de cent livres pour la Piève ; quant aux meurtriers, ils devaient être décapités ou pendus, et même, dans certains cas, attachés avec une corde à la queue d'un cheval.

LES VALEURS A LOTS

FRANÇAISES
PAR UN ARRÊTÉ ARRÊTÉ DE CHASSE

Cette brochure contient pour chaque valeur : la date des tirages, le détail des lots, le montant et l'échéance des coupons, le taux de remboursement, etc., etc.

Prix : 60 centimes
Francs par la poste

En vente : AUX BUREAUX du journal **Le Gros Lé**, 14, rue de Provence, Paris, et chez tous les Libraires.

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS

Tousse, Graine, Figure, Acide sur aigre doux, Amertume, Côté de terroir, Pousse, Vins mûrissons, Fermentations permanentes, Mavrais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crus pour Vins rouges et blancs de France et d'Étrangers, pour Vins de liqueurs et Apéritifs, Essence de Fino Champagne, Extraits concentrés véritables vieillissés. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits viticoles, Couleurs végétales, Fournisseurs de chais.

Laboratoire de Bactériologie et d'Enologie. F. MAGNAN, Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonifacateur, Rue des Ramparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône).

BONS DE L'EXPOSITION

DE 1900

Prix net : 15.50
— franco par la poste : 15.90
— contre remboursement : 19.40

BANQUE DE L'ÉPARGNE FRANÇAISE Fondée en 1883
18, Rue de Provence, — Paris

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ; Messieurs, demandez-le aux Dames.

GRAND HOTEL D'EUROPE

et
Restaurant Français
HOTEL DE PREMIER ORDRE

Monsieur ADELARDI COLOMBANI, propriétaire, de l'Hotel d'Europe, l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'elle est installée, en face du Canal de la Corse, sur le boulevard de la République. La situation exceptionnelle de ce nouveau local permettra à Mme COLOMBANI d'être à son client, au cœur même de la ville, les avantages de son établissement. Les repas peuvent être pris en plein air, à l'extérieur de l'établissement, ou dans les salons, au sous-sol, dans un vaste et superbe restaurant à l'usage de l'Hotel, garni de toutes sortes et couvert de tout confort des voitures d'épaves variées.

SPECIALITE DE PATES ALIMENTAIRES

USINE A VAPEUR
BASTIA, 6, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA

JEAN CAFFARELLI

Membre de l'Institut Polytechnique
Médailles d'Or à Ajaccio et à Nice
Membre du Jury pour le département de la Corse

Le Bateau Caffarelli qui vient de transformer tout son outillage, est la machine la plus parfaite que l'on ait jamais vue en matière de machines à vapeur. Les nouveaux procédés de fabrication lui permettent de tirer du plus avantageux à des prix modérés.

A LOUER

Rue de chassée et premier étage de la VILLA DE TOGA. Cinq grands magasins à l'USINE DE TOGA. Grand magasin près l'USINE A GAZ. Maison de campagne avec jardin, près TOGA. Anciennes carriés des Haras. S'adresser à la maison L. N. MATTEI & C^{IE}, place Saint-Nicolas, n° 15.

L'un des rédacteurs généraux, MATHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1860

QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR — VINGT-SEPT MÉDAILLES
SPECIALITÉ DE LA MARQUE

AMARA BLANQUI

Le plus agréable et le plus rafraîchissant de tous les Amers & Bitters connus est également le plus répandu et le plus apprécié dans toute la Corse

SEUL DÉPÔT POUR LA CORSE
de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Marine

Représentant à Bastia : M. T. CHIAUTTI

C'est parce que je sais que ce reproche d'indifférence ne peut vous être adressé que je viens à mon tour vous entretenir de l'homicide et des obstacles que rencontre, ici, sa répression.

« Répondre à vos légitimes préoccupations, c'est faire œuvre utile à mon pays ; voilà ma seule ambition. Je la trouve assez haute. »

Et, d'abord, y a-t-il un acte qui mérite de soulever à un plus haut point la réprobation publique que l'homicide ? C'est un crime de lèse-société et de lèse-humanité ; la plus grave atteinte que l'on puisse porter aux lois de la nature et aux droits du pouvoir.

La première règle que prescrit la loi naturelle, c'est le respect des biens d'autrui. Or, sans la vie, qui servent les autres biens ? Si le droit naturel détermine avec précision la limite des actes humains, et veut que la volonté de l'homme s'arrête devant tout ce qui pourrait porter atteinte aux facultés et aux biens de ses semblables, il est un principe que la nature a gravé encore plus profondément au fond de toutes les âmes : c'est la fraternité universelle. A défaut de règle positive de conduite, la Providence a voulu, pour le maintien de l'ordre moral, qu'il y eût entre l'homme et ses semblables une solidarité naturelle, et ce pouvoir, possession un pouvoir modérateur, et ce pouvoir, qui bannit le sentiment naturel ne saurait que nuire à la constitution de l'Etat ; la violence et la meurtre renversent et détruisent les rapports nécessaires des hommes entre eux, la base même de toute communauté. Ce n'est pas avec du sang que l'on cimentait l'édifice social. La loi naturelle, pour l'honneur d'autre sanction que le repentir et le remords, n'en est pas moins obligatoire. La victoire, qui décline la plus légitime, la plus sainte de toutes les autorités de la conscience. Ainsi, en toutes les matières de droit naturel, l'homicide agit au point de vue du droit naturel, l'homicide agit avec un caractère frappant de réprobation ; rien ne le justifie, tout le condamne.

Il n'est pas moins contraire au but que se proposent les sociétés.

Quand les hommes se réunissent en société, ils renoncent à leur indépendance pour jouir d'une sécurité plus grande. Parmi les droits dont le dépôt fut confié à la société nouvelle on dut mettre en première ligne celui de vivre en paix. Il lui fallut des garanties certaines ; de là l'idée

de l'homicide en Corse

Conclusion donc que l'homicide est un retour vers cet état primitif ; la négation de l'ordre social, et de la part du citoyen, l'oubli du premier de ses engagements.

Il est également facile de démontrer que l'homicide est le plus grave des empiétements du citoyen sur les pouvoirs de la souveraineté.

Celui qui, hors le cas d'une nécessité actuelle et pressante, blesse ou tue, celui-là usurpe la puissance du glaive remise aux mains des magistrats.

Il est tout à la fois partie, juge et bourreau. Le pouvoir judiciaire est une portion intégrante de la souveraineté. C'est par délégation que les Tribunaux sont appelés à administrer la justice sociale. A eux seuls il appartient d'infirmer des peines. Le chef de l'Etat, c'est-à-dire la plus haute persécution de la souveraineté, a le droit de faire grâce ; il n'a pas celui de punir. Or, par quel renversement de toutes les lois, un simple citoyen pourrait-il, en s'élevant au-dessus des dépositaires de la justice nationale, disposer à son gré de la vie de ses semblables ? Eh oui ! Le pouvoir judiciaire corrige avant de punir ; une sage lenteur dans les recherches des indices, l'appareil le plus imposant dans le jugement du crime, témoignent de son respect pour les droits et la vie des citoyens. C'est avec regret qu'il sévit et, s'il condamne, c'est qu'il ne lui est pas permis d'écouter la pitié. Ce qui n'atteste pas moins le haut prix qu'on attache à la vie de l'homme, ce sont les chances de salut qu'on réserve pour les coupables et le droit de grâce souveraine ; et si, enfin, l'œuvre judiciaire est consommée, la clémence du chef de l'Etat peut encore épargner à la société ce doubleux sacrifices.

Telle n'est pas la marche des vengeances privées. Les mains des délinquants se débarrassent de la victime de leur emportement féroce d'autre espace de vie que le temps nécessaire pour aiguiser le poignard ou charger l'arme homicide. Souvent l'impétuosité de l'attaque prévient la défense.

La justice ne frappe le coupable qu'après avoir écouté. Le meurtrier n'attend qu'une seule voix : c'est la voix de la passion qui l'agite.

La justice mesure la peine à la gravité du crime. Le meurtrier se venge, par la mort, de l'offense la plus légère.

Les châtiments juridiques laissent presque toujours une impression salutaire dans l'esprit des masses. Les offenses contre les personnes, quand elles sont le fruit de vengeances privées, alarment les individus et troublent profondément la sécurité publique.

Mais il y a plus. L'homicide n'est pas seulement en opposition avec l'intérêt bien entendu du corps social ; il est également avec les intérêts les plus élémentaires de l'homme qui le commet.

Voyons-le cot homme, une fois son crime

de l'homicide en Corse

« Répondre à vos légitimes préoccupations, c'est faire œuvre utile à mon pays ; voilà ma seule ambition. Je la trouve assez haute. »

Et, d'abord, y a-t-il un acte qui mérite de soulever à un plus haut point la réprobation publique que l'homicide ? C'est un crime de lèse-société et de lèse-humanité ; la plus grave atteinte que l'on puisse porter aux lois de la nature et aux droits du pouvoir.

La première règle que prescrit la loi naturelle, c'est le respect des biens d'autrui. Or, sans la vie, qui servent les autres biens ? Si le droit naturel détermine avec précision la limite des actes humains, et veut que la volonté de l'homme s'arrête devant tout ce qui pourrait porter atteinte aux facultés et aux biens de ses semblables, il est un principe que la nature a gravé encore plus profondément au fond de toutes les âmes : c'est la fraternité universelle. A défaut de règle positive de conduite, la Providence a voulu, pour le maintien de l'ordre moral, qu'il y eût entre l'homme et ses semblables une solidarité naturelle, et ce pouvoir, possession un pouvoir modérateur, et ce pouvoir, qui bannit le sentiment naturel ne saurait que nuire à la constitution de l'Etat ; la violence et la meurtre renversent et détruisent les rapports nécessaires des hommes entre eux, la base même de toute communauté. Ce n'est pas avec du sang que l'on cimentait l'édifice social. La loi naturelle, pour l'honneur d'autre sanction que le repentir et le remords, n'en est pas moins obligatoire. La victoire, qui décline la plus légitime, la plus sainte de toutes les autorités de la conscience. Ainsi, en toutes les matières de droit naturel, l'homicide agit au point de vue du droit naturel, l'homicide agit avec un caractère frappant de réprobation ; rien ne le justifie, tout le condamne.

Il n'est pas moins contraire au but que se proposent les sociétés.

Quand les hommes se réunissent en société, ils renoncent à leur indépendance pour jouir d'une sécurité plus grande. Parmi les droits dont le dépôt fut confié à la société nouvelle on dut mettre en première ligne celui de vivre en paix. Il lui fallut des garanties certaines ; de là l'idée

NOMINATIONS ET PROMOTIONS
M. Renaud, sous-inspecteur des postes et télégraphes à Oran, est promu inspecteur et nommé à Oran.

Le Petit Bastiais JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES



Redaction & Administration: MATHIEU OLLAGNIER, 41, rue Fontaine, Bastia. Les abonnements: 12 francs par an.

Correspondant special: M. JULES BARRIOL, 41, rue Fontaine, à Paris. ADONNEMENT (Payable d'avance): 12 francs.

DEMANDEZ, chez JEAN CAFFARELLI, Boulevard Saint-Angelo, 6. L'ANÉMIE L'AFFAIBLISSEMENT GENERAL.

Libroirie du Petit Bastiais ALMANACHS ILLUSTRÉS POUR 1897. Liste de prix pour différents almanachs: 1.50, 1.00, 0.50.

PILULES DÉPURATIVES GOLVIN. Ce petit grand... pour le traitement des maladies chroniques.

MAISON L.-N. MATTEI ET CIE PRODUITS RECOMMANDÉS: La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs », L'amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.

VIGNOBLES DE GIOVICHCHI RÉCOLTE DE 1905. Bon vin de table à 45 c. le litre. Par bouteilles sur quai, 40 centimes.

L'HUILE DE FOIE DE MORUE, L'Emulsion Scott. comme depuis plus de deux cents ans comme agent médical.

La Guerre à Madagascar. Histoire anecdotique de l'expédition ILLUSTRÉE DE MAGNIFIQUES DESSINS EN COULEURS.

LA NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE. Garantie: 410 MILLIONS. UN MILLIARD, 473.147.348 FRANCS.

PRETS À TOUT PRIX. L. GEORGES. a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de Bastia.

BONS DE L'EXPOSITION DE 1900. Prix net: 19.50 franc par la poste.

SPECIALITE DE PATES ALIMENTAIRES USINE A VAPEUR JEAN CAFFARELLI. Membre de l'Institut Polytechnique.

VALEURS A LOTS FRANÇAISES. Cette brochure contient pour chaque valeur: la date des tirages, le détail des lots.

GRAND HOTEL D'EUROPE ET RESTAURANT FRANÇAIS. HOTEL DE PREMIER ORDRE. Madame ADELAÏDE COLONNARI.

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS — L'ALLUMEUR DE RÉVERBÈRES. Par MISS COLEMAN.

A LOUER. Rez de chaussée et premier étage de la VILLA DE TOGA. Grand magasin près l'USINE A GAZ.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1866. QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR - VINGT-SEPT MÉDAILLES. AMARA BLANQUI. La plus agréable et la plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus.

LE CALENDRIER. FÊTE D'INDOUILLON: Saint-Dizier. Soleil: (heure nationale) Lever, 6 h. 36 m.

13 NOVEMBRE La Question de la Maddalena. M. Marmonier, ancien député, juge un tribunal de la Seine.

gale que nos rivaux pourront, un attend l'occasion favorable, se tenir ainsi longtemps qu'ils voudront derrière leurs rochers, à couvert des tempêtes de la mer.

dant à la nomination des sénateurs par le suffrage universel, et de M. Guillemet, républicain s'opposait à la fixation de cette discussion à lundi.

Il est profondément regrettable que la population Bastiaise se soit d'abord rendue à une question aussi importante que celle qui lui a été soumise relativement à l'acquisition d'immeubles pour la construction d'une annexe à l'Hospice civil.

Après les déclarations faites et consignées sur le registre à ce destinée par ces deux éminents praticiens, critiquant sur presque tous les points le projet de construction présenté par le commissaire de l'Hospice, il nous apparaît d'omettre notre humble avis.

Nous publierons demain la première partie de ce travail. VOTES DE NOS DÉPUTÉS. Scrutin sur la mise à l'ordre du jour de lundi de la discussion des propositions de loi de M. Maurice Faure.

En effet, l'emplacement de l'ancien couvent des Sœurs de Saint-Joseph, près de l'Hôpital Maritime, désigné par M. le docteur Ramoniro, se trouve dans le bas fond d'un petit vallon, très humide dans certains endroits et ne pouvant être desservi actuellement par une route carrossable.

— C'est justement ce qu'il se faut. Tu n'as qu'à te présenter. Qu'as-tu, alors, capable, sûr et ne demandant pas mieux que de travailler. Voilà ce qu'on demande, et tu conviens particulièrement, n'est-ce pas?

— Je ne crois pas non plus, dit Willie, relevant un peu la tête; mais que faites-vous? Je n'en trouve aucune, et je ne puis pas rester ici les bras croisés.

— C'est justement ce qu'il se faut. Tu n'as qu'à te présenter. Qu'as-tu, alors, capable, sûr et ne demandant pas mieux que de travailler. Voilà ce qu'on demande, et tu conviens particulièrement, n'est-ce pas?

— Je ne crois pas non plus, dit Willie, relevant un peu la tête; mais que faites-vous? Je n'en trouve aucune, et je ne puis pas rester ici les bras croisés.

— C'est justement ce qu'il se faut. Tu n'as qu'à te présenter. Qu'as-tu, alors, capable, sûr et ne demandant pas mieux que de travailler. Voilà ce qu'on demande, et tu conviens particulièrement, n'est-ce pas?

— Je ne crois pas non plus, dit Willie, relevant un peu la tête; mais que faites-vous? Je n'en trouve aucune, et je ne puis pas rester ici les bras croisés.

MAISON L.-N. MATTEI & C^{IE}

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI

ET

LE VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Ce nouveau Vin apéritif, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument hygiéniques et stomachiques.

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur :

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent CIGARE MATTEI ou ne pas fumer

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES

JOURNAL

QUOTIDIEN

5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux bureaux de l'Journal
Prix de vente, 1 fr. — Réclames (1 ligne) 0.75 — Diverses 0.50 — Judic. 0.20



Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (Payable d'avance)
CORSE... 20 fr. 6 mois, 10 fr. 1 an
AUTRES DÉPARTS... 22 fr. 6 mois, 12 fr. 1 an
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE PETIT BASTIAIS
14 NOVEMBRE

De l'Homicide en Corse

DISCOURS prononcé par M. P.-L. ARRIGHI, substitut du Procureur général, à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel de Bastia. (Suite)

Tous les magistrats, ceux d'aujourd'hui comme ceux d'hier, peuvent, de très bonne foi, se tromper et sur la manière d'apprécier les faits et sur la manière d'interpréter les lois. Mais lorsque cela arrive, on doit plaindre leur erreur et chercher à en suspendre les effets, s'il existe encore les moyens de le faire. Or, tel est le jeu et le mécanisme de nos institutions judiciaires que, si les parties savent défendre leurs droits, les injustices irrévocables ne sont guères à craindre. Mais profiter de ces erreurs involontaires, si parfois il s'en produit, pour déverser sur les magistrats le mépris et l'injure, n'est-ce pas aller contre les intérêts mêmes des justiciables ? Si les magistrats empruntent toute leur force à la loi, la loi, à son tour, a besoin d'être mise en action par les magistrats qui ne sont à la fois les gardiens et les instruments. C'est des actes de l'autorité judiciaire qu'elle reçoit la vie et le mouvement. Elle n'est forte que quand le juge est respecté. La déconsidération de l'un ne tarde pas à envahir l'autre toute son énergie, et l'on a coutume bien vite à ne pas craindre le juge que l'on peut mépriser impunément. Je n'insisterai pas davantage sur ce point. Car nul n'ignore ici que, si de grands progrès ont été réalisés en Corse au point de vue de la sécurité publique, l'honneur en revient en grande partie à l'indépendance et à la fermeté des magistrats, et que, sans les obstacles que les justiciables ont semés et sèment encore sous leurs pas, l'idéal que nous poursuivons serait atteint depuis longtemps.

Si tous les Corses, en effet, proclament que, dans l'état actuel de notre société, l'honneur est chose absolument injustifiable, beaucoup d'entre eux, cédant à de funestes préjugés, reculent encore devant l'impérieux devoir de mettre leurs actes d'accord avec leurs paroles lorsque le meurtrier est un de leurs parents, de leurs amis, de leurs coreligionnaires politiques. Le mal est ancien, et l'on peut même ajouter que, sous la domination génoise, il pouvait se comprendre, sinon se justifier. Mais, dès le lendemain de la constitution du Gouvernement National de 1785, sous les zéles patriotiques s'employèrent à la faire disparaître. Poursuivant aujourd'hui le même but avec un amour non moins grand de mon pays, je ne saurais mieux faire que de céder la parole à l'un d'eux. Voici ce qu'il écrivait dans un opuscule ayant pour titre : *La Corse à ses enfants* (1) :

« Vous voulez, mes chers concitoyens, des juges impartiaux et indépendants, des juges justes, et, lorsqu'ils ne vous semblent pas tels, vous protestez avec indignation et en faites grand tapage. Mais vous-mêmes, êtes-vous toujours justes et loyaux à vos devoirs ? Car, sachez-le, si la justice est le premier devoir du juge, elle n'en constitue pas moins une de vos principales obligations à vous aussi, en ce que vous devez désirer qu'elle se préside aux décisions des Tribunaux, à la distribution des peines et des récompenses. Or, que voyons-nous ? Avez-ils les décisions justes ceux qui uniquement préoccupés du gain de leur procès, ont recours pour atteindre ce résultat, à toutes sortes de moyens, recommandations, intrigues, calambos, artifices coupables ; qui même, en cas de besoin, alièrent et nient la vérité la plus manifeste ; qui, toujours mécontents, portent d'un Tribunal à l'autre des litiges qui leur survivent après avoir épuisé toutes leurs ressources ? Mais le point d'honneur, dites-vous ? Le point d'honneur, s'il n'est fondé ni en droit ni en fait, ne

vous procurera que dommage matériel et dommage moral ; dommage matériel en ce qu'il videra votre bourse ; dommage moral en ce qu'il vous fera considérer comme des hommes lâches, obéissants, n'obéissant, ce qui est toujours une honte, qu'à la passion aveugle de l'intérêt personnel... Mais je vous entends crier à l'injustice ! Audacieuse témérité ! Comment le plaideur, souvent ignorant et toujours intéressé, peut-il avoir la prétention de juger plus sagement que le magistrat ? Mais le magistrat a-t-il été gagné, répondez-vous. De grâce, n'ajoutez pas l'impertinence à la malice. Pareille chose ne doit jamais se croire, à moins qu'elle ne soit plus éclatante que la lumière du soleil, car il arrive presque toujours que des accusations de cette nature sont dictées par la passion aux esprits agités.

Si les plaideurs sont compréhensibles, ceux qui les protègent le sont bien davantage. Dans quel code est-elle donc écrite cette loi qui veut qu'on prenne la défense des parents, des amis, lorsque leur cause est mauvaise ? Ignore-t-elle qu'elle existe chez les Tartares ; mais ce que j'affirme, c'est qu'elle n'a pas vu le jour parmi les hommes gens, car ceux-ci ne connaissent que la justice, et, ne s'employant jamais contre elle pour leurs propres intérêts, ne sauraient faire pour les injures d'autrui. Parent affectueux était Phocion, et cependant, sollicité de prendre la défense de son gendre dont la cause lui paraissait mauvaise, il répondit que sa mission ne consistait qu'à défendre des causes justes. Ami dévoué était Alexandre le Grand, et pourtant il refusa d'employer son autorité à recommander aux juges le procès littéraire de son poète favori, bien qu'il eût donné volontiers la moitié de son empire pour qu'il triomphât.

Mais le déshonneur est bien plus grave, plus funeste, lorsqu'il se rapporte à la justice répressive. Celle-ci aussi, chacun se vante de l'aimer, et en réalité on ne l'aime que dans la maison des autres. Pour soi et pour les adhérents on ne veut qu'indulgence... Indulgence qui renverse l'ordre de la justice et jette la démolition dans ce royaume. Observons ce qui se passe. Quelqu'un commet-il une action répréhensible ? On exigeait la justice, la raison et la loi ? Que l'offenseur donnât satisfaction à l'offensé. C'est ce que commanderait l'honnêteté la plus élémentaire. Et, si les parties ne pouvaient s'entendre, on devrait s'en rapporter à des arbitres. Les parents du coupable, s'ils ne consultaient que l'honnêteté, la prudence et leurs intérêts, devraient l'obliger à cela ou tout au moins se pas s'opposer au cours de la justice. En agissant ainsi ils ne parviendraient peut-être pas toujours à écarter tout le mal, mais au moins l'atténueraient-ils, et, dans tous les cas, ils éviteraient les vengeances transgenerales parce que l'offensé, en voyant que les parents de l'offenseur ne le protègent point, n'aurait aucun motif de se venger sur eux. Mais on fait tout l'inverse. Les parents, par une coutume usée, par un attachement irréfléchi, par suite d'un faux point d'honneur qui les perd en les rendant solidaires du coupable, s'unissent pour le soutenir, et, ce qu'on ne saurait flétrir avec assez d'indignation, pour empêcher la justice de suivre son cours, s'efforcent de faire prévaloir dans ce but le crédit, l'argent, l'intrigue, la cabale et jusqu'à la ruse et au mensonge. On en résulte-il ? Un torrent de malheurs. Pour faire contrepoids, la parenté de l'offensé s'unit à son tour, et l'inimicé, une fois déclaré, les patriotes sont dissipés, les familles appauvries, le sang versé et l'épée prend de telles proportions qu'on en arrive à conclure sur un amoncellement de malheurs l'arrangement qui n'aurait demandé tout d'abord qu'un mot d'excuse ou de repentir. Et vous prétendez aimer la justice ! Et vous vous plaignez d'avoir des magistrats qui la délaissent alors que vous n'avez rien de plus à cœur que de les tromper ! Pour moi, je crois que Dieu n'a permis que vous fussiez assujettis pendant si longtemps à des magistrats indignes que pour vous punir d'une pareille conduite. La miséricorde divine vous en a délivré, en vous donnant des juges aux intentions honnêtes. Cessez donc de les corrompre et laissez-les remplir librement leur mission sans essayer de peser sur leurs décisions par toutes sortes d'intrigues et de manèges.

Vous vous demanderez, Messieurs, si ces pages ne sont pas encore aujourd'hui pleines d'actualité. Si encore la solidarité à laquelle se croient tenus les parents, les amis, les coreligionnaires politiques d'un criminel n'avait pour résultat que de

circovienir le juge, — et c'est surtout au juré que je pense, puisque c'est à lui qu'est surtout confiée la mission de réprimer l'homicide, — jusqu'au moment où il franchit le seuil de la salle d'assises, le mal ne serait peut-être pas irrémissible. Malheureusement le travail de corruption contre lequel s'élevait en termes si énergiques le collaborateur de Paoli que je viens de citer, s'exerce aussi sur les témoins, qui tantôt cachant la vérité, tantôt la présentant sous un faux jour ou l'amplifiant, achèvent à l'audience l'œuvre du dehors, de façon à ce que le coupable puisse échapper au châtiement qu'il avait mérité sans que la conscience du juge en soit troublée.

Il nous répugne certainement de signaler cette autre plaie de notre société, le faux témoignage. Mais avoir promis de dire la vérité et la faire quand elle touche de si près à la morale et à l'intérêt public, ce serait là une contradiction par trop choquante, indigne du milieu dans lequel je parle et de moi-même. Comment, du reste, la passer sous silence après les regrettables incidents dont la Cour d'assises a été récemment le théâtre ? Puisqu'elle s'étale ainsi au grand jour des audiences, il n'y a pas à la cacher mais à la flétrir.

Les Statuts criminels prescrivaient, entre autres peines, de couper le nez et la langue aux faux témoins, et l'Édit de 1708 les punissait de mort. La même peine était encourue par ceux qui provoquaient le faux témoignage par la menace ou la violence, et le fait d'empêcher un témoin d'aller déposer, malgré les ordres de justice, entraînait six années de fers.

Paoli n'admettait pas non plus que la marche de la justice pût être entravée par la mauvaise volonté des témoins, et dans une circulaire aux magistrats du pays nous relevons cette phrase : « Il ne sert à rien de soutenir qu'on ne peut réprimer les crimes par suite de la difficulté d'obtenir la vérité des témoins, du moment où les Tribunaux ont la possibilité de la leur faire dire lorsqu'ils sont certains que les témoins la connaissent. » Allusion transparente à l'emploi des moyens répressifs que les Tribunaux tenaient de la loi et dont ils ne devaient pas hésiter à faire usage.

Mais en même temps qu'il prescrivait à la judicature insulaire d'apporter la plus grande énergie dans la répression du faux témoignage, Paoli lui signalait un danger non moins grave : la dénonciation calomnieuse.

Est-il, en effet, rien de plus odieux que de provoquer par des exposés infidèles les rigueurs de la justice contre les citoyens honnêtes, sans autre motif que la haine qu'on leur a vouée et le désir de les perdre ?

Le coup de poignard tue l'homme ; la calomnie tue le citoyen. Le meurtrier vous enlève l'existence, le calomniateur vous ravit ce qui la rend chère, l'honneur. Puis, pour tuer les gens physiquement, il faut souvent plus que de la haine, il faut de l'énergie dans le caractère. La calomnie ne demande que de la méchanceté. On peut, avec du cœur, paralyser le bras d'un assassin et détourner le coup de la poitrine ; mais comment échapper à la calomnie qui vous attaque dans l'ombre, vous blesse par derrière et à l'improviste, et dont les coups sont d'autant plus redoutables qu'on les avait moins prévus ?

Tous les moyens lui sont bons, et comme l'a fort bien dit M. Arnaud, c'est une arme à la portée de tout le monde. Elle est non moins terrible dans les mains du sot qu'en celles de l'homme d'esprit. La seule différence, c'est que ce dernier vous assassine avec un instrument moins grossier.

Vous connaissez tous la peinture si fine et si vraie qu'en fait Beaumarchais : « La calomnie, Monsieur, — c'est l'assise qui parle. — Vous ne savez guère ce que vous dédaignez : j'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés. Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreur, pas de conte absurde, qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville, en s'y prenant bien. Et nous avons ici des gens d'une adresse ! D'abord, un bruit léger, rampant le sol, comme une hirondelle avant l'orage, pianissimo, murmure et file et sème en courant le trait empoisonné. Telle bouche le recueille, et piano, piano, vous la glisse en l'oreille adroitement. Le mal est fait, il germe, il rampe, il chemine, et, rinforzando, de bouche en bouche, il va le Diable ; puis tout-à-coup, ne sais comment, vous voyez la calomnie se dresser, siffler, s'enfler,

(1) La Corse et ses enfants. Texte italien revu par M. L. Lucciani. — Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse, 1877 et 1880.

PETITES ANNONCES DU DIMANCHE

Les trois lignes 0,50 c.; chaque ligne en plus 0,20 c.

Pour les annonces s'adresser au bureau du journal

Meubles, Foncier, Immeubles, Locations, etc.

AVIS AUX PERES DE FAMILLES

pour les guider dans le choix d'une profession pour leurs enfants

MAISON L.-N. MATTEI ET CIE

PRODUITS RECOMMANDÉS: La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. »

A LOUER: Rex de chaussée et premier étage de la Villa de TOGA.

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS: Tourne, Graisse, Figure, Acide, etc.

BONS DE L'EXPOSITION DE 1900: Prix net, 10-50 francs par la poste.

LES VALEURS A LOTS FRANÇAISES: Cette brochure contient pour chaque valeur: la date des tirages, etc.

Atelier français, dirigé par J. MIGNONI, Carrossier: FABRIQUE DE CARROSSERIE - CHARRONNAGE - FORGE.

SPECIALITE DE PATES ALIMENTAIRES USINE A VAPEUR: JEAN CAFFARELLI.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1864: LA MARA BLANQUI. Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus.

A VENDRE: un appartement composé de cinq pièces au 4e étage d'une maison située à Bastia.

ANCIEN CABINET PRADERE, PIERRE SABATE: Chirurgen-Dentiste du Lycée Successeur.

Cycles Impérator: 11, boulevard St-André, et 11, rue de l'Opéra.

Le Vin Fébrifuge MICHELETTI: Bon vin de table à 45 c. le litre.

31e ANNÉE LUNDI, 16, ET MARDI, 17 NOVEMBRE 1900. Le Petit Bastiais JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES.

LE CALENDRIER: 16 NOVEMBRE. Les Carisités de la Semaine.

Un nouveau tour des rayons X. En cours d'une enquête ouverte récemment par le coroner de Battersea.

sur les caractères graphiques, émit des ombres et alla porter le pinceau sur des photographes londonniens.

allemand s'occupe depuis quelque temps de l'emploi d'officiers libérés qu'on remarque dans les cadres de l'armée allemande.

de Marseille, est nommé répétiteur au même lycée. M. Badier, juge suppléant, adjoint greffier à la maison de justice des Reclus à Lyon.

— FROILLATON DU PETIT BASTIAIS: L'ALLUMEUR DE RÉVERBÈRES. Par MISS CURRIER.

l'instinct où elle avait fait lever la valisette de l'épave et celui où elle se mettait à arranger sa lampe solaire.

— HERRIOT répondit Kitty avec un petit air fâché; elle dit clairement, se contractant à l'effort.

— Elle a de beaux yeux, répondit Belle; mais je ne lui vois rien d'extraordinaire. Je m'occupe qu'elle soit sans cesse à se promener ainsi dans la rue avec son vieux grand-père qui se traîne si lentement.

Paoli Baptiste, médecin en tissu à Ajaccio, maire de Canelle.

Parviali Etienne, négociant en affaires à Ajaccio, maire de Canelle.

Peri Jérôme, préf. du trib. de comm. d'Ajaccio. Pivas, architecte-voyeur général à Ajaccio.

Perri Emilio, cond. des postes et chass. à Ajaccio. Perri Sampiero, publiciste, cons. gén. de Bastia.

Perri Sampiero, publiciste, cons. gén. de Bastia. Perri Sampiero, publiciste, cons. gén. de Bastia.

Perri Sampiero, publiciste, cons. gén. de Bastia. Perri Sampiero, publiciste, cons. gén. de Bastia.

Perri Sampiero, publiciste, cons. gén. de Bastia. Perri Sampiero, publiciste, cons. gén. de Bastia.

Perri Sampiero, publiciste, cons. gén. de Bastia. Perri Sampiero, publiciste, cons. gén. de Bastia.

Perri Sampiero, publiciste, cons. gén. de Bastia. Perri Sampiero, publiciste, cons. gén. de Bastia.

Gabrielli Louis, président du tribunal à Corte. Giacobbi Formoso, prop., maire de Venaco.

Giacobbi Formoso, prop., maire de Venaco. Giacobbi Formoso, prop., maire de Venaco.

Giacobbi Formoso, prop., maire de Venaco. Giacobbi Formoso, prop., maire de Venaco.

Giacobbi Formoso, prop., maire de Venaco. Giacobbi Formoso, prop., maire de Venaco.

Giacobbi Formoso, prop., maire de Venaco. Giacobbi Formoso, prop., maire de Venaco.

Giacobbi Formoso, prop., maire de Venaco. Giacobbi Formoso, prop., maire de Venaco.

Giacobbi Formoso, prop., maire de Venaco. Giacobbi Formoso, prop., maire de Venaco.

Giacobbi Formoso, prop., maire de Venaco. Giacobbi Formoso, prop., maire de Venaco.

Giacobbi Formoso, prop., maire de Venaco. Giacobbi Formoso, prop., maire de Venaco.

Une dépêche de lundi soir annonce que les obèques de Mme Barberi ont donné lieu à de touchantes manifestations.

Touta la population de Bastas s'est associée à la douleur de son sous-préfet.

Le cercueil a été déposé provisoirement dans un caveau particulier en attendant son transfert en Corse.

Examens du Baccalauréat. Ont été définitivement reçus bacheliers : Enseignement classique, rhétorique, MM. Carliotti, Alessandrini, Martini.

Enseignement moderne, lettres-mathématiques, MM. Dottori, assez bien ; Doloretti.

Ont été déclarés admissibles aux épreuves orales du baccalauréat moderne, lettres, tre trio, MM. Ciomanti, Gandini, Taddei, Tavera Michel, Alessandri, Antonioli, Campi.

SAISON DES PRINCES DU CONGO. Le plus parlé des savons de toilette 3 Grands-Prix, 50 médailles d'Or.

Petite Gazette. VARIATIONS ATMOSPHERIQUES DU 16 NOVEMBRE. 7 novembre. — 7 heures du matin, + 11.2; midi, + 14.6; 6 heures du soir, + 12.1; Maxi., + 15.4; minima, + 10.4.

C'était son unique ressource. Elle prit la personne qui l'aurait trompé de la lui faire parvenir par notre intermédiaire.

Royal Windsor. Le célèbre régimentaire de la chevelure : voir l'annonce Royal Windsor au 4e page.

Dépêches de Nuit. NOUVELLES MILITAIRES. Cadre de Réserve. M. le général Jacques, commandant la 74e brigade de réserve, est placé, à dater du 1er novembre, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

M. Bourgeois et Doumer. A GRENOBLE. Sur l'invitation des membres de la Société républicaine radicale de Grenoble, MM. Bourgeois et Doumer se sont rendus dimanche dans cette ville et ont donné une conférence.

Une quinzaine de sénateurs de députés radicaux ont couronné M. Bourgeois et Doumer. M. Doumer a traité la question financière et particulièrement celle de l'impôt sur le revenu.

M. Bourgeois s'est occupé de la question cléricalle, et a exposé ses vues sur la politique générale.

A la sortie les orateurs ont été chaleureusement acclamés. Nouvelles Maritimes. Escadre de réserve. M. le vice amiral Humann, pris hier, avec le cérémonial habituel, le commandement de l'escadre de réserve.

Il a arboré au pavillon de sa cuirassé Amiral Duperré. Les Morts du Jour. M. Le Guay. M. Gilbert Le Guay, ancien préfet de la Corse, ancien sénateur du Puy-de-Dôme, ancien président de la Société de dynamite, est mort samedi soir.

M. Le Guay fut impliqué avec Arton dans l'affaire de la dynamite, et condamné à cinq ans de prison. Obsèques de M. Santonier. Les obèques de M. Santonier, député de Neaully, ont eu lieu à midi.

délégations. Plusieurs couronnes recouvraient le char. A la gare, des discours ont été prononcés par MM. Jaurès et Millerand.

Le corps a été transporté à Seignelay où a été faite l'inhumation. Le Monument de Villeserzel. On a inauguré hier le monument commémoratif de la bataille de Villeserzel.

M. Rambaud, ministre de l'instruction publique, représentait le gouvernement ; il a prononcé un discours très patriotique en rappelant les efforts faits pendant cette guerre nécessaire pour repousser les envahisseurs. Dans cette journée, a dit le ministre, nos ennemis ont pu apprécier la valeur française.

EN ABYSSINIE. Le traité de paix AU ROI D'ITALIE. Ménélik a adressé le télégramme suivant au roi d'Italie. « Je suis heureux de faire connaître à Votre Majesté que le traité de paix est signé. Que Dieu nous maintienne toujours paisibles. »

Sachant que le 20 novembre est une grande fête pour votre auguste famille, je suis content qu'avec le royal bon vouloir de Votre Majesté, et des aux sérieuses qualités d'intelligence du major Nerazzini, nous puissions faire de cette date mémorable un jour de joie pour les pères et mères des prisonniers italiens.

Que Dieu conserve une longue vie à Votre Majesté. » Ménélik. Le télégramme de major Nerazzini annonçant à son gouvernement que la paix était signée, est daté d'Adis-Ababa.

Cette nouvelle a causé une immense joie dans toute l'Italie. Les conditions de la paix ont été considérées comme assez honorables. Le succès remporté dans le affaire par le cabinet d'ici est un écrasement pour l'api et son parti.

A M. FÉLIX FAURE. Le président de la République française a reçu le télégramme suivant de Ménélik : « Dieu ayant permis que nous rendions la paix à notre peuple en signant aujourd'hui le traité de paix avec le ministre plénipotentiaire de S. M.

le roi d'Italie, nous sommes heureux de vous apprendre cette nouvelle, et désirons que nos amis s'en réjouissent avec nous. » Ménélik, empereur. Le président de la République a immédiatement répondu par le télégramme qui suit : « Très sensible à l'empressement avec lequel Votre Majesté a tenu à m'annoncer que la paix était établie, je le félicite cordialement d'un si heureux résultat, et je m'en réjouis avec elle comme voisin et comme ami. »

FELIX FAURE. Les conditions de la paix. La paix a été conclue le 26 octobre, à Aboli. L'indépendance de l'Ethiopie est reconnue. Une commission sera nommée pour délimiter la frontière.

Ménélik renverra les prisonniers à Zeila, aussitôt que la ratification du traité sera été reçue par télégramme. Les fortes dépenses faites en faveur des prisonniers italiens seront remboursées. Depuis quinze jours le gouvernement italien connaissait le traité intervenu entre le Négus et le major Nerazzini.

Les articles ont été examinés par les ministres en conseil secret. Ménélik a réduit légèrement l'indemnité de guerre, mais a refusé de modifier la délimitation provisoire de la frontière.

LE PARLEMENT. Chambre des Députés. Présidence de M. Buisson. La séance est ouverte à 9 heures. M. Dejean, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

L'Election du Sénat. Ire délibération sur les propositions de loi de M. Maurice Faure, tendant à la nomination des sénateurs par le suffrage universel, et de M. Guillemet, relative à l'élection des sénateurs. M. Maurice Faure défend les conclusions de la commission tendant à faire sommer les députés communaux par le suffrage universel. Il démontre que le système actuel favorise les intrigues et la corruption.

M. Guillemet appuie ces considérations et insiste pour que cette question soit tranchée avant les prochaines élections sénatoriales. M. Cochin trouve que la nouvelle loi est quelque peu obscure ; conviendrait de la renvoyer à la commission. M. Gaullier de Clagny monte à la tribune pour appuyer le projet de la commission ; il déclare

qu'il faut organiser la République sur des bases constantes, afin de faire les réformes que réclame la démocratie. M. Ferry soutient que la loi est inopportune. Il rappelle les services rendus par le sénat actuel, auquel on veut faire la guerre. D'après lui l'intérêt de la République exige le maintien du mode d'élection en vigueur.

M. Naquet quoiqu'il partisan d'une assemblée unique, appuie le projet. Le ministre de l'intérieur combat le projet. Il considère la nouvelle loi comme trop arbitraire et ne présente ni garantie ni contrainte. Le projet de loi est mal étudié et mal conçu ; il lui paraît inapplicable dans les détails.

M. Trouillot répond que l'origine électorale actuelle du sénat ne rencontre aucun défenseur. Le projet de la commission ne peut, d'après lui, qu'augmenter l'autorité du sénat. La discussion générale est close. M. Lebon demande le renvoi du projet à la commission. La proposition est mise aux voix. Nombre de votants... 530 Majorité absolue... 264 Pour l'adoption... 254 Contre... 269

Le renvoi est repoussé et le passage à la discussion des articles est voté par 335 voix contre 210. Centre-projet Lemaire. M. Lemaire développe un contre-projet tendant à faire nommer les sénateurs par les représentants des toutes les professions. Ce contre-projet est repoussé. Suite demain.

SENAT. Le sénat s'est réuni dans ses bureaux avant la séance, et a nommé la commission pour l'examen du projet de loi portant modification de la loi du 25 ventôse an XI sur la suppression des offices et le mode de recrutement des candidats notaires. Présidence de M. Lourner. La séance est ouverte à 3 heures. M. Darand-Savoyat, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Le Divorce. Suite de la Ire délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, ayant pour objet de modifier l'article 310 du code civil. MM. de Normandie, Chovel, Labiche et le garde des sceaux discutent sur le texte de la commission, qui conclut que la conversion en divorce sera admise de droit, si elle est demandée par l'époux qui a obtenu la séparation. Le texte de la commission est adopté. Séance demain.

BOURSE DE PARIS. 14 Nov. — 15 Nov. Basse 3 p. 0/0 annuité... 101.80 — 102.50 — 2 p. 0/0 annuité... 100.80 — 100.75 — 2 1/2 p. 0/0... 105.00 — 105.2

ÉTAT CIVIL. MARIAGES. — Néant. NAISSANCES. Nées/Naissances. Décès. Delleux Antoine, 16 ans, de Bastia. De Péri François, 2 ans, de Bastia. Pignatelli Marguerite, veuve, 80 ans, de Valle d'Aoste.

AN PRINCIPALE L'AMARO est pour tout consommateur. Un produit excellent qui réjouit le cœur, il revivifie le sang et chasse au loin le mal. Par sa propriété à être si utile.

AVIS DE DÉCÈS. M. Laurent Barberi, sous-préfet de Bastia, Mme veuve O. Barberi, née Luzzi, M. Gaston Fantuzzi, banquier, M. Pierre Pasquolini, banquier, et Mme Pierre Pasquolini, née Fantuzzi, M. Pierre de Gaffery, sous-préfet de Droux, et Mme Pierre de Gaffery, née Fantuzzi, et leurs enfants ; M. le général Alessandri, officier de la Légion d'honneur, commandant le subdivision de Cambrai, et Mme Alessandri, née Barberi, et leurs enfants ; M. le docteur Manfredi, médecin-major us tre classes de son régiment d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, et Mme Manfredi, née Barberi, et leurs enfants ; Mlle Jenny Barberi, et leurs enfants.

Ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Lucie Barberi. Née Fantuzzi. leur épouse, belle-fille, sœur, belle-sœur et tante, décédée à Bastia, Gironda, le 11 Novembre 1898, dans son 50ème anniversaire de l'âge us.

DEMANDER, chez JEAN CAFFARELLI, Boulevard Saint-Angelo, 6 ; GENÉDARD, Tégulari fraie, Bombolotti, Linares. Etude Notariale Romani. — A CEDER. Prix à débattre. TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA. Les créanciers de la liquidation judiciaire des sieurs Gastella père et fils, ci-devant commerçants à Bastia, sont invités à se présenter en Chambre de conseil du Tribunal de commerce de Bastia, le lundi 30 courant, à 3 heures de relevée, à fin de vérification des créances.

Le Greffier intermédiaire du dit Tribunal, FAVOZZI.

ERS A PLANCHER. FERS ROYALS, PLATS & CARRÉS. FERS FINS & MARECHAL. CHAUX & Ciments, Plâtres. MAISON, TOILES, CAMELINS, TOILES à TOILES. Ch. CLÉMENT. Vente de COKE POUR FOIES ET CALORIFÈRES. Réduction du Prix. Depuis le 1er novembre le prix du coke en détail (en quantité en moins de 500 kilos), est de 3 fr. 50 les 100 kilos à l'usine à gaz.

La Compagnie du gaz se charge de la livraison à domicile ou en gare avec transport en sus. Conditions spéciales pour les acheteurs en gros. Vente et louage de calorifères. S'adresser au DIRECTEUR de L'USINE A GAZ.

A LA GRANDE MAISON. CONFECTIONNÉS & SUR MESURE. Prix Fixe. Investiront considérable des dernières nouveautés pour l'été. MAISON DE SEVERE. Marchandises irréprochables comme coupe et comme solidité fabriquées avec spéciosité pour la GRANDE MAISON par les premiers manufacturiers de Gènes.

(Nouvelle Direction). Ne rien acheter avant de s'être rendu compte du réel bon marché, de la perfection et de la solidité des vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants. M. S. BOUTEQUIN & PAUL. A tout acheteur il sera distribué de la THÉRIE et composé d'une riche parure et d'objets d'usage de valeur de 100 fr. (Prestige et Candeur) expédié dans les 24 heures. Le tirage aura lieu le 1er avril prochain et sera à LA GRANDE MAISON.

Le tirage aura lieu le 1er avril prochain et sera à LA GRANDE MAISON.

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : Boulevard de la Corse, Bastia.
MATTEU OLLAGHI Directeur
Les annonces sont reçues au Bureau de l'Imprimerie, 22, rue de France, Bastia.
Paix divers, 3 fr. — Réclames (1/4 page) 10 fr. — 1/2 page 18 fr. — 3/4 page 25 fr. — Une page 35 fr. — 10 jours 300 fr. — 15 jours 450 fr. — 1 mois 600 fr. — 3 mois 1500 fr. — 6 mois 2800 fr. — 1 an 5000 fr. — Les annonces sont reçues au Bureau de l'Imprimerie, 22, rue de France, Bastia. — Juillet 1896

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris.
ABONNEMENT (Payable d'avance)
CORSE... un an, 30 fr. 6 mois, 18 fr. 3 mois, 12 fr. UNION POSTALE ET AUTRES PAYS le double du prix.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

Les Cinq Journées Russes

Le succès du premier numéro de PANORAMA a été incroyable. En deux jours le premier tirage a été épuisé et nous avons dû demander aux acheteurs quelques jours de patience. Aujourd'hui la réimpression est terminée, et nous avons le plaisir de remettre en vente les dix premiers numéros. Cette deuxième livraison est bien supérieure à la première, déjà si réussie. La double page panoramique représentant le cortège impérial à l'Arc de Triomphe est un vrai tour de force photographique. Rien ne donne mieux une idée de la foule enthousiaste, et de la grandeur du spectacle. Nulle personne n'a vu une page plus saisissante.

Prix de la Livraison : 60 centimes. Franco : 80 centimes.

En Vente à Librairie du Petit Bastiais

« PETITE CANARADE »

Vous souvenez-vous, vous souvenez-vous encore Du temps où vit de notre amour poétique l'azur ? Du jour où vous fûtes le passionnant aveu, Où de nous aimer toujours sous fines le rms ? Et de nos folies dans le bruit hémale, Nos attraits, nos troublantes pressions de main, Nos regards tous de désirs coublant la vie, De cela, dites, vous souvenez-vous ma mie ? Et ces longs baisers effluants et timides, Que fou, je buvais sur vos lèvres humides, Et vos trisous et votre attitude crautive, Tout cela, dites, n'était que pour nous offrir ? De ce deux mois, enfin, où notre existence S'élevait aux horizons dorés de l'espérance, Où la déesse : « Toujours », où la jadis : « Jamais », Où, assolée d'amour, lentement n'aimais... De ce par et fraix bonheur, de ces heures joyes ? Tu la sourires, dit... en la souvenras toujours ?

IVAN.

FABRICATION DE CIGARES, CIGARETTES

Tuba et Sumatra de 1^{re} catégorie en vase et en paquet.
QUALITÉ GARANTIE

LOUIS SISCOFF

LA TESSITA
(MARQUE DÉPOSÉE)
7 FRANCS LA BOITE
BASTIA — Rue Neuve, près l'Hôtel-de-Ville — BASTIA

VALEURS A LOTS FRANÇAISES

PAR UN AUTRE AGENT DE CÉLÉBRES

Cette brochure contient pour chaque valeur : la date des tirages, le détail des lots, le montant et l'échéance des coupons, le taux de remboursement, etc., etc.

Prix : 60 centimes Franco par la poste.

En vente : Aux Bureaux du journal Le Gros Lot, 14, rue de Provence, Paris, et chez tous les Libraires.

OUTILLAGES | TOURS | MACHINES

LES
VALS
ANRIEM, CHLOROMÉ, FÉTIRIE, APATISSEMENT GÉNÉRAL

VIN de VIAL

An Quina, Suc de viande et Phosphate de chaux

ANRIEM, CHLOROMÉ, FÉTIRIE, APATISSEMENT GÉNÉRAL

VIAL PHARMACIEN, DÉPOSITAIRE À TUNIS ET MICHEN ET A L'ÉTRANGER

MAISON L.-N. MATTEI ET C^{ie}

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « neo plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selectoed. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre. »

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Cycles Impérator

31, boulevard St-Denis, 81 PARIS

MURCHES MACHINES GROS TUBE parait, genre, extra.
Valeur 100 fr. catal. 150 fr.

À VENDRE

une partie de Capannelo, un appartement de sept pièces. — S'adresser au bureau du journal.

2^e : Ne faire que la vente de CIGARE MATTEI ou ce pas faire.

VIGNOBLES DE GIOVICHCHI

RECOLTE DE 1895
Sartene (Corse)
Bon vin de table à 45 c. le litre. — Par futailles sur quai, 40 centimes.

Pour tous renseignements, s'adresser rue de l'Opéra, 3, en face les magasins Barbisino.

M. GEORGES

à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de Bastia, que son cabinet est ouvert tous les jours de 8 à 11 heures du matin et de 1 à 4 heures et de midi de l'après-midi, 17, boulevard Paoli, au 1^{er} étage, au dessous du Café Andreani.

L'un des rédacteurs généraux, MATTEU OLLAGHI.

BONS DE L'EXPOSITION DE 1900

Prix net... 10, 20, 30, 40 francs par la poste... contre remboursement...

BANQUE DE L'ÉPARGNE FRANÇAISE Fondée en 1883
18, Rue de Provence, — Paris

Royal Windsor

LE OLLAGHI RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1860

QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR — VINGT-SEPT MÉDAILLES

A M A R A B L A N Q U I

Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus est également le plus répandu & le plus apprécié dans toute la Corse

SEUL DÉPÔT POUR LA CORSE
de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBE, import. directe de la Martinique
Représentant à Bastia : M. T. CIAMATTO

LE CALENDRIER

de l'APPELANT : Basil de SS. Pierre et Paul
SURLIN : (Theatre nationale)
Lever, 6 h. 31 m. — Couches, 4 h. 3 m.
Plein le 20. — Dernier Quartier le 22.

17 NOVEMBRE

L'École Primaire en Corse

L'instruction primaire est obligatoire jusqu'à l'âge de treize ans. Il est tout naturel qu'à partir de cet âge, on prend le plus, elle soit libre. Eh bien, pas du tout ! Pour aller à l'école, après treize ans, il faut une permission qui peut être refusée. Il y a là une erreur sérieuse à la liberté de l'instruction.

C'est là que porte le plus grand tort à la Corse et la fait reculer d'un demi-siècle. C'est étrange que cela se propose pendant le progrès général de l'instruction publique. Mais il faut remarquer que, si sur le continent l'âge de treize ans est un minimum raisonnable, en Corse, il est insuffisant, à cause de la difficulté que les enfants éprouvent à apprendre la langue française, qui est pour eux presque une langue étrangère. Lorsqu'il n'y avait pas d'écoles publiques dans les villages, il suffisait de quelques leçons particulières pour commencer à lire la langue maternelle. Mais, pour un enfant corse, habitué à une langue douce, où chaque lettre se prononce, la belle langue de l'école et de l'écrit n'est pas facile. C'est pourquoi d'envoyer les enfants à l'école jusqu'à un âge avancé.

Pourquoi cette égalité qui ne peut pas exister dans la vie ? Et pourquoi il faut un sacrifice, pourquoi sacrifier à la fois les garçons et les filles ? L'instruction des filles peut être assimilée de treize à quinze ans, celle des garçons a besoin d'être plus développée, car, c'est à eux qu'incombe la plus grande responsabilité de la famille, et ils ne sauraient jamais trop armés pour la lutte de la vie.

Certes, la femme mérite d'être instruite pour profiter de toutes ses facultés d'être humaine, pour remplir son devoir de mère et pour bien montrer à l'homme qu'elle est digne de respect. Mais on ne peut comparer son importance à celle de l'homme, ce serait aller contre l'intérêt de la femme et de tous.

Le plus grand mal vient des écoles mixtes, dirigées par des institutrices. Lorsque les garçons ont quinze ans, les institutrices ne peuvent plus recevoir des jeunes hommes sur lesquels elles n'ont plus d'autorité. Et plus tard, pour corriger une instruction inachevée, les institutrices ne peuvent faire une école d'adultes ni aux garçons ni aux filles. L'égalité est rompue. Mais les garçons sont sacrifiés !

Pour porter remède à cette situation, on n'a qu'à placer les instituteurs dans des écoles mixtes, et, après l'âge de treize ans, appliquer aux filles les règlements qu'on leur applique maintenant. Avant cet âge, on n'a pas à craindre des abus, et on ne peut soulever aucune objection sérieuse. Par crainte d'un mal, il ne faut pas tomber dans un pire.

Ces raisons sont valables pour toute la France et surtout pour la Corse, où l'on a besoin de rester plus longtemps à l'école.

Aujourd'hui, il n'y a que les élèves chez qui la facilité domine, et qui apprennent quelque chose ; mais la facilité n'est qu'une partie de l'intelligence et n'est pas la meilleure. Nous dirons, en faveur de notre thèse, que la facilité n'est pas, en général, une qualité corse ni des peuples du Midi, où une certaine lenteur de la pensée accompagne forcément la paresse du corps, qui protège par la chaleur du climat. Si

Pourquoi cette égalité qui ne peut pas exister dans la vie ? Et pourquoi il faut un sacrifice, pourquoi sacrifier à la fois les garçons et les filles ? L'instruction des filles peut être assimilée de treize à quinze ans, celle des garçons a besoin d'être plus développée, car, c'est à eux qu'incombe la plus grande responsabilité de la famille, et ils ne sauraient jamais trop armés pour la lutte de la vie.

Certes, la femme mérite d'être instruite pour profiter de toutes ses facultés d'être humaine, pour remplir son devoir de mère et pour bien montrer à l'homme qu'elle est digne de respect. Mais on ne peut comparer son importance à celle de l'homme, ce serait aller contre l'intérêt de la femme et de tous.

Le plus grand mal vient des écoles mixtes, dirigées par des institutrices. Lorsque les garçons ont quinze ans, les institutrices ne peuvent plus recevoir des jeunes hommes sur lesquels elles n'ont plus d'autorité. Et plus tard, pour corriger une instruction inachevée, les institutrices ne peuvent faire une école d'adultes ni aux garçons ni aux filles. L'égalité est rompue. Mais les garçons sont sacrifiés !

Pour porter remède à cette situation, on n'a qu'à placer les instituteurs dans des écoles mixtes, et, après l'âge de treize ans, appliquer aux filles les règlements qu'on leur applique maintenant. Avant cet âge, on n'a pas à craindre des abus, et on ne peut soulever aucune objection sérieuse. Par crainte d'un mal, il ne faut pas tomber dans un pire.

Ces raisons sont valables pour toute la France et surtout pour la Corse, où l'on a besoin de rester plus longtemps à l'école.

Aujourd'hui, il n'y a que les élèves chez qui la facilité domine, et qui apprennent quelque chose ; mais la facilité n'est qu'une partie de l'intelligence et n'est pas la meilleure. Nous dirons, en faveur de notre thèse, que la facilité n'est pas, en général, une qualité corse ni des peuples du Midi, où une certaine lenteur de la pensée accompagne forcément la paresse du corps, qui protège par la chaleur du climat. Si

On ne peut citer plus d'un grand homme qui n'ait pas cette facilité trompeuse. On connaît les combats célèbres que livra Démosthène pour vaincre ses défauts. Et il ne put jamais avoir la facilité d'improviser.

Saint-Thomas d'Aquin avait si peu de facilité qu'il désespérait de rien apprendre, lorsque l'exemple des gouttes d'eau, qui avaient creusé une pierre par le temps, ramena son courage. Il ne fit ses études du doctorat qu'à vingt-cinq ans, et ce n'est qu'à ce moment qu'il se sentit plus grand écrivain de son temps.

J.-J. Rousseau ne fut pas trouvé assez intelligent pour faire un simple prêtre, lui-même ne reconnut son talent qu'après trente ans, et il arriva à être l'un des hommes les plus illustres de son siècle.

Dans la position actuelle de la Corse, ces grands hommes seraient mis à la porte de l'école !

Nous ne sommes pas partisan, selon les idées de l'époque, d'une instruction exagérée qui donnerait aux habitants de la campagne des goûts qu'ils ne doivent pas avoir dans l'intérêt général. C'est avant tout l'agriculture qu'il faut leur faire aimer. Mais ici nous nous trouvons en face d'une lamentable insuffisance. Il y a un fait d'une triste éloquence et que nous sommes prêts à prouver, c'est l'ignorance d'une grande partie des jeunes gens qui ont quitté l'école après l'âge réglementaire.

L'égalité, prêchée par l'Évangile, proclamée par la Révolution et sanctionnée par le Code Napoléon, est une bonne chose ; mais on ne doit abuser du bien ; il ne suffit pas de faire de l'égalité ; il faut qu'elle soit juste. L'égalité entre les garçons et les filles n'est pas soutenable ; de même, l'égalité entre un département du Nord et la Corse devient de l'inégalité, qui fait qu'un habitant du Nord est instruit

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Scrutin sur la priorité en faveur de l'ordre du jour de M. Gustave Isambert, dans l'interpellation de M. Mirman. Cet ordre du jour est ainsi conçu : « La Chambre, résolue à reprendre par une politique exclusivement républicaine la défense des droits de l'État actuellement méconnus, passe à l'ordre du jour. »

Nombre des votants...	536
Majorité absolue...	269
Pour...	229
Contre...	307

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. Gavini Sébastien, Lucie de Casabianca.

Ont voté contre, MM. Emmanuel Arène, Gavini Antoine.

M. Ceccaldi n'a pas pris part au vote.

Scrutin sur l'ordre du jour de M. Davelli, accepté par le gouvernement. Cet ordre du jour est ainsi conçu : « La Chambre, approuvant les dé-

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'ALLEMEUR DE RÉVERBÈRES

Par NISI GERRINS

Il me racontait, tout par la bouche de M. de Bastia.

— Bon Dieu ! dit Belle, si vous vous mettez à pleurer les malheurs d'autrui, vous n'aurez bientôt plus autre chose à faire. Tenez (et Belle toucha le coude de son compagne), vici Willie Sullivan, le commis de cave. Vous ne savez pas qu'il est bon ? Je vais l'emporter et lui parler.

Mais Willie qui marchait très vite, passa près d'elle en saluant d'un amable : « Bonjour, ma Isabelle. » Et, avant qu'elle se fût remise de sa surprise et de son étonnement, il était déjà loin.

— Très poli ! murmura la jeune Isabelle.

— Ah ! vous savez, Belle, dit Killy, qui regardait ses années par-dessous son épauule, il a raté le soir et moi intrinsèque petite fille. Vous savez, il a été l'autre jour de venir, et la nuit qu'il marchait très vite, mais vous ne l'avez pas vu ?

— Je ne trouve pas, dit Belle, qui avait l'air un peu plé ; et son profond d'un perso-

ne qu'il avait. Alors, d'après nous, ou sans arriver trop tard à l'école.

Lecteur, vous demandez-vous qui sont cette jeune fille et ce vieillard ? Ils ont été déjà devant Gerry et Truse « Plus ? True n'est plus le soutien et reboute protecteur de la petite fille faible et abandonnée. Les positions sont tout à fait renversées. True a son attaque de paralysie ; sa vigueur s'en est allée et il ne peut même plus marcher seul. Il reste tout le jour assis sur un fauteuil, ou sur le vieux banc, lorsqu'il n'est pas dehors à se promener avec Gerry. L'appât étrange, la pauvre orpheline qui, à l'époque de son effacement et de sa paresse, avait rencontré son père et mère, lui était maintenant une si grande gêne ; elle s'en servait pour se débarrasser à l'appât. Parfois, même, pendant d'arides, comme une entente, elle se plaçait la force et la permanence d'une femme ; de matin au soir la faible garde-malade, la petite mouchon, travaillait sans relâche à servir son premier père à l'école. Elle était à côté de lui, toujours attentive à ses besoins, et Lisant comme par miracle une foule de choses dont il ne se voyait jamais occuper, etc.

est un vieillard que le soleil vieillit ce qu'il paraît qu'elle descendait pour lui, la blanchie de Dieu sur cette terre, la lumière du jour jusqu'au chemin de sa tombe. Elle n'était pas un vieux, elle était un vieillard. Quelque fois elle avait saisi un vigoureux membre de True, elle avait hautement égaré sa cervelle et tranquille intelligence. Son cœur se trouvant avec un humble espoir vers les Dieux dont il avait toujours reconnu la présence et l'amour, et ce qu'il sentait sans de confiance, que, aimé dans cette pauvre épave, il ne cessait de lire avec une entière satisfaction :

— Tu n'as pas à te faire, et tu n'es ni mine !

Pas à celles qui, ayant regardé tout le jour l'heure et sa jeune compagne, s'étonnaient de la quantité et des dévouements de Gerry, et ce qu'elles ne comprennent pas les émotions de son cœur aimant et reconnaissant ; ces qu'elles ne pouvaient appeler combien elle était joyeuse de servir de soutien à son vieil ami. Et celle qui s'est trop de marcher avec la pauvre paralysée, ne savait pas qu'elle y avait sa fièvre. Et ce fut d'être si on lui avait dit que cette jeune fille, qui était si pleine et si vive, avait eu le cœur rempli d'une satisfaction, plus active, plus vive, que lorsqu'elle souffrait sans orgueil le tremblant vieillard appuyé sur son bras.

Le monde extérieur n'était plus rien pour elle.

Le Petit Bastiais

5 JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Redaction & Administration MATTEU OLLIVIER, Directeur. Les annonces sont reçues au bureau de la rédaction. Prix de l'abonnement: 3 fr. par an.

LE CALENDRIER

21 NOVEMBRE
Les Curiosités de la Semaine
Voici comment la statistique hospitalière les quantités de lait introduites dans Paris, en 1895, par les compagnies de chemin de fer: Etat, 33,280 litres; Nord, 37,925,000 litres; Midi, 21,420,565 litres; Paris-Lyon, 5,291,245 litres; Ouest, 76,990,500. En tout, un million sept cent quinze mille, soit quarante-neuf hectolitres de lait. Il s'il pouvait remplacer l'absinthine.

On a remarqué que le jour des morts, pour la première fois depuis cinquante quatre ans, la tombe du duc de Reichstadt qui se trouve dans l'église des capucins de Vienne, est restée sans couronnes, ses derniers fidèles étant probablement morts cette année. On dit que le fils du Grand Napoléon, le duc de Reichstadt, est tombé dans l'oubli et dans la vanité, et tout est vanité!

La dernière aventure de Li-Hung Chang. Il aurait, dit-on, pénétré dans l'enceinte des ruines du Palais d'Été, au cours d'une visite à l'Impératrice douairière et ex-régente. Comme châtiment d'un pareil crime, les mandarins de la Cour avaient demandé que Li-Hung Chang fut privé de toutes ses charges. Le Fils du Ciel s'est montré plus clément; il a retenu à son ministère une année de traitement.

Le survivant de Waterloo. Un vieillard de Bristol (Angleterre), âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, se présentait chez des personnes charitables, en se donnant pour un ancien combattant de Waterloo laissé sans ressources par l'ingratitude des gouvernements. Il racontait la bataille avec l'aplomb d'un témoin oculaire et disait même avoir échangé quelques mots ce jour-là avec le duc de Wellington. Comment refuser un aumône à l'an de ces braves qui avaient sauvé l'Angleterre? Comment laisser sans tabac et sans douces heures qui avait conversé avec le duc de Fer sur le champ de bataille? Avec cette mystification, l'indigent nonagénaire se faisait d'assez copieux revenus. Arrêté, il a été conduit devant le magistrat de police qui, désarmé

allumeur de réverbères. Feuilletton du Petit Bastiais. Je ne savais que faire d'elle, dit mirieux l'homme. Tous les jours de la semaine dernière, j'étais assis sur son petit tabouret, elle s'appuyait sur son sein et me regardait avec un air de la, elle se réjouissait pas, mais elle se sentait aller comme un corps inerte entre mes bras. Je n'osais la faire venir jusqu'à moi, tant en sachant que le changement de lieu lui ferait du mal. Sans Willie, je ne sais pas ce qu'elle aurait fait, tant je me trouvais à sa merci. Elle me regardait avec un air de la, elle se réjouissait pas, mais elle se sentait aller comme un corps inerte entre mes bras. Je n'osais la faire venir jusqu'à moi, tant en sachant que le changement de lieu lui ferait du mal. Sans Willie, je ne sais pas ce qu'elle aurait fait, tant je me trouvais à sa merci.

LES FÊTES EN L'HONNEUR DE B. THÉOPHILE A Sainte-Marie de Bastia. Dimanche: A 10 heures trois quarts, bénédiction d'un tableau du Bienheureux Théophile. Messe des Orphelins.

Etude de M. Ceccconi

Avoué au Tribunal Civil Rue de l'Opéra, N° 4, Bastia.

VENTE DE BIENS DE MINEURS

Le 5 décembre 1896, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du tribunal civil de Bastia, au Palais de justice de cette ville, devant M. Vanier de Morelli, juge commis à cet effet, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des biens désignés ci-après appartenant au sieur et demoiselle, André-Céleste et Hortense-Éléonore, propriétaires, domiciliés à Bastia, enfants mineurs du sieur Dominique Orecchioni et de dame Marie-Louise Menizog, épouse Orecchioni, décédée; pour les avoir recueillis dans la succession de leur mère, sur le lotissement et la mise à prix fixés par le tribunal, savoir:

Un appartement composé de huit pièces avec une terrasse, au troisième étage, et les mansardes au dessus du dit appartement, avec lesquelles il se trouve en communication au moyen d'un escalier intérieur; le tout faisant partie d'une maison sise rue du Lycée, à Bastia, n. 32, et portant généralement la dénomination de maison Riggo. Cet étage tient par dessous à celui de la baronne Orsatelli. Il a deux portes d'entrée sur le palier et toutes les pièces dont il se compose sont éclairées par des fenêtres et des portes à balcons, garnies de persiennes et de volets, qui donnent sur la marine, la rue du lycée et l'impasso Frasia, qui se trouve entre la maison voisine et celle

ETUDE DE M. LUCCHETTI

Avoué près le Tribunal Civil de 1re instance de Calvi

VENTE JUDICIAIRE D'IMMEUBLES

Il sera procédé le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-seize, à une heure de relevée, en l'audience des criées du tribunal civil de 1re instance de Calvi, séant au Palais de justice à Calvi, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immeubles ci-après désignés dépendant de la succession de sieur Maiffredy Marius, rentier, de son vivant demeurant à l'île-Rousse.

DÉSIGNATION des immeubles à vendre

Lot unique
Un domaine situé sur le territoire de l'île-Rousse au lieu dit Oggi ou soit Villa des Eucalyptus, dans lequel se trouvent

PRETS

EP Demandez dans les Calés: LA CÉDRATTE de la Maison L.-N. MATTEU et C^{ie}, liqueur très appréciée des gourmets.

VALEURS A LOUER

FRANÇAISES
PAR UN AGRICULTEUR DE GRASSE
Cette brochure contient pour chaque valeur: le détail des dates, le montant et l'échéance des coupons, le taux d'emprunt, etc., etc.

ANCIEN CABINET PRACON

PIERRE SABAT
Chirurgien-Dentiste de Lycée
DENTS & DENTIERS (systèmes perfectionnés)
OPÉRATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra.

GRAND HOTEL D'EUROPE

Restaurant Français HOTEL DE PREMIER ORDRE
Madame ADELAÏDE COLONNARI, propriétaire de l'Hôtel d'Europe, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle s'est installée, au lieu de son ancien local, en son 3, rue de l'Opéra, au dessus de la Librairie Fabiani.

BONS DE L'EXPOSITION

DE 1889
Prix net... 18.50
franco par la poste... 18.90
contre remboursement... 19.50
BANQUE DE L'ÉPARGNE FRANÇAISE Fondée en 1883
18, Rue de Provence, - Paris

LES ENFANTS FAIBLES, PALES, ÉTIOLES.

Neuf fois sur dix, le manque d'assimilation des éléments nutritifs est la cause qui engendre chez les enfants le rachitisme et la scrofale. Leur petit corps, en croissant, nécessite les soins les plus tendres. Les drogues sont inutiles et même dangereuses; ce qui leur est indispensable c'est

L'Emulsion Scott

Ce remède précieux comprend les principes purs de l'Huile de Foie de Morue et des Hypophosphites de Chaux et de Soude avec une forme agréable, de digestion et d'assimilation faciles. Chez les enfants faibles, pâles et étioles qui prennent de

A LOUER

Rez de chaussée et premier étage de la VILLA DE TOGA. Cinq grands magasins à l'USINE DE TOGA. Grand magasin près l'USINE A GAZ. Maisons de campagne avec jardin, près TOGA. Anciennes écuries des Baras. S'adresser à la maison L. N. MARR & C^{ie}, place Saint-Nicolas, n° 45.

AVANCES

à tous, même sans signature. — Aide au Commerce. — Achats et Prêts sur Titres, Successions, Nues-Propriétés, Usufruits, Prêts Hypothécaires, Rentes Viagères, et toutes garanties. RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX. (Nouveau fondé en 1884) Syndicat Commercial et financier 64, Rue Saint-Thomas à Bordeaux. (Affaires)

A VENDRE

un appartement composé de cinq pièces au 6e étage d'une maison située à Bastia, boulevard Saint-Angelo, n° 4. S'adresser à M. Bartoli, notaire.

A LOUER

appartement de 8 pièces, toutes chaires, au 3e étage, coin des bureaux Fraissinet et Boulevard de Toga.

VIN FÉBRIFUGE NICHELETTI

Ce Vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

SPECIALITE DE PATES ALIMENTAIRES

USINE A VAPEUR BASTIA, 6, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
JEAN CAFFARELLI

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
Fondée en 1890
Garantie: 410 MILLIONS
UN MILLIARD, 473.147.348 FRANCS
Rentes Viagères
270 MILLIONS, 862.458 FRANCS

M. GEORGES

à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de Bastia, que son cabinet est ouvert tous les jours de 8 à 11 heures du matin et de 1 à 4 heures et demie de l'après-midi, 17, boulevard Paoli, au 1er étage, au dessus du Café Andreani.

Cycles Impérial
81, boulevard St-Denis, 81
PARIS
SÉRIEUSES MACHINES GRÉS TIGEE
grand, petit, extra.
Valeur 400 f. catal. gratis, 1 f. 01.

A VENDRE
un appartement composé de cinq pièces au 4e étage d'une maison située à Bastia, boulevard Saint-Angelo, n° 4.
S'adresser à M. Bartoli, notaire.

AVANCES à tous, même sur simple signature. — Aide au Commerce. — Achats et Prêts sur Titres, Successions, Nues-Propriétés, Usufruits, réts Hypothécaires, Rentés Viagères, et toutes garanties.
RENSSEIGNEMENTS COMMERCIAUX.
Syndicat Commercial et financier
81, Rue de la République à Bordeaux.
(A. Franck)

ALAMBICS DERUY
SANS DÉPENSE
SANS ARRÊT
SANS DÉPENSE
SANS ARRÊT
SANS DÉPENSE
SANS ARRÊT
SANS DÉPENSE
SANS ARRÊT

A LOUER
Rez de chaussée et premier étage de la Villa DE TOGA.
Cinq grands magasins à l'usage de TOGA.
Grand magasin près l'USINE A GAZ.
Maison de campagne avec jardin, près TOGA.
Anciennes écuries des Haras.
S'adresser à la maison L. N. MATTEI & Co, place Saint-Nicolas, n° 18.

L'un des rédacteurs-gérants,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

BON-PRIME du PETIT BASTIAIS

Par suite d'un traité passé avec la Société parisienne de Reproductions artistiques, M. Eugène Rochelandet, dont les œuvres ont été si souvent récompensées dans les expositions parisiennes, nous pouvons offrir gratuitement, à tous nos lecteurs, un bon-primé qui donne droit gratuitement à un portrait peint à l'huile sur panneau en bois. Il suffit de renvoyer ce bon-primé à M. OLLAGNIER, avec une photographie récente prise. La photographie étant détrempée n'est pas rendue. Joindre 500 pour les frais de port et d'expédition.

Frédéric MUGNIER, Dijon
FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS
LA PLUS IMPORTANTE DE LA SOMME

CASSIS MUGNIER
APERITIF MUGNIER
ABSINTHE MUGNIER
BIGAREAU MUGNIER

Débité à la Régionale Universelle de Paris 1889
3 Diplômes d'Honneur, 35 Médailles or, etc.
REPRÉSENTANT:
M. TOUSSAINT CASANOVA, 10, Rue de France, BASTIA

Guêrte r Adémie!
FER GAFFARD
LE ROI DES FÉBRIFUGES
La plus pure, la plus saine,
la plus agréable, la plus utile et la
meilleure méthode. — Prix: 2 f. 00 le Flacon
Médailles d'Or et d'Argent à l'Exposition
Internationale de Paris 1889, 1889, 1889, 1889

AVIS AUX PÈRES DE FAMILLES
pour les guider dans le choix d'une profession pour leurs enfants
GARÇONS ET FILLES

POSITION ASSURÉE par professions honorables et rémunératrices suivant les goûts et aptitudes.
Demander le Guide pour le choix d'une profession à M. DECAT, professionnel, 40, rue Fabert, Paris, contre 1 fr. 20 en mandat poste ou timbres.
Bien des remerciements nous parviennent de parents qui, par ce moyen, ont évité de l'ennui de leurs enfants.

VIN FÉBRIFUGE
NICHELETTI
Ce Vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

Exiger les Véritables
DOCTEUR FRANK
Soleils des Alpes de France
Soleils des Alpes de France

ENTREPOT VINICOLE DE LA CORSE

J. L. DE PÉTRI, Propriétaire
BASTIA - 1, Rue du Molino Bianco, près la Gare - BASTIA
à l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il a ouvert un Entrepôt de Vins des meilleurs crus de la Corse, Cevione, Tallano, Sartène, etc., garantis de pure vendange et entièrement naturels.
Huile, Vinaigre, Eau-de-Vie, Spécialité de Vins blancs
Prix modérés

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS
Tousse, Grasse, Fièvre, Acide sur signe doux, Amertume, Goût de terroir, Pouss, Vins mûdifiés, Fermentations permanentes, Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Stève de différents crus pour Vins rouges et blancs de France et d'Espagne, pour Vins de Liqueurs et Apéritifs essence de Fine Champagne, Extraits concentrés et véritable vieillissement. Dosage pour Vermouth de France et de Turquie et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicola, Couleurs végétales, Fournitures de chais.
Laboratoire de Bactériologie et d'Enologie. F. Mignani, Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonificateur, Rue des Rampeaux d'Ainay, 40, Lyon (Rhône).

BONS DE L'EXPOSITION
DE 1900
Pris net 15.50
— franco par la poste . . . 16.00
— contre remboursement . . 16.50
BANQUE DE L'ÉPARGNE FRANÇAISE Fondée en 1883
18, Rue de Provence, — Paris

SPECIALITE DE PATES ALIMENTAIRES
USINE A VAPEUR
JEAN GAFFARELLI
Membre de l'Institut Polytechnique
13 Médailles aux Expositions Internationales et Centennales régionales
Médailles d'Or et d'Argent à l'Exposition
Internationale de Paris 1889, 1889, 1889, 1889
M. Jean Gaffarelli qui vient de transformer tout son outillage, fabrique toutes les variétés de pâtes; elle a rempli que des machines de choix, les meilleurs outillages toujours existants à la main.
Son nouveau procédé de fabrication lui permet de livrer des produits irréprochables à des prix avantageux.

MAISON L.-N. MATTEI ET Co
PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédraïne, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1866
QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR. — VINGT-SEPT MÉDAILLES
SPECIALITE DE LA MAISON
AMARA BLANQUI
Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus
est également le plus répandu & le plus apprécié dans toute la Corse
SEUL DÉPOT POUR LA CORSE
de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique
Représentant à Bastia: M. T. C. I. A. T. T. I.

Le Petit Bastiais

5 JOURNAL QUOTIDIEN 5
CENTIMES
Rédaction & Administration : Boulevard du Palais de Justice, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Propriétaire
Les abonnements sont reçus au Bureau du Journal
Prix divers, 2 fr. — Réclames (page), 0.75

LE CALENDRIER
23 NOVEMBRE
néantissement du Banditisme EN CORSE
(Réunion)

La dernière réunion a eu lieu dimanche soir, à huit heures, dans une salle de la Mairie, pour étudier les moyens de supprimer le banditisme. Une centaine de personnes, parmi lesquelles celles que nous avons déjà vus l'autre jour, et d'autres comme l'abbé Bonaccorsi, M. Thiers, M. Aggolini, avocat, MM. Courtet, Ertorio, Agostini, Capra, Tafanelli, Perrin, Casanova, directeur de la Tramway, etc., etc., avaient répondu à l'appel de M. Ottomani. L'absence de M. de Monters, inopiné, et qui s'est excusé par lettre, l'archiprêtre Casanova présidé. M. de Monters, instituteur, remplit les fonctions de secrétaire.

Le débat, en des assistants demande à l'avenir les réunions aient lieu à heures de l'après-midi et non plus à heures du soir, heure incommode, tout dans la saison présente. Grâce au banditisme, il est impossible de savoir quelle est l'opinion de l'assemblée. Du reste, ce n'est qu'un commencement. Les propositions se croisent sans s'entrechoquer, se contrecarrent, et un désordre inouï. Encore une fois, nous ne sommes que le début d'un projet qui serait à l'avenir.

— Feuilletton du PETIT BASTIAIS
ALLUMEUR DE RÉVERBÈRES
Par M. HENRI GUYON
M. de Monters, instituteur, remplit les fonctions de secrétaire.

nosreux que les personnes qui s'intéressent au banditisme de M. Ottomani donnent leurs noms. Une liste circule alors et recueille quelques adhésions. Un assistant prend alors la parole pour dire que l'initiative de M. Ottomani mérite la considération de tous les Corsos qui veulent voir disparaître de leur pays la tare qui le déshonore, mais que sa brochure n'est pas assez répandue. Il ajoute qu'il faut faire place dans le Comité aux Corsos de l'intérieur qui ne seront pas les derniers à le secondar, et qu'il craint qu'« éloignés comme ils le sont de Bastia, ils ne puissent pas lui prêter le concours qu'ils désirent lui apporter. Il demande ce qu'on fera pour remédier à cet inconvénient. M. Emile Hours répond avec beaucoup d'à-propos, que rien n'empêche les Corsos de l'intérieur de se mettre en rapport avec le Comité; qu'on peut très bien former des sous-comités de région qui prendront le mot d'ordre à Bastia, et se trouvant ainsi en relations avec le Comité, pourront, en propageant ses idées, en faisant connaître ses projets, appuyer efficacement ses efforts. (Très bien, très bien).

M. Nivaggioli explique que les causes principales du banditisme sont l'abus de l'alcôol, les passions politiques et la facilité de port d'armes. C'est là-dessus, dit-il, qu'il tient à attirer l'attention du Comité. (Très bien, très bien). M. Thiers demande que non seulement le Comité étudie les moyens de supprimer le banditisme, mais encore les moyens de le prévenir, c'est-à-dire les mobiles généraux de la criminalité en Corse.

M. X. de Marseille, qui dit-il lui-même, vient depuis dix-sept ans en Corse, expose que selon lui, c'est à l'instituteur et au prêtre qu'il faut adresser afin de former la jeune génération à cette idée que la vie humaine est chose sacrée et qu'une injure ne

doit pas être lavée dans le sang de son semblable (Applaudissements). Après ces divers orateurs, d'autres ont pris la parole. M. Perronnet, pour demander la lecture de la brochure de M. Ottomani, ce qui lui a été accordé au grand déplaisir de l'assemblée qui a prouvé à maintes reprises que si l'intention de l'auteur est excellente, il n'en est pas de même des moyens qu'il préconise; M. Tafanelli, pour demander que le Comité s'occupe aussi de la situation qui est faite aux recôleurs de bandits ou prétendus tels. (Murmures de désapprobation). M. Nivaggioli, qui décidément a l'oreille de l'assemblée, dit que combattre d'un côté le banditisme et de l'autre prendre sous sa protection les recôleurs, serait une inconséquence énorme. (Applaudissements unanimes).

Pendant ce temps, et à million des conversations particulières et des discussions et des projets plus inutiles les uns que les autres, M. le président d'après les lettres envoyées à M. Ottomani et la connaissance qu'il a des diverses personnalités bastiaises susceptibles de mener à bien l'œuvre entreprise, dresse une liste des membres du Comité, et quand un silence relatif s'est établi, donne lecture des noms parmi lesquels nous relevons ceux de MM. de Monters, président; Foata, vice-président; chanoine Letron; de Caraffa; Poletti, etc., etc. La constitution de ce Comité est adoptée à l'unanimité.

Mais voilà que tout de suite les motions se ressemblent. L'un demande la constitution d'un Comité (dit-il). On lui répond que c'est déjà fait, un million des délégués de rive de toutes les personnes présentes, etc., etc... Le reste se perd dans la confusion générale. Bref et pour conclure — car si nous laissons exprès de côté plus de trois

quatre des propositions énoncées qui ont été faites, il faut pourtant tirer quelque chose de ce pélo-mêle — avec un quart d'heure, la réunion aurait assez duré. C'était suffisant pour entendre les déclarations de M. Nivaggioli qui a dit d'excellentes choses et à qui l'assistance n'a pas ménagé ses marques d'approbation, celles du pasteur marcellais, et la lecture de la liste du Comité. On a perdu plus d'une heure et demie en balivernes de toute sorte; et pour cette fois le proverbe a menti: ce n'est pas du choc des idées qu'a jailli la lumière. Heureusement que c'est la dernière réunion générale, du moins pour l'instant, et enfin nous avons une commission!

F. S. — Le Comité présidé par M. de Monters étudiera les moyens de supprimer le banditisme. Donc, tous les mémoires, avis, conseils, etc., seront les bienvenus. De son côté le Comité nommera un rapporteur qui résumera les débats et dressera un travail qui sera soumis à une assemblée plénière. Cette assemblée ratifiera ou renouvellera les mesures proposées. On nommera alors un nouveau Comité chargé d'intéresser les autorités et les pouvoirs publics à la cause dont M. Ottomani s'est fait le promoteur.
C. V.

VOTES DE NOS SÉNATEURS
Scrutin sur l'urgence de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, relative à l'élection des sénateurs.
Nombre de votants 234
Majorité absolue 118
Pour l'adoption 203
Contre 30
Le sénat n'a pas adopté.
M. Farnote a voté contre.
N'ont pas pris part au vote, MM. de Casablanca, Jacques Hébrard.
(A suivre.)

MAISON L.-N. MATTEI ET C^{IE}

PRODUITS RECOMMANDÉS :
Le Cédraïne, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-vie de vin et de marc depuis 1880, « vèry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

PRETS
Sous Signature
avec
DISPOSITION
immédiate
à l'usage
de l'acheteur

Cycles Impérator
81, rue de St Denis et
PARIS

Écrans Machines Gros Tûtes
parait, pesé, extra.
Valeur 400 f. catal. gratis, 150 f.

A LOUER
Rue de chausée et premier
étage de la VILLA DE TOGA.
Cinq grands magasins à
l'USINE DE TOGA.
Grand magasin près l'USINE
A GAZ.
Maison de campagne avec
jardin, près TOGA.
Anciennes écuries des Haras.
S'adresser à la maison L. N.
Mattei & C^{ie}, place Saint-Nicolas,
no 18.

A VENDRE
un appartement composé de
cinq pièces au 4^e étage d'une
maison située à Bastia, boulevard
Saint-Angelo, no 4.
S'adresser à M. Bartoli, notaire.

LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
sur la Vie en 1880
Fonds réalisés : 300 millions.
Valeurs assurées en cours :
500 millions.

S'adresser à M. GIORDANI,
notaire de la Compagnie La
Phenix, à Bastia, 17, Boulevard
Paoli.

A VENDRE
au quartier de Capannelle, un
appartement de sept pièces. —
S'adresser au bureau du journal

ANCIEN CABINET PRADERÉ
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
de 1^{re} classe
SUSCIPER
DENTS & DENTIERS
(systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra.

A LOUER
appartement de 8 pièces, toutes
claires, au 3^e étage, coin des
bureaux Fraissinet et Boulevard
de Toga.

L'un des rédacteurs gérants,
MATTEI & C^{ie}
Bastia, Imprimerie Ottaviani.

OUTILLAGES | TOURS | MACHINES
SPECIALITE DE PATES ALIMENTAIRES
USINE A VAPEUR
BASTIA, 6, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA

JEAN CAFFARELLI
Membre de l'Institut Polytechnique
14 Médailles aux Expositions Internationales & Concours régionaux
Médailles d'Or à Ajaccio & à Nice
Ses Connaissances comme Membre du Jury pour le département de la Corse.

BONS DE L'EXPOSITION
DE 1890
Pris net 18-50
— franco par la poste . . . 19-50
contre remboursement . . 19-50

GRAND HOTEL D'EUROPE
et
Restaurant Français
HOTEL DE PREMIER ORDRE

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
RÉVÉLÉ-VOUS DES PÉLOUCHEZ?
LE ROYAL WINDSOR EST LA SOLUTION!

Distillerie J.-U. BLANQUI FILS, Fondée en 1866
QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR — VINGT-SEPT MÉDAILLES
SPÉCIALITÉ DE LA MARQUE

AMARA BLANQUI
Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus
est également le plus répandu & le plus apprécié dans toute la Corse
SEUL DÉPÔT POUR LA CORSE
de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique
Représentant à Bastia : M. T. CIAFFATI

Grand Diplôme d'Honneur
à l'Expos. Internationale de l'Alcool, Paris 1889

EAU-DE-VIE DE MARC
Extra-fine, Vieille, des Grands Vins de la Côte d'Or
L. Georges-Gurmain, L. Georges et H. Brenot, succés
Savigney-le-Bonne (Côte-d'Or)
Brests dépositaires pour la Corse :
BASTIA — 100000 100000 — BASTIA

LIBRAIRIE DU PETIT BASTIAIS
MAGNIFIQUE OCCASION
TROIS-CENTS VOLUMES DE
L'ILLUSTRATION
Brochés, 3,50 — Reliés, 5,00
Chaque volume renferme un semestre de journal

VIN de VIAL
Au Quina,
Ses de viande et Phosphate de chaux
Le plus complet & le plus énergique des médicaments
AMÉRIQUE, CHÉRONSE, PÉRIÈRE,
ATTACHEMENT GÉNÉRAL
Médicament indispensable dans les maladies d'origine
Médicament prescrit par le corps de l'armée
VIAL Pharmaciens, 5, rue de Valenciennes, 5, PARIS
14, rue de Valenciennes, 14, PARIS

LA NATIONALE
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
Fondée en 1880
Garantie : 410 MILLIONS
AMORTISSEMENT DE 100 MILLIONS — Réserve — Taux fixe
Capital assuré après l'origine de la Compagnie :
UN MILLIARD, 473.147.348 FRANCS
Rentes Viagères
Arrivées par les Bénéficiaires
370 MILLIONS, 802,458 FRANCS
Réglementés par le Sénat de la République
PARIS — 18, rue de la République, 18 — PARIS
Cher RE. CARUGLI, agent gén. Bastia, 100000-0000; agent gén. Ajaccio

Représentant à Bastia : M. T. CIAFFATI

Le Petit Bastiais

5 JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard de la République, Bastia
MATTEI & C^{ie}, Propriétaires
Les abonnements se prennent par l'intermédiaire du journal
Paris divers, 5 f. — Récépissé n° 100000-0000 — 0,50 — Judic. 0,30

LE CALENDRIER
24 NOVEMBRE
Cet historique lointain remonte si haut à travers les siècles que l'on aurait le droit de le considérer comme purement archaïque, si des faits inattendus plus récents ne venaient atténuer qu'il s'agit, en 1798, en l'intérêt immédiat. Les Génois, gens de négociation, avaient en effet peu à peu délaissé la côte dépeuplée de Gallure, qui ne leur offrait aucune ressource; puis ils l'abandonnèrent complètement. A aucun moment, au contraire, ils ne renoncèrent aux îles des Bonches de Bonifacio; ils s'y firent point, à vrai dire, construire des fortifications pour affermer une possession que personne n'aurait eu l'idée de leur disputer; qui se serait avisé d'aller soulever des incidents et chercher des questions pour un si pauvre objet? Mais jamais la Seigneurie n'abandonna aucun de ses droits régaliens sur les îles; jusqu'à la dernière heure, elle y conserva l'usage manoir efficace, la prérogative judiciaire, la suprématie fiscale, la suprématie territoriale, tout cet ensemble de prérogatives dont l'exercice constituait la Souveraineté.

La juridiction religieuse est démontrée par les actes les plus anciens comme les plus récents. Cela résulte d'abord de la fondation de la petite église de Bastelli, ainsi qu'en témoignent les registres de la Banque de la Maison de Saint-Georges, de Gênes, qui était chargée par la République de l'administration de ses possessions corse; les premières donations, dont le fonds ont été déposés à cette banque, remontent à l'année 1445. L'église était indubitablement connue sous le nom de « Sancta Marijanna insulas de Bastelli » et vint celle de Sainte-Marie de Bastelli de Bonifacio; elle était un succursale de Sainte-Marie Majeure de Bonifacio, et c'est un vicaire de cette paroisse qui en avait la charge; elle fut détruite par les Turcs, après 1584, et ne fut pas reconstruite. A partir de cette époque, les insulaires, n'ayant plus de chapelle à eux, relevèrent directement de la paroisse de Bonifacio; c'est là qu'ils venaient faire leurs pèlerinages, se marier, faire baptiser leurs enfants; c'est là qu'ils apportaient au curé les prémices de leurs moissons et de leurs troupeaux et qu'ils payaient la dime; c'est là encore qu'ils venaient faire inscrire les décès survenus dans leurs familles, les registres de l'état civil étant à cette époque tenus par le curé.

La juridiction criminelle de Gênes sur les îles n'est pas moins nettement établie par une série de documents. Les vols de bestiaux et les attentats sur les personnes sont dénoncés aux tribunaux de Bonifacio et réprimés par eux, avec l'assentiment des puissances étrangères. En 1711, un corsaire français, le capitaine Bruno, qui a dérobé du bétail à la Maddalena, est poursuivi à Bonifacio, et la France ne proteste pas. En 1718, un rizo s'élève à Capra entre des Corsus et des matelots napolitains; l'affaire est jugée à Bonifacio; le gouvernement de Naples réclame d'abord, sous prétexte que ses tribunaux devaient en connaître, puis il se désiste de ses observations. En 1731, le polaire du patron provençal Gioja échoua à San Stefano et ses marchandises sont pillées par les bergers; c'est au commissaire génois Spinola que Gioja porta plainte et c'est ce commissaire qui lui fait restituer les biens volés. En 1740, le capitaine Rubiano et le capitaine Porcili, qui commandent les chebecs armés du roi de Sardaigne, saisissent à la Maddalena deux gondoles bonifaciennes, qu'ils accusent à tort ou à raison de faire de la contrebande; Rubiano s'aventure ensuite avec son navire dans le port de Bonifacio; le commissaire le fait arrêter sur son chebec et fait faire son procès sans qu'une réclamation s'élève. En 1752, le même Rubiano est tué sur les côtes de Sardaigne par des bergers de Capra; ce n'est pas en Sardaigne, mais à Bonifacio, que ces bergers sont poursuivis, et c'est là qu'ils sont châtiés; la Cour de Turin n'a pas même l'idée d'ordonner des recherches. On ne paraît surpris de citer des affaires, criminelles ou civiles, dans lesquelles les Corsus sont impliqués, ou de restituer les contrats de mariage à Bonifacio et se rapportant aux biens situés dans les îles.

En matière économique et fiscale, les droits de la République sont aussi formellement constatés. Les navires napolitains et autres, qui venaient se livrer à la pêche du corail dans les îles, payaient des redevances au Seigneur génois. Les marchandises apportées des îles à Bonifacio étaient exemptes de taxes douanières. Un arrêté de 1701 prohibait l'extraction des grains des îles, réservant exclusivement leur importation en faveur de la commune de Bonifacio, qui approvisionnait de ces grains les îles insulaires, l'exercice plus immédiat des droits territoriaux, des droits régaliens de souveraineté de Gênes, serait encore affirmé par d'autres incidents offrant un caractère politique plus marqué. En 1708, le futur empereur d'Autriche, Charles VI, était, sous le nom du prétendant Charles III, le compétiteur de Philippe d'Anjou à la succession d'Espagne; il s'était emparé de la Sardaigne et avait donné au bonifacien Carbone une commission de conseil à Bonifacio. Carbone s'avisait de se faire octroyer, par la Jante du Patrimoine de Sardaigne, la concession des îles situées entre la mer de Gallure et la Corse, à condition de compléter à la Chambre royale de Cagliari un tiers du produit qu'il en retirerait. Le gouvernement génois, blessé dans ses droits, n'hésita pas à faire arrêter Carbone, en dépit de la qualité diplomatique dont il était revêtu et des représailles auxquelles cela pouvait donner lieu; le roi de Sardaigne, le vice-roi de Sardaigne écrit à la Seigneurie pour lui recommander Carbone comme consul de S. M. I.; celui-ci ne fut relâché qu'à

reproduire dans nos colonnes ces paroles du général Lambert, si éloquent dans leur simplicité, pour les opposer aux injustes diatribes dont la Corse est trop souvent la victime sur le continent...

Jurisprudence Electorale
LISTES ELECTORALES — DÉCISION DE LA COMMISSION MUNICIPALE — REPUS DE COMMUNICATION — TIERS ELECTEURS — APPEL
Le Bulletin de la Cour de Cassation du 10 novembre 1895 contient l'arrêt suivant :
« Le droit qui appartient à tout électeur d'attaquer les décisions de la commission municipale ne peut être paralysé par le fait d'un maire qui lui refuse communication de ces décisions. En pareil cas les tiers électeurs non parties à la décision dont communication a été refusée peuvent exceptionnellement exercer ce droit d'appel, même après la clôture des listes, pendant les vingt jours qui suivent l'apposition d'elles ont été rendues publiques. »
(Rejet de pourvoi formé par le sieur Germain contre le Jugement du Juge de paix de Porto-Corvecchie en date du 27 juin 1895.)

Le Mois Météorologique à Bastia
OCTOBRE 1896.
Le mois d'octobre a en 10 jours de pluie qui ont donné 77^m,5 d'eau. La moyenne est de 8 jours 5 et de 90 millimètres.
La température moyenne du mois a été de 18°; celle du mois de septembre s'était élevée à 23,2.
Les vents se sont répartis de la manière suivante :
10 jours de S.-E. (sirocco).
5 jours de S.-O. (libeccio).

3 jours de N.-E. (grecule). 2 jours de N.-O. (maestral). 11 jours de calme. 31 jours. La moyenne de l'intensité des vents a été de 1.1.

À part le libeccio qui a soufflé avec violence, les autres vents ont été modérés. Moyennes du mois : Température maxima, 15°.

Cour d'Assises

Audience du 24 Novembre Présidence de M. le conseiller GRUI

Meurtre A l'appel du jury, M. le Président constate qu'un juré, M. Pietro Joseph, de Levie, a servi en qualité de commissaire greffier lors de l'information sommaire, ouverte par M. le juge de paix de Levie. Son nom devra donc être rayé de la liste pour cette affaire.

Cesari Antoine-Ferdinand, âgé de 54 ans, de Portovechio, a à répondeur d'un homicide volontaire commis dans les circonstances suivantes :

Alphonse Roccaessa, de Levie, vivait depuis quelque temps en métissage avec sa femme, Laure, née Cesari, et avec sa fille et son gendre Marco et Pascal conjoints aussi.

Le 12 août 1895, Cesari avait écrit au Président de la Cour d'Assises de demander qu'il fût déchargé de la poursuite.

Le 12 août 1895, Cesari avait écrit au Président de la Cour d'Assises de demander qu'il fût déchargé de la poursuite.

L'ALLUMEUR DE RÉVERBÈRES

Par MISS CURMINE Dans un article, traduit par Mlle de Lancy et Mlle Mollat

Abordant la discussion de l'affaire, l'honorable défenseur essaie d'établir que son client a agi en état de légitime défense. Il a fait tous ses efforts pour empêcher la mort de plénitude dans la maison de Müller ; mais, étant atteint de fièvre intermittente, il n'a pu la rejoindre.

Après avoir paré des mauvais antécédents de l'accusé, qui a été plusieurs fois condamné, l'honorable organe de la défense a essayé de démontrer que le système de l'accusé est invraisemblable. Il est démenti par tous les éléments de la procédure et des débats.

Après avoir paré des mauvais antécédents de l'accusé, qui a été plusieurs fois condamné, l'honorable organe de la défense a essayé de démontrer que le système de l'accusé est invraisemblable.

M. Roccaessa, de Levie, vivait depuis quelque temps en métissage avec sa femme, Laure, née Cesari, et avec sa fille et son gendre Marco et Pascal conjoints aussi.

M. Roccaessa, de Levie, vivait depuis quelque temps en métissage avec sa femme, Laure, née Cesari, et avec sa fille et son gendre Marco et Pascal conjoints aussi.

M. Roccaessa, de Levie, vivait depuis quelque temps en métissage avec sa femme, Laure, née Cesari, et avec sa fille et son gendre Marco et Pascal conjoints aussi.

M. Roccaessa, de Levie, vivait depuis quelque temps en métissage avec sa femme, Laure, née Cesari, et avec sa fille et son gendre Marco et Pascal conjoints aussi.

M. Roccaessa, de Levie, vivait depuis quelque temps en métissage avec sa femme, Laure, née Cesari, et avec sa fille et son gendre Marco et Pascal conjoints aussi.

M. Roccaessa, de Levie, vivait depuis quelque temps en métissage avec sa femme, Laure, née Cesari, et avec sa fille et son gendre Marco et Pascal conjoints aussi.

M. Roccaessa, de Levie, vivait depuis quelque temps en métissage avec sa femme, Laure, née Cesari, et avec sa fille et son gendre Marco et Pascal conjoints aussi.

Petite Gazette

VARIAZIONI ASTRONOMICHE DEL 23 NOVEMBRE 7 novembre. — 7 heures du matin, + 9° 50 mib., + 11° 4, 6 heures du soir, + 10° 0 ; maxima, + 11° 5 ; minima, + 9° 5.

Le général Sage, gouverneur de la Corse, a reçu hier matin, à 5 heures, les députés de la Corse, en tête du Président de la République, M. de Selves, accompagné de M. le Président des Assises, ainsi que ceux des autres magistrats qui ont été empêchés lundi par les services.

Le tartan italien Angiola, capitaine Razella, en relache, est arrivée le 21 courant, à 11 heures du soir, chargée de 60 fûts de vin, venant de Sanofi, allant Porto-Torre.

Le brick-golette italien Eve, capitaine Rominga, en relache, est arrivé le 22 courant, à 11 heures du matin, chargé de bûches, venant de Livourne, à destination de Toulon.

Le golette italienne La Patente, capitaine F. de Cesaro, en relache, est arrivé le 22 courant, à 1 heure du soir, chargé de ferrailles, venant de Gênes, à destination de Gênes.

On annonce la répartition de l'impôt sur le revenu, sous la direction de M. Vannucci ; ce journal bonapartiste sera hebdomadaire.

Le ministre de la marine a autorisé M. Cadoui, ancien commissaire de l'inscription maritime à Ajaccio, à publier Les Chants de la Corse.

M. de Selves, gouverneur de la Corse, a reçu hier matin, à 5 heures, les députés de la Corse, en tête du Président de la République, M. de Selves, accompagné de M. le Président des Assises, ainsi que ceux des autres magistrats qui ont été empêchés lundi par les services.

Le général Sage, gouverneur de la Corse, a reçu hier matin, à 5 heures, les députés de la Corse, en tête du Président de la République, M. de Selves, accompagné de M. le Président des Assises, ainsi que ceux des autres magistrats qui ont été empêchés lundi par les services.

Le général Sage, gouverneur de la Corse, a reçu hier matin, à 5 heures, les députés de la Corse, en tête du Président de la République, M. de Selves, accompagné de M. le Président des Assises, ainsi que ceux des autres magistrats qui ont été empêchés lundi par les services.

Pharmacie Marcantelli

Extrait de foie de Morue vierge, analysé, extraits des foies frais de Morue importée directement de Bergen par la pharmacie Marcantelli.

Le tartan italien Angiola, capitaine Razella, en relache, est arrivée le 21 courant, à 11 heures du soir, chargée de 60 fûts de vin, venant de Sanofi, allant Porto-Torre.

Le brick-golette italien Eve, capitaine Rominga, en relache, est arrivé le 22 courant, à 11 heures du matin, chargé de bûches, venant de Livourne, à destination de Toulon.

Le golette italienne La Patente, capitaine F. de Cesaro, en relache, est arrivé le 22 courant, à 1 heure du soir, chargé de ferrailles, venant de Gênes, à destination de Gênes.

On annonce la répartition de l'impôt sur le revenu, sous la direction de M. Vannucci ; ce journal bonapartiste sera hebdomadaire.

Le ministre de la marine a autorisé M. Cadoui, ancien commissaire de l'inscription maritime à Ajaccio, à publier Les Chants de la Corse.

M. de Selves, gouverneur de la Corse, a reçu hier matin, à 5 heures, les députés de la Corse, en tête du Président de la République, M. de Selves, accompagné de M. le Président des Assises, ainsi que ceux des autres magistrats qui ont été empêchés lundi par les services.

Le général Sage, gouverneur de la Corse, a reçu hier matin, à 5 heures, les députés de la Corse, en tête du Président de la République, M. de Selves, accompagné de M. le Président des Assises, ainsi que ceux des autres magistrats qui ont été empêchés lundi par les services.

Le général Sage, gouverneur de la Corse, a reçu hier matin, à 5 heures, les députés de la Corse, en tête du Président de la République, M. de Selves, accompagné de M. le Président des Assises, ainsi que ceux des autres magistrats qui ont été empêchés lundi par les services.

Le général Sage, gouverneur de la Corse, a reçu hier matin, à 5 heures, les députés de la Corse, en tête du Président de la République, M. de Selves, accompagné de M. le Président des Assises, ainsi que ceux des autres magistrats qui ont été empêchés lundi par les services.

La situation en Orient

Le ministre des affaires étrangères a exposé la situation en Orient, et a fait connaître qu'un commencement de réformes intéressantes des chrétiens dans les provinces ottomanes avait été mis en vigueur.

Le garde des sceaux a soumis à la signature un mouvement judiciaire. L'affaire Arton. Le gouvernement anglais ne présentait aucune objection, M. le juge Le Poitevin a été chargé de rouvrir l'instruction contre Arton.

La grève de La Jassey. A la suite de l'entrevue des délégués des mineurs de la Jassey avec le ministre du commerce, la grève peut être considérée comme terminée.

L'élection des Sénateurs. Les sénateurs se sont réunis dans leurs bureaux et ont nommé la commission chargée d'examiner la proposition adoptée par la Chambre des députés, relative au mode d'élection du Sénat.

Ont été élus MM. Roger, Guyot, Tarrieux, Durand-Savoynet, de Marché, Garand, Millaud, de Casabianca, Duchesne et Fournet.

Tous les commissaires sont hostiles au projet à l'exception de M. de Casabianca. M. de Casabianca a opiné pour l'augmentation des délégués sénatoriaux.

A Saint-Petersbourg. L'empereur Nicolas a ouvert solennellement l'exposition des œuvres d'art français, organisés au profit des Sœurs de la Croix Rouge Russe.

Tous les hauts fonctionnaires assistaient à cette cérémonie, ainsi que les notabilités de la colonie française à Saint-Petersbourg.

Les musiques ont joué alternativement l'Hymne Russe et la Marseillaise.

Le Parlement SÉNAT. Présidence de M. Loubet. La séance est ouverte à 3 heures. M. Morel, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La Compétence des juges de paix

La délibération sur la proposition de loi de M. Jules Guinard sur la compétence des juges de paix.

Chambre des Députés. Présidence de M. Brisson. La séance est ouverte à 3 heures. M. Dejean, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le budget. Soit de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1897.

Le ministère de l'instruction publique. Divers amendements, présentés par MM. Viviani, Berger, Carnaud, et indiquant des réformes futures sont adoptés.

Les chapitres 43, 44 et 45 sont votés. Soit de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1897.

Le budget. Soit de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1897.

Le ministère de l'instruction publique. Divers amendements, présentés par MM. Viviani, Berger, Carnaud, et indiquant des réformes futures sont adoptés.

Les chapitres 43, 44 et 45 sont votés. Soit de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1897.

Le budget. Soit de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1897.

Le ministère de l'instruction publique. Divers amendements, présentés par MM. Viviani, Berger, Carnaud, et indiquant des réformes futures sont adoptés.

Le Budget

Soit de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1897.

Le ministère de l'instruction publique. Divers amendements, présentés par MM. Viviani, Berger, Carnaud, et indiquant des réformes futures sont adoptés.

Les chapitres 43, 44 et 45 sont votés. Soit de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1897.

Le budget. Soit de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1897.

Le ministère de l'instruction publique. Divers amendements, présentés par MM. Viviani, Berger, Carnaud, et indiquant des réformes futures sont adoptés.

Les chapitres 43, 44 et 45 sont votés. Soit de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1897.

Le budget. Soit de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1897.

Le ministère de l'instruction publique. Divers amendements, présentés par MM. Viviani, Berger, Carnaud, et indiquant des réformes futures sont adoptés.

Les chapitres 43, 44 et 45 sont votés. Soit de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1897.

Le budget. Soit de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1897.

COUTURIÈRE

PARISIENNE 7, Rue Niort, au 2e étage. Madame CIPRIANI, couturière, sortant des ateliers Lanvin et Posar, de Paris, prévient les Dames Basiliennes de l'ouverture de son magasin, le 15 septembre, des ateliers de couture où ces Dames pourront désormais être habillées avec élégance et bon goût.

LA GRANDE MAISON CONFECTIONNÉS & SUR MESURE. Assortiment considérable des dernières nouveautés pour hommes et dames. Spécialité de robes et de corsages en tulle et satin, fabriqués par les premières manufactures de la capitale.

AVIS. M. H. Paquet, boulevard Paoli, n° 22, ancien bureau des Messageries-Poste, Bastia, met en vente du vin de l'année à 0,35 le litre. Vin vieux à 0,40 et à 0,50 le litre. Vin de Bordeaux à 0,35 le litre.

M. SIMON DIAMANI. Annonceur d'affaires et d'annonces qui s'occupent de la vente de vins de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Pierre, de Saint-Paul.

ERS & PLANCHER. FERS BORDS, PLATS & CARRÉS FERS FINS & MARÉCHAL. Spécialité de fers fins et de plaques de tôle.

des postes et télégraphes à Bouffède, admissible au surnuméraire, est nommé comme tel place.

BONIFAGE. — Dimanche, 15 novembre, une foule nombreuse accompagnait sa cinquième, la dépouille mortelle de M. Lang, l'homme de l'honorable directeur de la Garantie Foncière.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS
M. Demarini, capitaine au 90e rég. territorial d'infanterie, passe au 89e de même armée.

Cahier des Charges DES DROITS DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION SUR LES Marchés, Places et Rues de la Ville de Bastia.

Art. 1er. — L'adjudication de la perception des droits de stationnement et de circulation sur les places, marchés et rues de la Ville de Bastia sera faite aux enchères publiques.

Herbages de toutes espèces : salades, carottes, radis, navets, choux, oignons, potirons, tomates, etc., le mètre carré 0,10

Herbages et légumes, tels que : choux-fleurs, petits pois, fèves, poisiches, pommes de terre, haricots verts, asperges, le mètre carré 0,15

Fruits et légumes secs, tels que : raisins, figes, amandes, noix, noisettes, haricots, châtaignes, lentilles, pois, pois-chiches, céréales, blé, orge, avoine, maïs et farines diverses, le mètre carré 0,15

Fleurs naturelles et artificielles en pot ou en paquets, sans que la perception puisse être inférieure à 0,05, le mètre carré 0,20

Fruits et légumes secs, tels que : raisins, figes, amandes, noix, noisettes, haricots, châtaignes, lentilles, pois, pois-chiches, céréales, blé, orge, avoine, maïs et farines diverses, le mètre carré 0,15

Bécarines et pigeons ramiers, la pièce 0,01

Beurre du pays en petits pains, la douzaine 0,10

Beurre du pays en petits pains, la douzaine 0,10

Beurre du pays en petits pains, la douzaine 0,10

Beurre du pays en petits pains, la douzaine 0,10

Beurre du pays en petits pains, la douzaine 0,10

Beurre du pays en petits pains, la douzaine 0,10

Beurre du pays en petits pains, la douzaine 0,10

Beurre du pays en petits pains, la douzaine 0,10

Beurre du pays en petits pains, la douzaine 0,10

Beurre du pays en petits pains, la douzaine 0,10

Sainte-Catherine l'occasion de la fête de Sainte-Catherine, leur patronne, M.M. les Avocats ont organisé la messe célébrée en sa paroissiale Saint-Marie, par le chanoine Fosta, archiprêtre.

Stat-major général Par décret en date du 24 novembre, ont été nommés dans la première section du cadre de l'état-major général de l'armée :

Blanc, commandant le 88e; Lapouge, commandant le 90e; Gravier de Vergennes, commandant le 7e husards.

TIRAGE des Bons de l'Exposition Aujourd'hui a eu lieu le 4e tirage des Bons de l'Exposition de 1900.

Le lot de 100.000 francs a été gagné par le numéro 8.677 de la 15e série.

Cent cinquante autres bons sont sortis remboursables à 100 francs.

l'affaire de la Dette Egyptienne l'affaire de la Caisse de la Dette égyptienne est venue, aujourd'hui, devant la cour d'appel d'Alexandrie, composée d'un Egyptien, d'un Russe, d'un Grec, d'un Italien, d'un Allemand, d'un Autrichien, et présidée par un Français.

Le Parlement Chambre des Députés Prèsidence de M. MANDRY. La séance est ouverte à 3 heures.

Le Budget Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1907.

Ministère de l'Instruction publique Suite de la discussion du budget du ministère de l'Instruction publique.

La Chambre a adopté cette modification.

La Chambre a adopté cette motion tendant à augmenter le crédit de un million, pour établir des concours entre les élèves des écoles primaires, afin de leur décerner des bourses dans les lycées et collèges.

Le ministre reconnaît le bien fond des observations qui viennent d'être présentées dans ce sens, et fait valoir des raisons budgétaires.

AVIS DE DÉCÈS M. Jean-Victor, né Guerrier, M. A. Filippi, employé à la Maison Orléans et Filippi, employé à la maison Orléans et Filippi, employé à la maison Orléans et Filippi, employé à la maison Orléans et Filippi.

AVIS DE DÉCÈS M. Jean-Louis Orléans, propriétaire à M. de la commune de Bastia, né le 20 octobre 1829, décédé le 10 novembre 1906, âgé de 76 ans.

AVIS DE DÉCÈS M. Jean-Louis Orléans, propriétaire à M. de la commune de Bastia, né le 20 octobre 1829, décédé le 10 novembre 1906, âgé de 76 ans.

AVIS DE DÉCÈS M. Jean-Louis Orléans, propriétaire à M. de la commune de Bastia, né le 20 octobre 1829, décédé le 10 novembre 1906, âgé de 76 ans.

Battue aux Macreuses Le Régisseur de l'étang de Biguglia a l'honneur de prévenir les amateurs d'une battue aux macreuses aux lieux dits étang dimanche, 29 du courant.

Cour d'Assises Audience du 25 Novembre Présidence de M. le conseiller GUILJ

Petite Gazette VARANTEZ ARRIVAGES DU 23 NOVEMBRE

Port Les balanciers italiennes Giovanni-captaine Rajola, et Irace, capitaine dion, ont relâché hier, à 8 heures matin, venant de Livorno.

L'Académie l'annuaire prochain, 29 du courant, commença l'Avent.

Rectification Nous avons donné hier le résultat de l'affaire Lousinchi. Il doit être rectifié.

Faculté de médecine M. Palmieri Paul, ancien élève du lycée de Bastia, étudiant en médecine à la faculté de Bordeaux, fait partie des quarante étudiants qui ont soutenu un concours d'externat des hôpitaux de cette ville.

BOURSE DE PARIS 24 Nov. — 25 Nov. 3 p. 0/0 action. — 102.00 — 102.60

A VENDRE le mobilier complet de grand salon étendu au bureau du journal.

Etude Notaire Romani M. de la commune de Bastia, né le 20 octobre 1829, décédé le 10 novembre 1906, âgé de 76 ans.

AVIS DE DÉCÈS M. Jean-Louis Orléans, propriétaire à M. de la commune de Bastia, né le 20 octobre 1829, décédé le 10 novembre 1906, âgé de 76 ans.

Bulletin Financier Paris, le 13 novembre 1906. Les tendances générales des places financières.

Le Petit Bastiais

5 JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, rue de la République, Bastia

ABONNEMENT (Payable d'avance)

UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. — UNION POSTALE, en lettres PATR le port en sus

On ne répond pas des manuscrits déposés.

AVIS

M. ANTONI JEAN-BAPTISTE, a acquis de M. ANGELI FRANCO son fonds de commerce de Sisco-Barrigioni.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans la huitaine, rue de l'Opéra, 30, Bastia.

Ne faire que le meilleur CIGARE MATTEI ou ne pas fumer.

Atelier français, dirigé par J. MIGNONI, Carrossier

TIBURCE MATTEUCCI

Rue Molino Bianco, à côté des Entrepôts Angeli

CARROSSERIE - CHARRONNAGE - FORGE

Fabrique et réparations de toutes sortes de véhicules, tels que cabriolets, straynes, wagons, brouettes, etc.

Prix défiant toute concurrence

AVIS aux Mères de Famille

FARINE NESTLÉ

est le meilleur aliment pour les enfants en bas âge.

ENTREPOT VINICOLE DE LA CORSE

J. L. DE PÉTRIENI, Propriétaire

BASTIA - 4, Rue du Molino Bianco, près la Gare - BASTIA

à l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il a un Entrepôt de Vins des meilleurs crus de la Corse, Corse, Talano, Baricone, etc., garantis de pure vendange et entièrement naturels.

Huile, Vinaigre, Eau-de-Vie, Spécialité de Vins blancs

Prix modérés

Librairie du Petit Bastiais



LETSAREN FRANCE

SOUVENIR DES FÊTES FRANCO-RUSSES

Reproductions en noir et en couleurs des photographies prises du 5 au 9 octobre 1906

1re livraison, 0,90; franco, 0,80

N. B. - Au cours de la publication, les souscripteurs recevront une superbe planche de grand format, et qui pourra s'encadrer à part ou se relier dans l'album.

BÉNÉDICTINE

DE L'ABBAYE DE FECAMP (Seine-Inférieure)

EXQUIS, TONIQUE, DIGESTIVE

La meilleure de toutes les Liqueurs

Toujours exigez au bas de la bouteille l'Étiquette reconnaissable portant le signature du Directeur général.

SE TROUVENT PARTOUT

VIN FBRI FUGE NICHELETTI

Seul dépôt : Pharm. GENTIL, Bastia

Le Vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

SPECIALITÉ DE PÂTES ALIMENTAIRE

USINE À VAPEUR

JEAN CAFFARELLI

Membre de l'Institut Polytechnique

14 Médailles aux Expositions Universelles & Concours régionaux

Médailles d'Or à Ajaccio & à Nice

Mars Concours comme Membre du Jury pour le département de la Corse

La Maison Caffarelli qui vient de transformer tout son outillage, afin de satisfaire aux vœux de ses clients, a été munie de toutes les machines et de tous les appareils nécessaires à la fabrication de pâtes alimentaires de toutes sortes, et de toutes les machines et de tous les appareils nécessaires à la fabrication de pâtes alimentaires de toutes sortes.

MAISON L.-N. MATTEI ET C^{ie}

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédraline, le « nec plus ultra des liqueurs. » - L'Amaro Mattei, le meilleur des spiritueux connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

A VENDRE

un appartement composé de cinq pièces au 4^e étage d'une maison située à Bastia, boulevard Saint-Angelo, n° 4.

S'adresser à M. Bartoli, notaire.

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS

Tousses, Graisses, Figue, Acide sur aigre doux, Amertume, Goûts de terroir, Pousse, Vins mûlisés, Fermentations permanentes, Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crus pour Vins rouges et blancs de France et Étrangers, pour Vins de liqueurs et Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés véritables vieillisseurs. Dosage pur Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles, Colorants végétaux, Fournisseurs de chais.

Laboratoire de Bactériologie et d'Enologie. F. Magnan, Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonificateur, rue des Camps-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône).

BONS DE L'EXPOSITION DE 1900

Prix net 15.50

— franco par la poste . . . 15.90

— contre remboursement . . 15.40

BANQUE DE L'ÉPARGNE FRANÇAISE Fondée en 1883

18, Rue de Provence, — Paris

Demandez partout la GÉDRALINE de la Maison L. MATTEI et C^{ie}. Liqueur apéritive, digestive, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1866

QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR - VINOT-SEPT MÉDAILLES

AMARA BLANQUI

Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus

est également le plus répandu & le plus apprécié dans toute la Corse

SEUL DÉPÔT POUR LA CORSE

de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RIUM COLOMBO, import. directe de la Marinière

Représentant à Bastia : M. T. CIAI ATTI

LE CALENDRIER

FÊTES D'APRÈS NÔTRE SAINT-LÉONARD.

28 NOVEMBRE

Récitation du Certificat d'Études

PAR MM. LABEYRIE ET GILLET

Il y a des gens pour qui le certificat d'études est une misère, un sot examen sans valeur et sans but. Ce n'est pas pour ces gens-là, qui ont l'air de parler ce qu'ils ne connaissent point, que M. Labeyrie, ancien inspecteur primaire à Bastia, actuellement à Nantes, Gillet, instituteur, ont écrit. Mais en d'autres qui le prennent au sérieux, le considèrent comme un utile à l'entrée de la vie, et c'est pour ces gens-là que s'adresse le livre de la Récitation du Certificat d'Études. En son titre même, assurément ce n'est pas un diplôme, surtout quand on le compare à ceux qui viennent après, mais un point terminus de l'éducation primaire, pour les jeunes enfants. Mais, chez ces gens-là, qui ont l'air de parler ce qu'ils ne connaissent point, ce n'est pas un diplôme, surtout quand on le compare à ceux qui viennent après, mais un point terminus de l'éducation primaire, pour les jeunes enfants. Mais, chez ces gens-là, qui ont l'air de parler ce qu'ils ne connaissent point, ce n'est pas un diplôme, surtout quand on le compare à ceux qui viennent après, mais un point terminus de l'éducation primaire, pour les jeunes enfants.

Il est donc bon que des hommes recommandés par leur savoir et l'intérêt qu'ils portent à l'instruction populaire, se soient préoccupés de faciliter et en même temps d'élever la préparation de ce certificat, ainsi que viennent de le faire MM. Labeyrie et Gillet, en publiant un petit recueil de morceaux choisis, prose et poésie, destinés à intervenir dans le programme des écoles de premier degré, à égarer l'enseignement, et à habituer les esprits qui se forment aux œuvres des meilleurs écrivains. Nous ne prétendons pas que les enfants qui liront ce livre connaîtront la littérature française, ce n'est d'ailleurs ni le but ni la prétention des auteurs, il jouera seulement pour eux le rôle d'une porte ouverte par laquelle on a un aperçu de ce qui se trouve de l'autre côté, et qui permet d'en avoir un avant-goût.

Ces morceaux courraient beaucoup de chances de rester incompris, s'ils n'étaient commentés. Ici ils le sont fort habilement, car chacun d'eux, qui doit être surtout lu à haute voix, est accompagné d'une note sur le sens général, d'une explication sur les mots qui présentent quelque difficulté, d'une indication détaillée sur « la manière de dire la pièce, » enfin d'une courte notice biographique sur l'auteur.

On dira peut-être que tout cela n'est pas bien nouveau. Sans doute, par la bonne raison qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et que tout dépend de l'arrangement. Cependant il a un moyen de réanimer un sujet, et MM. Labeyrie et Gillet l'ont trouvé.

S'inspirant, nous le supposons du moins, des regrets exprimés par le vénérable Legouvé, que dans l'enseignement public on n'eût jamais songé à faire une place, à la diction, ils ont, sans presque en avoir l'air, composé un traité pratique de lecture à haute voix à l'usage des enfants. Au fond, ce titre modeste de la « Récitation du Certificat d'Études » ne couvre pas autre chose. Ceux, en effet, pour qui l'ouvrage a été composé, et même, disons-

le nettement, bien des maîtres, apprendront avec lui comment on doit lire, c'est-à-dire comment on doit interpréter une page; quel est le sentiment dominant que l'on doit mettre en relief; comment on doit y rattacher les idées secondaires; où et quand couper les phrases; où et quand donner de la voix ou au contraire la baisser.

Il n'y a rien d'assommant comme d'entendre des enfants, souvent bien doux, annoncer péniblement les plus beaux vers de nos poètes. Il n'y a rien de plus qui lisse autant les jeunes lecteurs que cet exercice intelligent qui consiste à prononcer des mots un nombre plus ou moins considérable sans connaître ce qu'ils signifient réellement. Et ces systèmes, tout dépourvus d'absurdité qu'ils soient, sont tellement entrés dans les mœurs scolaires, que personne n'a mine de s'en soucier.

C'est cette apathie, que le livre de la Récitation vient secouer. C'est cette routine détestable qu'il vient combattre. C'est cet enseignement arriéré qu'il vient transformer. D'un-ot à présent qu'il ne paraît pas à son heure, et qu'il n'est pas utile? C'est en somme la base même de l'éducation qu'il modifie. Car bien lire c'est s'intéresser à ce qu'on lit, c'est bien comprendre, et bien comprendre c'est bien retenir; et précisément ce que tous les éducateurs déplorent aujourd'hui c'est que les écoliers s'en viennent le plus souvent la tête vide et le cerveau vide. On dit qu'il n'y a pas à un peu de la faute de mode éducationnelle?

Jamais un homme fait ne s'arrêtera à une chose qui l'ennuie. Ne demandez donc pas cela des enfants, mais changez les conditions, dorez un peu la plume, mettez de l'agrément et de la vie, et vous obtiendrez le résultat voulu. Ce n'est pas à des esprits aussi formés que MM. Labeyrie et Gillet, que nous apprenions quelque chose en faisant que les enfants n'aiment pas le travail. Que chacun de nous se reporte à ses jeunes années et il reconnaitra

le nettement, bien des maîtres, apprendront avec lui comment on doit lire, c'est-à-dire comment on doit interpréter une page; quel est le sentiment dominant que l'on doit mettre en relief; comment on doit y rattacher les idées secondaires; où et quand couper les phrases; où et quand donner de la voix ou au contraire la baisser.

Il n'y a rien d'assommant comme d'entendre des enfants, souvent bien doux, annoncer péniblement les plus beaux vers de nos poètes. Il n'y a rien de plus qui lisse autant les jeunes lecteurs que cet exercice intelligent qui consiste à prononcer des mots un nombre plus ou moins considérable sans connaître ce qu'ils signifient réellement. Et ces systèmes, tout dépourvus d'absurdité qu'ils soient, sont tellement entrés dans les mœurs scolaires, que personne n'a mine de s'en soucier.

C'est cette apathie, que le livre de la Récitation vient secouer. C'est cette routine détestable qu'il vient combattre. C'est cet enseignement arriéré qu'il vient transformer. D'un-ot à présent qu'il ne paraît pas à son heure, et qu'il n'est pas utile? C'est en somme la base même de l'éducation qu'il modifie. Car bien lire c'est s'intéresser à ce qu'on lit, c'est bien comprendre, et bien comprendre c'est bien retenir; et précisément ce que tous les éducateurs déplorent aujourd'hui c'est que les écoliers s'en viennent le plus souvent la tête vide et le cerveau vide. On dit qu'il n'y a pas à un peu de la faute de mode éducationnelle?

Jamais un homme fait ne s'arrêtera à une chose qui l'ennuie. Ne demandez donc pas cela des enfants, mais changez les conditions, dorez un peu la plume, mettez de l'agrément et de la vie, et vous obtiendrez le résultat voulu. Ce n'est pas à des esprits aussi formés que MM. Labeyrie et Gillet, que nous apprenions quelque chose en faisant que les enfants n'aiment pas le travail. Que chacun de nous se reporte à ses jeunes années et il reconnaitra

le nettement, bien des maîtres, apprendront avec lui comment on doit lire, c'est-à-dire comment on doit interpréter une page; quel est le sentiment dominant que l'on doit mettre en relief; comment on doit y rattacher les idées secondaires; où et quand couper les phrases; où et quand donner de la voix ou au contraire la baisser.

Il n'y a rien d'assommant comme d'entendre des enfants, souvent bien doux, annoncer péniblement les plus beaux vers de nos poètes. Il n'y a rien de plus qui lisse autant les jeunes lecteurs que cet exercice intelligent qui consiste à prononcer des mots un nombre plus ou moins considérable sans connaître ce qu'ils signifient réellement. Et ces systèmes, tout dépourvus d'absurdité qu'ils soient, sont tellement entrés dans les mœurs scolaires, que personne n'a mine de s'en soucier.

C'est cette apathie, que le livre de la Récitation vient secouer. C'est cette routine détestable qu'il vient combattre. C'est cet enseignement arriéré qu'il vient transformer. D'un-ot à présent qu'il ne paraît pas à son heure, et qu'il n'est pas utile? C'est en somme la base même de l'éducation qu'il modifie. Car bien lire c'est s'intéresser à ce qu'on lit, c'est bien comprendre, et bien comprendre c'est bien retenir; et précisément ce que tous les éducateurs déplorent aujourd'hui c'est que les écoliers s'en viennent le plus souvent la tête vide et le cerveau vide. On dit qu'il n'y a pas à un peu de la faute de mode éducationnelle?

Jamais un homme fait ne s'arrêtera à une chose qui l'ennuie. Ne demandez donc pas cela des enfants, mais changez les conditions, dorez un peu la plume, mettez de l'agrément et de la vie, et vous obtiendrez le résultat voulu. Ce n'est pas à des esprits aussi formés que MM. Labeyrie et Gillet, que nous apprenions quelque chose en faisant que les enfants n'aiment pas le travail. Que chacun de nous se reporte à ses jeunes années et il reconnaitra

le nettement, bien des maîtres, apprendront avec lui comment on doit lire, c'est-à-dire comment on doit interpréter une page; quel est le sentiment dominant que l'on doit mettre en relief; comment on doit y rattacher les idées secondaires; où et quand couper les phrases; où et quand donner de la voix ou au contraire la baisser.

Il n'y a rien d'assommant comme d'entendre des enfants, souvent bien doux, annoncer péniblement les plus beaux vers de nos poètes. Il n'y a rien de plus qui lisse autant les jeunes lecteurs que cet exercice intelligent qui consiste à prononcer des mots un nombre plus ou moins considérable sans connaître ce qu'ils signifient réellement. Et ces systèmes, tout dépourvus d'absurdité qu'ils soient, sont tellement entrés dans les mœurs scolaires, que personne n'a mine de s'en soucier.

C'est cette apathie, que le livre de la Récitation vient secouer. C'est cette routine détestable qu'il vient combattre. C'est cet enseignement arriéré qu'il vient transformer. D'un-ot à présent qu'il ne paraît pas à son heure, et qu'il n'est pas utile? C'est en somme la base même de l'éducation qu'il modifie. Car bien lire c'est s'intéresser à ce qu'on lit, c'est bien comprendre, et bien comprendre c'est bien retenir; et précisément ce que tous les éducateurs déplorent aujourd'hui c'est que les écoliers s'en viennent le plus souvent la tête vide et le cerveau vide. On dit qu'il n'y a pas à un peu de la faute de mode éducationnelle?

Jamais un homme fait ne s'arrêtera à une chose qui l'ennuie. Ne demandez donc pas cela des enfants, mais changez les conditions, dorez un peu la plume, mettez de l'agrément et de la vie, et vous obtiendrez le résultat voulu. Ce n'est pas à des esprits aussi formés que MM. Labeyrie et Gillet, que nous apprenions quelque chose en faisant que les enfants n'aiment pas le travail. Que chacun de nous se reporte à ses jeunes années et il reconnaitra

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ALLUMEUR DE RÉVERBÈRES

Par HENRI COCHIN

son maître, traité par M. de Lamoignon & Co. Bastia

— Mais, mes Enny, puisque je vois que vous n'avez pas de chagrins, et que vos larmes s'effacent, bien que vous soyez de la terre d'Alverne du chass caduc de la douleur où elle était plongée, et allumer en elle le flamme d'un sentiment plus noble et plus sublime que tout ce qu'elle avait dévoré jusqu'alors.

Lorsqu'elle quitta Emily, elle fut avec cette sérénité qui est la force; et, à l'aspect de l'océan Truc, regardant la jeune fille à travers l'écume brillante qui écumait tout, songeant de voir les larmes qui brillèrent dans ses yeux, il lui fut revenu par la mémoire d'un jour où elle se trouvait, et qui, lorsque le soleil s'était levé sur ses paupières, imprimés sur ses traits le saccé d'une plaie profonde.

Le départ de Willie fut précipité. Mistress Sullivan n'eut qu'un moment pour ses arrangements que la prévoyance maternelle trouva tout prêts. Elle fut donc beaucoup à faire, et Jerry à laquelle Emily donna tout librement un départ prochain de vacances, lui fut un grand secours. Willie, de son côté, travailla tout le jour; mais, chaque soir, il venait se retirer et passer quelques heures avec elle.

Un soir, il arriva à la brune. Sa mère et son grand-père se levèrent, et Gertrude vint de quitter son ouvrage.

— Si tu n'es pas pour de l'archer, lui dit

Willie, viens t'asseoir sur le pas de la porte à côté de moi, comme nous faisons jadis. Il n'y aura plus de journée sans celle-ci, celle-ci, et peut-être se retrouveront-elles jamais l'autre occasion d'être avec l'un près de l'autre et de regarder la lune se lever au-dessus de la vieille maison qui fait le coin.

— O Willie ! dit Gertrude, ne me dis pas que tu ne sois pas revenu plus ensemble à notre ancienne place. Je ne supporterai pas cette pensée. Il n'y a pas, dans tout Bastia, une seule maison où que je puisse aller jamais aussi que celle-ci.

— Je sais comme toi, Gertry; mais il y a tant à parler contre un que, si je ne sais point d'un côté, je trouverai je t'en assure un rang de beaux magasins. Je voudrais ne pas avoir cette pensée, car je regretterai longtemps un autre soir.

— Mais, si l'on chat entre malins, que deviendront la mère et ton grand-père?

— Je n'en suis rien, Gertry. Que deviendront-ils ? Willie dit Gertry; mais il y a tant à parler contre un que, si je ne sais point d'un côté, je trouverai je t'en assure un rang de beaux magasins. Je voudrais ne pas avoir cette pensée, car je regretterai longtemps un autre soir.

— Mais, si l'on chat entre malins, que deviendront la mère et ton grand-père?

— Je n'en suis rien, Gertry. Que deviendront-ils ? Willie dit Gertry; mais il y a tant à parler contre un que, si je ne sais point d'un côté, je trouverai je t'en assure un rang de beaux magasins. Je voudrais ne pas avoir cette pensée, car je regretterai longtemps un autre soir.

le nettement, bien des maîtres, apprendront avec lui comment on doit lire, c'est-à-dire comment on doit interpréter une page; quel est le sentiment dominant que l'on doit mettre en relief; comment on doit y rattacher les idées secondaires; où et quand couper les phrases; où et quand donner de la voix ou au contraire la baisser.

Il n'y a rien d'assommant comme d'entendre des enfants, souvent bien doux, annoncer péniblement les plus beaux vers de nos poètes. Il n'y a rien de plus qui lisse autant les jeunes lecteurs que cet exercice intelligent qui consiste à prononcer des mots un nombre plus ou moins considérable sans connaître ce qu'ils signifient réellement. Et ces systèmes, tout dépourvus d'absurdité qu'ils soient, sont tellement entrés dans les mœurs scolaires, que personne n'a mine de s'en soucier.

C'est cette apathie, que le livre de la Récitation vient secouer. C'est cette routine détestable qu'il vient combattre. C'est cet enseignement arriéré qu'il vient transformer. D'un-ot à présent qu'il ne paraît pas à son heure, et qu'il n'est pas utile? C'est en somme la base même de l'éducation qu'il modifie. Car bien lire c'est s'intéresser à ce qu'on lit, c'est bien comprendre, et bien comprendre c'est bien retenir; et précisément ce que tous les éducateurs déplorent aujourd'hui c'est que les écoliers s'en viennent le plus souvent la tête vide et le cerveau vide. On dit qu'il n'y a pas à un peu de la faute de mode éducationnelle?

Jamais un homme fait ne s'arrêtera à une chose qui l'ennuie. Ne demandez donc pas cela des enfants, mais changez les conditions, dorez un peu la plume, mettez de l'agrément et de la vie, et vous obtiendrez le résultat voulu. Ce n'est pas à des esprits aussi formés que MM. Labeyrie et Gillet, que nous apprenions quelque chose en faisant que les enfants n'aiment pas le travail. Que chacun de nous se reporte à ses jeunes années et il reconnaitra

M. Santoni, lieutenant au 147e rég. d'infanterie, est nommé à la 1re classe de son grade.

Société Amicale des Anciens Elèves du Collège et du Lycée de Bastia

Cour d'Assises Audience du 26 Novembre Présidence de M. le conseiller GUDL, Assasinat

Cette affaire est de nos jours graves de la session. Elle est l'épilogue d'un autre procès criminel sur lequel le jury de la Corse a eu à se prononcer le 27 juillet 1896.

Le nommé interpellé ; il déclare que jamais il n'a voulu et son beau-frère, malgré que celui-ci eût tenu des propos malveillants sur son compte.

M. le président des assises. Le jour de l'événement il croyait son beau-frère à Pancheraccia. Il était à l'affût du gibier quand Castelli vint à passer ; lui l'a entendu disant à l'italien Calzi : « Je veux lui casser l'autre bras pour le noyer dans la rivière. »

Mais le ressemblance de Genovesi n'était point apparente ; il l'avait manifesté pendant sa détention, et depuis sa sortie de prison, il aurait recherché l'occasion de se défaire de Castelli Ours-Noël.

Genovesi a de mauvaises intentions, il est repéré par la violence de son caractère qui lui a déjà valu des condamnations correctionnelles. Nous avons, il n'y a pas longtemps, raconté dans nos colonnes, l'arrestation mouvementée de ce criminel à Corticci.

L'accusé reconnaît qu'il professait des sentiments hostiles contre son beau-père Castelli Ours-Noël, cause de tous ses malheurs.

Le premier témoin entendu est l'italien Calzi Antonio. L'assassin, dit-il, était embusqué derrière le lentisque ; ni lui, ni la victime, ne l'ont aperçu.

Deux individus qui étaient détenus en 1895, dans les prisons de Corte, en même temps que Genovesi, ont entendu l'accusé manifester l'intention de donner la mort à Castelli Ours-Noël.

MM. les membres de Comité des fêtes du centenaire de 1790 sont priés de vouloir bien se réunir à la Mairie, samedi, 28 du courant, à 3 heures du soir.

Basia, le 26 Novembre 1896. Le Maire, A. GAUDIN.

consequences, Me Joseph de Montera demandant le renvoi de l'affaire. M. le substitut Arrighi s'y oppose.

Un nommé Delorme Jules-François, dont le mariage n'a pas été recueilli à l'insubordination, dit avoir assisté au crime, et le raconte absolument de la même façon que l'italien Calzi.

M. le substitut du procureur général Arrighi soutient l'accusation. Il représente l'accusé comme un être pervers et incorrigible, dont le passé est triste.

M. Joseph de Montera ne se dissimule pas les difficultés de sa tâche et s'efforce d'atténuer les fautes passées de Genovesi, combat les circonstances aggravantes et après quelques considérations élevées sur la peine de mort, il fait un pressant appel aux jurés.

Le mari et la femme ont été déclarés coupables avec admission des circonstances atténuantes, l'accusé est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Audience d'aujourd'hui : Barrai Antonio, sujet italien, demeurant à Tomino, assassinat. Officier du parquet, M. Angei, avocat général.

Hospice Civil Les personnes qui désirent concourir à la fourniture du vin, faite de gré à gré, nommément à l'hospice, pendant l'année 1897, sont priées de se présenter devant la Commission, réunie spécialement à cet effet, le jeudi 3 décembre, à 2 heures de relevée.

Le Président de la Commission, GAUDIN.

Aviz MM. les membres de Comité des fêtes du centenaire de 1790 sont priés de vouloir bien se réunir à la Mairie, samedi, 28 du courant, à 3 heures du soir.

Basia, le 26 Novembre 1896. Le Maire, A. GAUDIN.

Cours d'Adultes Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés qu'à partir du 2 décembre prochain des Cours d'Adultes auront lieu les lundis, mercredis et vendredis, de 7 heures et demie à 9 heures et demie du soir aux écoles communales de la Place Saint-Nicolas et de la Haute-Ville.

Revue Hebdomadaire Paris, le 26 Novembre 1896. L'œuvre grande du marché est merveilleusement journalière, mais les transactions manquent encore d'ampleur.

Nécrologie M. Victor Vittori, négociant et propriétaire, est décédé dans la nuit du mercredi, il était âgé de 64 ans.

Paris, le 26 Novembre 1896. L'œuvre grande du marché est merveilleusement journalière, mais les transactions manquent encore d'ampleur.

Le baron de Mohrenheim y assistait avec tout le personnel de l'ambassade et du consulat général.

MORT DE M. ARAGO M. Arago est décédé ce matin. Les présidents du Sénat et de la Chambre, les ministres, les hautes notabilités politiques se sont inscrits à la maison mortuaire.

LES ELECTIONS Le conseil d'Etat a validé les élections de Sainte-Lucie de Tallano.

Le Télégraphe à Lama Le ministre des postes et télégraphes a décidé la création d'un bureau télégraphique à Lama.

Le Congrès de Lyon Le ministre de l'intérieur a exposé les incidents qui se sont produits à Lyon, à l'occasion du Congrès de la démocratie chrétienne, et où, à la suite de manifestations séditieuses, des arrestations ont été opérées.

Le budget Les ministres ont examiné les chapitres du budget de l'instruction publique qui doivent être discutés à la Chambre.

L'ACADEMIE FRANÇAISE L'Académie française a tenu séance publique solennelle, sous la présidence de M. le comte d'Haussonville, qui a prononcé un discours sur les dix vertus.

LE PARLEMENT Le Sénat Présidence de M. LOURET. La séance est ouverte à 3 heures.

MORT DE M. ARAGO Le président fait part au Sénat de la grande perte qu'il vient de faire en la personne de M. Arago.

A l'Eglise Russe Un service d'actions de grâces a été célébré, en l'église russe de la rue Dara, en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de l'impératrice doucière Marie-Feodorovna.

LE PARLEMENT Le Sénat Présidence de M. LOURET. La séance est ouverte à 3 heures.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

AVIS DE DÉCÈS M. Jean-Luc Orabona, propriétaire ; M. Dominique Orabona, propriétaire ; M. Joseph Orabona, notaire à Ajaccio de Bastia ; M. Louis Orabona et Jérôme Orabona.

Chambre des Députés Présidence de M. BRISSON. La séance est ouverte à 2 heures.

LE BUDGET Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1897.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

M. Simon Damiani L'honneur d'informer ses clients qu'il a ouvert un bureau de tabac, situé rue Napoléon, à côté de son bureau de tabac, situé rue Napoléon.

AVIS AUX AMATEURS DE VINS NATURELS M. F. Pasquinelli, boulevard Paoli, n° 22, ancien bureau des Messageries-postes, Bastia, met en vente du vin de l'année à 0,35 le litre.

M. Simon Damiani L'honneur d'informer ses clients qu'il a ouvert un bureau de tabac, situé rue Napoléon, à côté de son bureau de tabac, situé rue Napoléon.

Vins absolument naturels Les vins de table de Bastia se vendent à 0,40, 0,50, et 0,60 le litre, selon l'âge.

Le Sénat Le Sénat a décidé de renvoyer la discussion de la loi relative aux élections municipales au 15 décembre.

ERS A PLANCHER FERS BOIS, PLATS A CARRÉS FERS FINS A MARECHAL

d'un conseiller général, le maire d'une des communes n'avaient, une heure après l'ouverture du scrutin, d'en ordonner la suspension immédiate, et se retira, non sans emporter sous son bras l'urne, le procès-verbal et la feuille d'émargement.

Le vote n'aurait donc pas pu avoir lieu si le préfet, avisé par télégraphe, n'avait, séance tenante, chargé un délégué de reprendre et de présider le scrutin.

La régularité des opérations a été incriminée sous prétexte que la durée du scrutin s'était trouvée abrégée et qu'un certain nombre d'électeurs, ignorant la reprise du vote, n'avaient pas pu y prendre part.

Cour d'Assises

Présidence de M. le conseiller GIULI

Horrible Assassinat

LE CRIME DE TONINO

Encore une affaire capitale. Les jurés ont à se prononcer sur l'attentat commis le 14 juillet dernier, non loin de Tonino, et qui a si vivement impressionné les paisibles habitants du Cap-Corse, et que nous avons raconté à son heure.

Le juge d'instruction a résumé l'affaire en ces termes : L'acte du 14 juillet, qui a entraîné la mort de tonino, a été accompli par un individu qui se fait appeler M. le duc de Salaparuta.

L'accusé se nomme Barale Antonio, âgé de 24 ans, né le 4 janvier 1872 à Sampiccia, province de Guseo, Italie. Il demeurait en dernier lieu au service de M. Olivieri, à la ferme de Calandola, territoire de Rogliano.

Le siège du ministère public est occupé par M. l'avocat général Angeli.

M. le lieutenant Joseph de Montera assiste l'accusé.

L'acte d'accusation est ainsi conçu : Au mois de février 1896, Antonio Barale, sujet italien, âgé de 24 ans, avait été engagé au service d'Olivieri Dominique, propriétaire à Rogliano. Celui-ci employait déjà ses travaux chez les autres propriétaires de la ferme de Calandola, territoire de Rogliano. Au bout de quelque temps le jeune Antonio fut appelé à travailler au service de M. le duc de Salaparuta.

l'observation de M. le juge d'instruction sur les soupçons de cet homme, lequel ne paraissait pas digne de la confiance de son maître. M. le juge d'instruction a constaté que l'accusé, en se présentant à son maître, se faisait passer pour un homme de confiance et qu'il avait eu l'occasion de connaître les habitudes de la maison de M. le duc de Salaparuta.

L'accusé dans son interrogatoire reconnaît avoir prémedité son crime et avoir agi avec préméditation. Il reconnaît avoir volé des objets de valeur appartenant à son maître.

Le 14 juillet, M. le duc de Salaparuta, accompagné de son fils et de son épouse, se trouvait à la ferme de Calandola, territoire de Rogliano.

M. le duc de Salaparuta, accompagné de son fils et de son épouse, se trouvait à la ferme de Calandola, territoire de Rogliano. L'accusé a profité de leur absence pour accomplir son crime.

M. le duc de Salaparuta, accompagné de son fils et de son épouse, se trouvait à la ferme de Calandola, territoire de Rogliano. L'accusé a profité de leur absence pour accomplir son crime.

M. le duc de Salaparuta, accompagné de son fils et de son épouse, se trouvait à la ferme de Calandola, territoire de Rogliano. L'accusé a profité de leur absence pour accomplir son crime.

M. le duc de Salaparuta, accompagné de son fils et de son épouse, se trouvait à la ferme de Calandola, territoire de Rogliano. L'accusé a profité de leur absence pour accomplir son crime.

M. le duc de Salaparuta, accompagné de son fils et de son épouse, se trouvait à la ferme de Calandola, territoire de Rogliano. L'accusé a profité de leur absence pour accomplir son crime.

l'Italien Barali arriva dans sa buvette, à Boreggio, il se fit servir une grande et d'abandonner, puis à déjeuner. Tout en déjeunant, il raconte qu'il était en service de M. Olivieri et qu'il avait vu une chose étrange. Une femme était tombée dans un puits, craignant que le mari de cette femme ne l'accusa de l'avoir tué, parce qu'il avait vu, quelques jours avant, une discussion avec lui, il avait fui.

L'attitude de cet homme paraissait suscita les soupçons de M. le juge d'instruction, lequel ne paraissait pas digne de la confiance de son maître.

L'accusé dans son interrogatoire reconnaît avoir prémedité son crime et avoir agi avec préméditation. Il reconnaît avoir volé des objets de valeur appartenant à son maître.

Le 14 juillet, M. le duc de Salaparuta, accompagné de son fils et de son épouse, se trouvait à la ferme de Calandola, territoire de Rogliano.

M. le duc de Salaparuta, accompagné de son fils et de son épouse, se trouvait à la ferme de Calandola, territoire de Rogliano. L'accusé a profité de leur absence pour accomplir son crime.

M. le duc de Salaparuta, accompagné de son fils et de son épouse, se trouvait à la ferme de Calandola, territoire de Rogliano. L'accusé a profité de leur absence pour accomplir son crime.

M. le duc de Salaparuta, accompagné de son fils et de son épouse, se trouvait à la ferme de Calandola, territoire de Rogliano. L'accusé a profité de leur absence pour accomplir son crime.

M. le duc de Salaparuta, accompagné de son fils et de son épouse, se trouvait à la ferme de Calandola, territoire de Rogliano. L'accusé a profité de leur absence pour accomplir son crime.

M. le duc de Salaparuta, accompagné de son fils et de son épouse, se trouvait à la ferme de Calandola, territoire de Rogliano. L'accusé a profité de leur absence pour accomplir son crime.

Les actions de la Société financière française, émises à 100 fr., représentent une somme de 100 millions de francs.

La Compagnie des Mines de la Corse, créée par décret le 27 octobre 1895, a pour objet l'exploitation des mines de la Corse.

La Compagnie des Mines de la Corse, créée par décret le 27 octobre 1895, a pour objet l'exploitation des mines de la Corse.

La Compagnie des Mines de la Corse, créée par décret le 27 octobre 1895, a pour objet l'exploitation des mines de la Corse.

La Compagnie des Mines de la Corse, créée par décret le 27 octobre 1895, a pour objet l'exploitation des mines de la Corse.

La Compagnie des Mines de la Corse, créée par décret le 27 octobre 1895, a pour objet l'exploitation des mines de la Corse.

La Compagnie des Mines de la Corse, créée par décret le 27 octobre 1895, a pour objet l'exploitation des mines de la Corse.

La Compagnie des Mines de la Corse, créée par décret le 27 octobre 1895, a pour objet l'exploitation des mines de la Corse.

La Compagnie des Mines de la Corse, créée par décret le 27 octobre 1895, a pour objet l'exploitation des mines de la Corse.

La médaille militaire a été conférée au sergent Bonardi Jean-Simon, du 3e régiment de tirailleurs tonkinois, 8 ans de services, 2 campagnes de guerre, 1 médaille, fait de guerre au Tonkin.

Saint-Antoine. Tous les matins à Saint-Antoine il y aura messe à huit heures; après messe on chantera le Si quis eris, suivie de la bénédiction avec la Relique du Saint-Thaumaturge.

Le défilé a été placé sur un lit de parade. Il est revêtu de son habit noir, sur lequel se détache l'écharpe de sénateur.

Le président de la République a reçu le comte de Turin, neveu du roi d'Italie.

Le pape Léon XIII a reçu le roi Alexandre de Serbie.

Le pape Léon XIII a reçu le roi Alexandre de Serbie.

Le pape Léon XIII a reçu le roi Alexandre de Serbie.

Le pape Léon XIII a reçu le roi Alexandre de Serbie.

Le pape Léon XIII a reçu le roi Alexandre de Serbie.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

Le vice-consul d'Angleterre a protesté contre le procès intenté à un sujet britannique devant le tribunal français.

ACADÉMIE D'AIK Lycée de Bastia ADJUDICATION des fournitures à faire pendant l'année 1897

Le 11 décembre 1896, à 2 heures de l'après-midi, dans une salle du Lycée, il sera procédé, par le bureau d'administration du Lycée, à l'adjudication sur soumissions cachetées, de la fourniture des objets ci-après désignés :

- 1. Pain... 25,000 kil.
2. Vinaigre... 11,000 kil.
3. Vin... 170 h.
4. Huile d'olive à manger... 8,000 L.
5. Id. d'arachides à brûler... 1,500 id.
6. Café... 30,000 us.

Les échantillons de vin devront être déposés à l'Economat 3 jours avant l'adjudication. Les échantillons d'huile et de café... 3 jours avant l'adjudication.

Les échantillons de vin devront être déposés à l'Economat 3 jours avant l'adjudication. Les échantillons d'huile et de café... 3 jours avant l'adjudication.

LES ÉCHANTILLONS DE VIN DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS À L'ECONOMAT 3 JOURS AVANT L'ADJUDICATION. LES ÉCHANTILLONS D'HUILE ET DE CAFÉ... 3 JOURS AVANT L'ADJUDICATION.

LES ÉCHANTILLONS DE VIN DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS À L'ECONOMAT 3 JOURS AVANT L'ADJUDICATION. LES ÉCHANTILLONS D'HUILE ET DE CAFÉ... 3 JOURS AVANT L'ADJUDICATION.

LES ÉCHANTILLONS DE VIN DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS À L'ECONOMAT 3 JOURS AVANT L'ADJUDICATION. LES ÉCHANTILLONS D'HUILE ET DE CAFÉ... 3 JOURS AVANT L'ADJUDICATION.

LES ÉCHANTILLONS DE VIN DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS À L'ECONOMAT 3 JOURS AVANT L'ADJUDICATION. LES ÉCHANTILLONS D'HUILE ET DE CAFÉ... 3 JOURS AVANT L'ADJUDICATION.

LES ÉCHANTILLONS DE VIN DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS À L'ECONOMAT 3 JOURS AVANT L'ADJUDICATION. LES ÉCHANTILLONS D'HUILE ET DE CAFÉ... 3 JOURS AVANT L'ADJUDICATION.

Cycles Impérator 81, boulevard St-Denis 81, PARIS

À VENDRE un appartement composé de cinq pièces au 4^e étage d'une maison située à Bastia, boulevard Saint-Angelo, n° 4. S'adresser à M. Bartoli, notaire.

ANCIEN CABINET PRADÈRE PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée SUCESSEUR DENTS & DENTIERS (systèmes perfectionnés) ORTHODONTIE & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

M. P. SABATÉ s'engage de prendre au sous-sol de la maison n° 1, rue des Terrasses, un magasin à louer.

Un autre magasin est à louer, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

USINE À VAPEUR BASTIA, 6, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA

JEAN CAFFARELLI Maître de l'Institut Polytechnique 34 Médailles aux Expositions Internationales & Concours régionaux

La Maison Caffarella qui veut de transporter tout son outillage, héritage de son père, elle n'emploie que des matériaux de choix, ses ateliers sont toujours ouverts à la main.

Demandez et offrez dans tous les Cafés FAMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Etude de M. Ceconi Avoué au Tribunal Civil Rue de l'Opéra, N° 4, Bastia,

VENTE par suite de surenchère sur saisie-immobilière Le 19 décembre 1896, à midi, à l'audience des criées du Tribunal Civil de première instance de Bastia, il sera procédé à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés, situés dans la ville de Bastia, en deux lots formés, ainsi qu'il suit, savoir :

Premier Lot Un magasin sis à Bastia, rue des Terrasses, avec un four à pain et un petit réduit dans le vestibule de la maison n° 1, ayant sa porte d'entrée sur la rue des Terrasses. Ses tenanciers sont : du Nord, et par en haut, les frères Granzini, de Campile; du Sud, la rue des Terrasses; de l'Est, à la descente de la Fontaine-Neuve; de l'Ouest à la veuve Monodica. Ce magasin d'une superficie de 46 centiares environ, est porté sur la matrice cadastrale des propriétés de la ville de Bastia, sous le numéro 537, section B, pour un revenu imposable de 153 francs. Il est loué actuellement au sieur Ermini Toussaint, boulangier, et au sieur Airoldi. Ce dernier est locataire du réduit.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Deuxième Lot. Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Etude de M. Ceconi Avoué au Tribunal Civil Rue de l'Opéra, N° 4, Bastia,

VENTE par suite de surenchère sur saisie-immobilière Le 19 décembre 1896, à midi, à l'audience des criées du Tribunal Civil de première instance de Bastia, il sera procédé à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés, situés dans la ville de Bastia, en deux lots formés, ainsi qu'il suit, savoir :

Premier Lot Un magasin sis à Bastia, rue des Terrasses, avec un four à pain et un petit réduit dans le vestibule de la maison n° 1, ayant sa porte d'entrée sur la rue des Terrasses. Ses tenanciers sont : du Nord, et par en haut, les frères Granzini, de Campile; du Sud, la rue des Terrasses; de l'Est, à la descente de la Fontaine-Neuve; de l'Ouest à la veuve Monodica. Ce magasin d'une superficie de 46 centiares environ, est porté sur la matrice cadastrale des propriétés de la ville de Bastia, sous le numéro 537, section B, pour un revenu imposable de 153 francs. Il est loué actuellement au sieur Ermini Toussaint, boulangier, et au sieur Airoldi. Ce dernier est locataire du réduit.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Deuxième Lot. Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Etude de M. Ceconi Avoué au Tribunal Civil Rue de l'Opéra, N° 4, Bastia,

VENTE par suite de surenchère sur saisie-immobilière Le 19 décembre 1896, à midi, à l'audience des criées du Tribunal Civil de première instance de Bastia, il sera procédé à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés, situés dans la ville de Bastia, en deux lots formés, ainsi qu'il suit, savoir :

Premier Lot Un magasin sis à Bastia, rue des Terrasses, avec un four à pain et un petit réduit dans le vestibule de la maison n° 1, ayant sa porte d'entrée sur la rue des Terrasses. Ses tenanciers sont : du Nord, et par en haut, les frères Granzini, de Campile; du Sud, la rue des Terrasses; de l'Est, à la descente de la Fontaine-Neuve; de l'Ouest à la veuve Monodica. Ce magasin d'une superficie de 46 centiares environ, est porté sur la matrice cadastrale des propriétés de la ville de Bastia, sous le numéro 537, section B, pour un revenu imposable de 153 francs. Il est loué actuellement au sieur Ermini Toussaint, boulangier, et au sieur Airoldi. Ce dernier est locataire du réduit.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Deuxième Lot. Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Un autre magasin sis à Bastia, rue Saint-Jean, ayant son entrée sur la dite rue, et une fenêtre prenant jour du côté du vieux port, ses tenanciers sont : la rue Saint-Jean au Nord; le vieux port au Sud; Paul Toussaint à l'Est; M. Casanova Antoine-François de Zilia, à l'Ouest; et M. Casanova à l'Est. Il est porté sur la matrice cadastrale.

Mise à prix, deux mille cent francs. ci fr. 2,100

Le Petit Bastiais JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia. MATHIEU OLLAGNIER, Directeur. Les abonnements sont reçus aux bureaux du Journal. Prix de vente : 5 centimes par copie, 0.75 par trimestre, 2.25 par semestre, 4.50 par an.

LE CALENDRIER 30 NOVEMBRE Causerie sur le Banditisme

Une leçon pratique sur l'extinction du banditisme. Les bandits ne sont pas des hommes, mais des animaux. Ils sont dangereux pour la société. Il faut les combattre avec énergie.

Un leçon pratique sur l'extinction du banditisme. Les bandits ne sont pas des hommes, mais des animaux. Ils sont dangereux pour la société. Il faut les combattre avec énergie.

Un leçon pratique sur l'extinction du banditisme. Les bandits ne sont pas des hommes, mais des animaux. Ils sont dangereux pour la société. Il faut les combattre avec énergie.

ment une guerre à mort à ses oppresseurs. Quand les Gênois ne pouvaient atteindre sur Corse de cette forte race, ils la banalisèrent de l'île... il voulait bien s'en aller. Le Corse était alors un bandit, c'est-à-dire, aux yeux des insulaires, un patriote dévoué.

ment une guerre à mort à ses oppresseurs. Quand les Gênois ne pouvaient atteindre sur Corse de cette forte race, ils la banalisèrent de l'île... il voulait bien s'en aller. Le Corse était alors un bandit, c'est-à-dire, aux yeux des insulaires, un patriote dévoué.

ment une guerre à mort à ses oppresseurs. Quand les Gênois ne pouvaient atteindre sur Corse de cette forte race, ils la banalisèrent de l'île... il voulait bien s'en aller. Le Corse était alors un bandit, c'est-à-dire, aux yeux des insulaires, un patriote dévoué.

1° Suppression du port d'armes. Succès douteux. 2° Suppression des brevets. — Saint Jean aussi préchant dans le désert: Voyez élanisme en désert. 3° Suppression des élections. — Pourquoi déplaire à ceux qui ont besoin pour eux ou pour d'autres d'un bureau de tabac ou d'une place de garde-champêtre? Pourquoi mécontenter les socialistes pacifiques qui violent un moyen d'arriver sans secousse à l'égalité des fortunes dans les gratifications périodiques que distribuent les candidats aux électeurs?

1° Suppression du port d'armes. Succès douteux. 2° Suppression des brevets. — Saint Jean aussi préchant dans le désert: Voyez élanisme en désert. 3° Suppression des élections. — Pourquoi déplaire à ceux qui ont besoin pour eux ou pour d'autres d'un bureau de tabac ou d'une place de garde-champêtre? Pourquoi mécontenter les socialistes pacifiques qui violent un moyen d'arriver sans secousse à l'égalité des fortunes dans les gratifications périodiques que distribuent les candidats aux électeurs?

1° Suppression du port d'armes. Succès douteux. 2° Suppression des brevets. — Saint Jean aussi préchant dans le désert: Voyez élanisme en désert. 3° Suppression des élections. — Pourquoi déplaire à ceux qui ont besoin pour eux ou pour d'autres d'un bureau de tabac ou d'une place de garde-champêtre? Pourquoi mécontenter les socialistes pacifiques qui violent un moyen d'arriver sans secousse à l'égalité des fortunes dans les gratifications périodiques que distribuent les candidats aux électeurs?

Sur cette sur la 2^e partie de cette résolution, ainsi conçue : «... invite le gouvernement à achever cette liquidation dans le délai de deux ans pour les communes qui ne tombent pas sous l'application de l'article 67 de la loi du 30 octobre 1886. » Nombre de votants... 532 Majorité absolue... 267 Pour... 234 Contre... 308 La chambre des députés n'a pas adopté.

Sur cette sur la 2^e partie de cette résolution, ainsi conçue : «... invite le gouvernement à achever cette liquidation dans le délai de deux ans pour les communes qui ne tombent pas sous l'application de l'article 67 de la loi du 30 octobre 1886. » Nombre de votants... 532 Majorité absolue... 267 Pour... 234 Contre... 308 La chambre des députés n'a pas adopté.

Sur cette sur la 2^e partie de cette résolution, ainsi conçue : «... invite le gouvernement à achever cette liquidation dans le délai de deux ans pour les communes qui ne tombent pas sous l'application de l'article 67 de la loi du 30 octobre 1886. » Nombre de votants... 532 Majorité absolue... 267 Pour... 234 Contre... 308 La chambre des députés n'a pas adopté.

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Redaction: Boulevard du Palais, Bastia
M. MATTEI & C^{ie}, Directeurs
Appareils pour l'impression: Boulevard du Palais, Bastia
Papiers divers, 2 Boulevard du Palais, Bastia

Correspondant spécial, M. JULES BARRIO, 41, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (Payable d'avance)
CORSE... 20 fr. 6 mois, 10 "
AUTRES DÉPART. 22 " 12 "
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LES ARRÊTÉS MIOT

Les détachements du rapport de M. Kranitz, directeur général du budget des recettes, considérations sur les modifications du régime fiscal de la Corse consignées dans l'annexe de la loi de finances.

Le gouvernement, dans le projet primitif, vous avait soumis un ensemble de dispositions tendant à rendre plus complète l'assimilation de la Corse à la France, en ce qui concerne les droits d'exportation et de timbre, certaines de l'importation ou de consommation, ainsi que le prix de vente des marchandises manufacturées en France et des autres à l'étranger.

Depuis près d'un siècle, disaient-ils, son exposé des motifs, le département de la Corse jouit, au point de vue de l'application des lois fiscales, de régime d'immunité ou d'exception qui ne saurait se perpétuer indéfiniment. L'assimilation de la Corse à la France est un fait depuis de très longues années accompli et le moment est aujourd'hui venu de faire autant possible rentrer les habitants de ce département dans la règle générale, les soumettant aux taxes auxquelles sont assujettis tous les Français, sous peine de celles pour lesquelles ils paient en vertu de leur situation spéciale.

La situation pendant un certain temps. Les privilèges dont la Corse jouit sous ses longs siècles n'ont pas disparu à l'époque où ils ont été concédés. Mais la situation à laquelle répondent les arrêtés Miot a depuis longtemps disparu : les mesures dictées par la nécessité de la suspension de la constitution n'auraient pas dû survenir. L'assimilation de la Corse à la France, en conséquence, des éléments de tarifs dont le produit était prévu au budget pour 1,508,840 fr. 25 c.

Le régime fiscal de la Corse, tel qu'il est actuellement, est le résultat de l'application de la loi de finances de 1896. Ce régime est le résultat de l'application de la loi de finances de 1896. Ce régime est le résultat de l'application de la loi de finances de 1896.

Tableau présentant la nomenclature des actes, jugements ou déclarations qui supportent en Corse des droits de timbre et d'enregistrement, différents de ceux applicables aux autres départements français

NATURE DES ACTES ET DES DROITS	TARIFS (EN FRANCHES)	
	DE CONTINENT	DE LA CORSE
	p. 100	p. 100
Enregistrement		
Actes civils.....		
Droits fixes.....		
Donations entre-vifs.....	7 50	2 25
Donations testamentaires.....	5 50	3 50
Transmissions immobilières à titre onéreux.....	2 25	2 25
Donations par contrat de mariage.....	1 50	1 50
Lignes directes.....	1 50	1 50
Entres époux.....	1 50	1 50
Actes judiciaires.....		
Jugements préparatoires des juges de paix.....	1 50	1 50
Jugements définitifs dans les causes sujettes à appel, dont l'objet excède 25 fr.....	1 50	1 50
Jugements de simple police.....	1 50	1 50
Exploits relatifs à des litiges civils non sujets à appel et dont l'objet n'excède pas 25 fr.....	1 50	1 50
Actes extrajudiciaires.....		
Exploits relatifs à des contraventions de simple police.....	1 50	1 50
Procès-verbaux relatifs à des contraventions de simple police.....	1 50	1 50
Actes extrajudiciaires.....		
Exploits relatifs à des litiges civils non sujets à appel et dont l'objet n'excède pas 25 fr.....	1 50	1 50

(a) 1 fr. d'impôt foncier correspond à un revenu de 10 fr. En France, un immeuble rural d'un revenu de 10 fr. est taxé par 10 x 25 = 250. — (b) Enregistrement sur l'expédition.

Nota. — Pour le surplus, les droits dont le recouvrement est confié à l'administration de l'enregistrement sont les mêmes en Corse qu'en France.

En ce qui concerne les droits de timbre, les privilèges dont bénéficie la Corse sont de date moins ancienne: ils résultent de la loi du 24 avril 1818 et peuvent se résumer ainsi:

Droits spéciaux moins élevés que sur le continent pour les bestiaux, fourrages, légumes secs, pâtes d'Italie, poissons de mer secs, saïes ou fumés, semoules, riz, bières, etc;

Admission des tabacs à des droits réduits de 72 et 120 francs, suivant l'espèce;

Réduction de 50 p. 100 sur les droits de tarif métropolitain pour les denrées coloniales autres que les tabacs et les tissus de lin et de chanvre;

Enfin, réduction de moitié, pour tous les autres produits imposés au poids, des droits applicables sur le continent, mais seulement sur les portions excédant 5 fr. par 100 kilogrammes.

Il serait trop rigoureux d'imposer le plein tarif de France sur les denrées de consommation courante. Ce serait offrir une prime considérable à la contrebande, particulièrement difficile à réprimer en raison de l'étendue des côtes et du nombre restreint des agents des douanes.

Aussi nous vous proposons d'élever seulement de moitié le droit actuellement perçu sur les cafés et sur les sucres dont le tarif serait ainsi fixé aux trois quarts du tarif métropolitain.

En ce qui concerne les tabacs étrangers actuellement imposés au taux de 72 fr. les 100 kilos pour les tabacs en feuilles et de 120 fr. pour les tabacs fabriqués, le projet primitif proposait les droits de 140 et de 200 fr., soit une majoration de 50 pour 100 au moins. Cette proposition, maintenue au projet rectifié, a été acceptée par votre commission.

Les seuls acquittement actuellement en vigueur sur la Corse sont ceux des denrées de consommation courante. Ce serait offrir une prime considérable à la contrebande, particulièrement difficile à réprimer en raison de l'étendue des côtes et du nombre restreint des agents des douanes.

Aussi nous vous proposons d'élever seulement de moitié le droit actuellement perçu sur les cafés et sur les sucres dont le tarif serait ainsi fixé aux trois quarts du tarif métropolitain.

En ce qui concerne les tabacs étrangers actuellement imposés au taux de 72 fr. les 100 kilos pour les tabacs en feuilles et de 120 fr. pour les tabacs fabriqués, le projet primitif proposait les droits de 140 et de 200 fr., soit une majoration de 50 pour 100 au moins. Cette proposition, maintenue au projet rectifié, a été acceptée par votre commission.

Les seuls acquittement actuellement en vigueur sur la Corse sont ceux des denrées de consommation courante. Ce serait offrir une prime considérable à la contrebande, particulièrement difficile à réprimer en raison de l'étendue des côtes et du nombre restreint des agents des douanes.

Aussi nous vous proposons d'élever seulement de moitié le droit actuellement perçu sur les cafés et sur les sucres dont le tarif serait ainsi fixé aux trois quarts du tarif métropolitain.

NATURE DES DROITS	TARIF		
	actuels	proposés au budget primitif	proposés d'accord avec le Gouverneur
ENREGISTREMENT ET TIMBRE			
DONNAIRES			
Café.....	Droit spécial.	Tarif de France.	Tarif de France.
Sucres.....	Droit spécial.	Tarif de France.	Tarif de France.
Tabacs en feuilles.....	72	110	110
Tabacs fabriqués.....	120	200	200
Saïes.....	7 50	15	15
Alcools.....	75	75	75
MANUFACTURIERS			
Tabacs.....	Prix de vente: 5 fr. 10	Majoration des 2/3 de 5 fr. 40, dont impôt: 7 fr. 50 et 4 fr.	Majoration des 2/3 de 5 fr. 40, dont impôt: 7 fr. 50 et 4 fr.
Poudres.....	Tarif spécial.	Tarif spécial.	Tarif spécial.
Total			
En millions.....			

A LOUER
un appartement au 1^{er} étage, rue du Bastion.

ANCIEN CABINET PRADERE, PERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée SUCCESEUR
DENTS & DENTIERS (systèmes perfectionnés) OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra.

A VENDRE
un appartement composé de cinq pièces au 4^e étage d'une maison située à Bastia, boulevard Saint-Angelo, n° 4. S'adresser à M. Bartoli, notaire.

IMPRIMERIE - LIBRAIRIE - PAPETERIE

OLLAGNIER
Bastia — Boulevard du Palais et rue des Jardins — Bastia
SEUL DÉPOSITAIRE EN CORSE DES
CLASSIQUES PRIMAIRE

Coquets petits volumes in-32, contenant chacun les 64 meilleures pages d'un grand écrivain, très bien imprimées sur papier teinté, avec commentaires, notes et portraits tels que ceux-ci.

Deux volumes parus, à 0,10 centimes

CORNEILLE, RACINE, MOLIERE, LA FONTAINE, BOILEAU, FLORIAN, LA BRUYERE, FENELON, VOLTAIRE, J.-J. ROUSSEAU, LA TRAGÉDIE AU XVIII^e SIÈCLE, LA COMÉDIE AU XVIII^e SIÈCLE.

Particulièrement recommandés: LA FONTAINE et FLORIAN, où se trouvent les meilleures fables de ces deux écrivains, rangées d'après l'ordre des matières du programme de morale de l'école primaire. — D'autres volumes sont en préparation.

FORTE REMISE à MM. les Libraires et les Chefs des Etablissements scolaires.

A LOUER
Rez de chaussée et premier étage de la VILLA DE TOGA. Cinq grands magasins, USINE DE TOGA. Grand magasin près l'USINE A GAZ. Maison de campagne avec jardin, près TOGA. Anciennes écuries des Haras. S'adresser à la maison L. M. MARI & C^{ie}, place Saint-Nicolas, n° 15.

AVANCES à tous, même sans caution. — Aide au Commerce. — Achat et Prêts sur Titres, Successions, Nues-Propriétés, Usufruits, très Hypothécaires, Rentes Viagères, et toutes garanties. RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX. (Ancien fondé en 1844) Syndicat Commercial et financier, 101, rue de Valenciennes, Paris.

L'un des rédacteurs généraux, **MATTEI & C^{ie}**, Bastia, Imprimerie Ollagnier.

MAISON L.-N. MATTEI ET C^{ie}

PRODUITS RECOMMANDÉS:
La Cédraline, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops: Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Atelier français, dirigé par J. MIGNONI, Carrossier
TIBURCE MATTEUCCI
Rue Molino Bianco, à côté des Entrepôts Angeli
CARROSSERIE - CHARBONNAGE - FORGE
Fabrique et réparations de toutes sortes de véhicules, tels que cabriolets, straynes, wagons, brouettes, etc.
Prix défiant toute concurrence

SPECIALITE DE PATES ALIMENTAIRES
USINE A VAPEUR
BASTIA, 6, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
JEAN CAFFARELLI
Membre de l'Institut Polytechnique
14 Médailles aux Expositions Universelles et Concours régionaux
Médailles d'Or à Ajaccio à Nice
Membre du Jury pour le département de la Corse
La Maison Caffarelli qui vient de transférer tout son outillage, fabrique toutes les variétés de pâtes, elle n'emploie que des semences de blé, sans aucune addition de farine artificielle et sans aucune addition de sel. Ses nouvelles procédés de fabrication lui permettent de livrer des produits irréprochables à des prix avantageux.

LA NATIONALE
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
Fondée en 1800
Garantie: 410 MILLIONS
Assurances en cas de décès. — Vieilles. — Termes fixés
Capital assuré depuis l'origine de la Compagnie:
UN MILLIARD, 473.147.348 FRANCS
Rentes Viagères
Arrivages payés aux Rentiers
270 MILLIONS, 862.458 FRANCS
Renseignements au BUREAU DE LA COMPAGNIE
PARIS — 18, rue de la Spéculation, 18 — PARIS
CH. M. CARUGLI, agent gén., Bastia, 10320-10321, agent gén., Ajaccio

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le **CIGARE MATTEI**.
demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare, On le brûme tellement il est bon.

LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
sur LA VIE et l'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés: 300 millions.
Valeurs assurées en cours: 450 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie La Phénix, à Bastia, 17, Boulevard Paoli.

ÉTUDE DE M. CORTEGGIANI
Avoué à Corte
EXTRAIT
D'un jugement contradictoire rendu par le Tribunal Civil de Corte, le 25 janvier 1896, enregistré et signifié, et confirmé par Arrêt de la Cour d'appel de Bastia, du 26 mai 1896, également enregistré et signifié.
Au profit du sieur Ronci Angelo-Faù, négociant, demeurant à Corte,
Contre la dame Ronci Marie-Judith, négociante, demeurant à Corte.
Il a été extrait ce qui suit: Le Tribunal, ouï le Ministère Public en ses conclusions conformes, prononce au tort de la femme, le divorce entre les époux Ronci.
Pour extrait certifié par l'Avoué soussigné, à Corte le 30 novembre 1896.
JOSÉPH CORTEGGIANI, Dément enregistré.

VINS DELICIEUX
10 CENTIMES
des vignobles de M. M. de PASTI, de 2,50 à 3,00 la bouteille
Dépôt chez M. FIORI, débitant de tabac.

BONS DE L'EXPOSITION DE 1889
Prix net..... 15.00
— franco par la poste..... 16.00
— contre remboursement..... 16.00
BANQUE DE L'ÉPARGNE FRANÇAISE Fondée en 1883
18, Rue de Provence, — Paris

Ancienne Maison **MANN & ELGEN**
PARIS — 44, Rue de la Folie-Méricourt, 44 — PARIS
M. BECK
Successeur de W.-L. MANN

La Lampe "ALADIN" — avec de l'essence de 24 heures — est la meilleure lampe de table, à courant d'air, qui ait été créée jusqu'à ce jour. La disposition toute spéciale de son corps, perfectionnée en France, qui traverse avec force, permet d'en allumer la flamme et de la rendre inextinguible. Par l'application de ce principe, on obtient donc, avec un peu de petite dimension et de consommation relativement minime, une lampe sans aucune fumée, qui fait de la lampe "ALADIN" l'idéal de la lampe de bureau, de la lampe d'étude, etc., son fonctionnement étant des plus simples et son entretien des plus faciles.

GRACIEUSE ÉLÉGANTE
COMBUSTION SANS ODEUR
COMPLÈTE
AVIS IMPORTANT
Pour éviter les frais de remboursement qui sont à la charge de destinataire, il faut joindre à la commande, un mandat-postal de 30 francs.
Le prix des verres de rechange est de 30 centimes.
Par commandes de plus de 100 lampes, le prix de la lampe est de 10 francs, le verre de rechange est de 20 centimes.
10^{fr.}
A destination de la Corse, les lampes sont envoyées par la poste, sans aucune assurance.
Les lampes sont envoyées par la poste, sans aucune assurance.
Les lampes sont envoyées par la poste, sans aucune assurance.